

جديد

وقود صُمِّم
ليدوم أكثر



الإختيار الأمثل



1288

MAINTENANT, COLLABOREZ À DISTANCE ET EN TEMPS RÉEL.

Organisez des vidéos conférences sur le web et partagez vos documents en temps réel pour faciliter les échanges entre vos collaborateurs.



Plus que des Solutions

ENTREPRISES



Par Taoufik Habaieb

Apaiser, accélérer...

Maintenant que la loi électorale est promulguée, il ne reste plus que la date des élections. La Tunisie se lancera alors dans la dernière ligne droite pour l'ultime phase de sa transition démocratique. La fébrilité gagnera les états-majors des partis politiques, chacun devant décider, pour les législatives, des investitures et finaliser ses listes. Des tractations et arbitrages qui occuperont la classe politique tout au long de l'été, au moins. Des listes indépendantes ne manqueront pas d'émerger et des alliances pourraient se nouer.

Pour les législatives, le sort est jeté : deux noyaux durs, à savoir Ennahdha et NidaaTounès, en pole position sans doute, quelques partis avec un large écart par rapport au peloton de tête et une multitude de petits partis et listes indépendantes. Sauf surprise de dernière minute, il faut s'attendre à une assemblée qui reflète le rééquilibrage du paysage politique et exige, inéluctablement, une large concordance pour réunir la majorité requise des voix.

Quant à la présidentielle, elle est encore loin de livrer ses premiers secrets. L'interdiction du financement extérieur et certaines formes poussées de propagande, ainsi que la limitation des dépenses électorales, constituent un élément important. Mais, c'est l'exigence du parrainage des candidatures par au moins 10 constituants exclusifs ou 10 000 électeurs, à raison de 500 par circonscription, avec signature légalisée, qui sera déterminante. Elle dissuadera les candidatures fantaisistes et limitera le nombre des postulants à Carthage. Un premier décompte des constituants et la répartition potentielle de leur parrainage laissent prévoir une dizaine de candidats tout au plus. Tout se jouera, au premier tour, dans un mouchoir et rien n'interdira d'accéder au second tour avec même moins de 10% des voix, du moins, pour le challenger. Qui contre qui ? Les

sondeurs se perdent en conjectures, poussant les projections, multipliant les simulations, sans pour autant prévenir de grandes surprises.

Cette légitime bataille électorale est attendue par tous comme une délivrance pour la stabilisation du pays. Mais la relance économique a ses propres exigences. D'abord un climat de sécurité, ensuite un apaisement des tensions politiques et sociales. Un double impératif qui relève non seulement de la responsabilité du gouvernement, mais aussi et surtout de celle des partis politiques et de la société civile, les organisations sociales en tête. Tout parasitage ou dérapage seront périlleux, risquant de remettre en cause l'ensemble du processus. C'est dire la lourde responsabilité qui incombera à chacun et à tous.

Quant au gouvernement, confirmé, non sans quelques critiques, à l'issue de ses premiers cent jours, il a aujourd'hui l'obligation d'accélérer son rythme de traitement des dossiers et de décision. Pour l'immédiat comme pour le lendemain. Bien que provisoire à échéance très rapprochée, il jouit de la légitimité de l'urgence pour initier les grandes réformes structurelles. L'épisode de récession subi depuis 2011 ne tardera pas à être clôturé et il va falloir relancer la croissance, réduire, puis résorber le déficit commercial et diminuer celui du compte courant. Des décisions douloureuses certes, mais inévitables, sont nécessaires à prendre. La réforme fiscale, la révision de la compensation, notamment pour l'énergie et la restructuration du système bancaire, viennent en tête, mais aussi le sauvetage des caisses sociales et d'assurance maladie, l'endettement des entreprises publiques et autres gouffres budgétaires. Le consensus politique et social sur ces choix est déterminant. Apaiser les tensions et accélérer les décisions, avec le plus large consensus possible : c'est l'unique option pour réussir les élections et remettre la Tunisie en marche. ■



**SOLEIL
PROTECTION+**



PROMESSES TENUES®

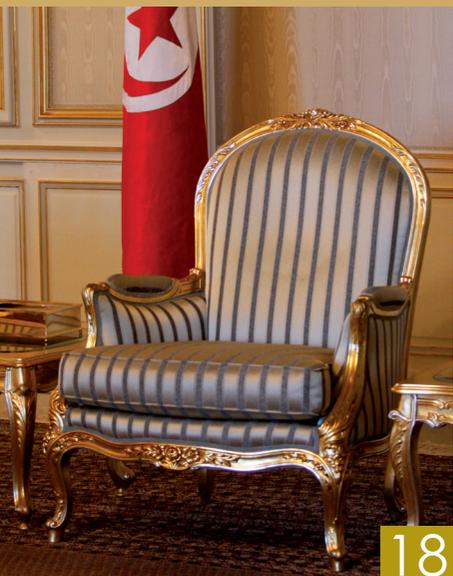
0 TRACE BLANCHE

TEXTURE ULTRA LÉGÈRE
NON GRASSE

**FLUIDE ANTI-TACHES
BRUNES SPF 50+**



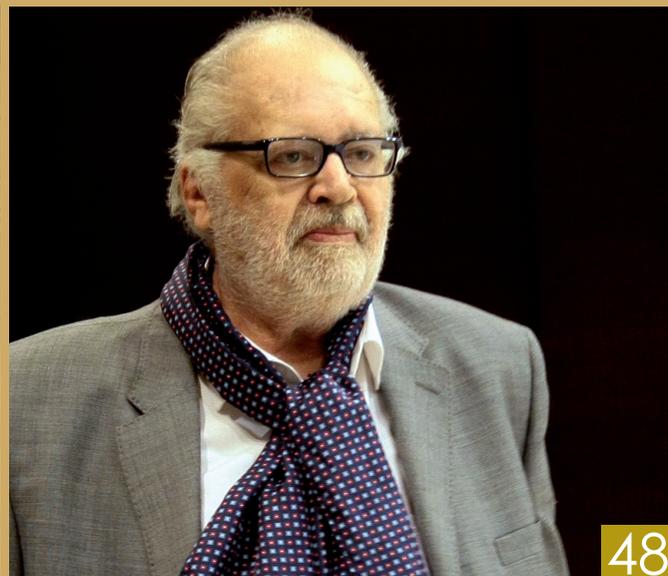
S O M M A I R E



18



24



48

Nation

- 22 Elections municipales: pourquoi ce silence?
Par Mansour Moalla
- 24 58^e anniversaire de l'Armée nationale :
Un sens élevé du patriotisme
- 28 Ahmed Néjib Chebbi : Le dernier combat
- 45 Quick wins
Par Elyès Jouini
- 46 Amel Karboul : Prône la «Convivencia du 21e siècle»
contre vents et marées
- 48 Hichem Djaït : Il y a trop d'appétit pour le pouvoir
- 52 Le paysage politique tunisien tel qu'il est
Par Habib Touhami
- 52 Les maux de la Tunisie : Et si on prenait exemple sur l'Ecosse?
Par Mohamed Larbi Bouguerra

Economie

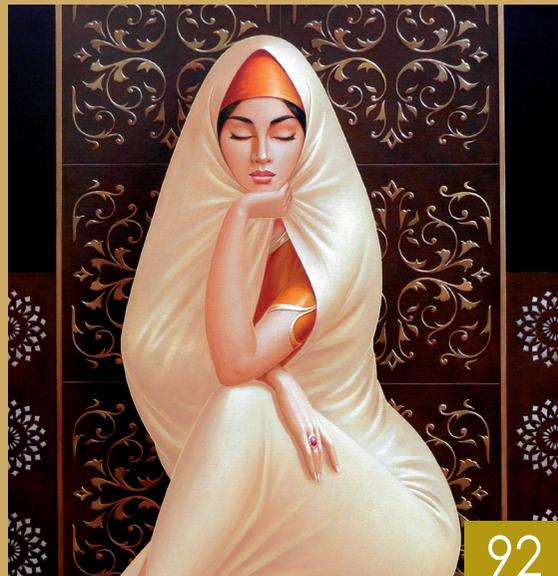
- 58 Lutte d'influence sur un tas de cendre
Par Walid Bel Hadj Amor
- 61 Mix énergétique, gaz de schiste... Quels enjeux pour la Tunisie ?
Par Kamel Rekik



Amel Karboul



84



92

67 Tunisie 2014 : Impatiences!
Par Mourad Guellaty

74 Comment faire parvenir les aides sociales de l'Etat aux plus pauvres parmi les pauvres?
Par Mohamed Ayadi

Société

81 Etudiants tunisiens en France : Pourquoi si peu de bourses?

84 Si le Mondial m'était conté
Dossier spécial par Abdessattar Latrache

92 Mourad Chaaba : La femme en toute féminité

94 Klee en Tunisie : Ou l'âme tunisienne honorée de par le monde

98 Jaou Tunis : Quand la Fondation Lazaar soutient l'art

107 Hommage à Abdelaziz Mathari: Fondateur et premier président de la Société tunisienne de banque
Par Brahim Anane

Billet

112 L'heure de vérité pour Nidaa Tounès
Par Hédi Béhi

Leaders

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Taoufik Habaieb

CONSEILLER

Hédi Béhi

COLLABORATEURS

• Hélé Béji • Anissa Ben Hassine Kalfat • Walid Bel Hadj Amor • Ahmed Ben Hammouda • Monia Ben Jémia • Raouf Ben Rejeb • Mohamed Larbi Bouguerra • Faouzia Charfi • Mounira Chapoutot Remadi • Habib Dalala • Rafik Darragi • Samy Ghorbal • Mourad Guellaty • Azzedine Guellouz • Safya Hachicha • Mohamed Ali Halouani • Houcine Jaidi • Mohamed Jaoua • Tawfik Jelassi • Dr Essedik Jeddi • Moez Joudi • Elyès Jouini • Emna Kallel • Maher Kallel • Noureddine Ketari • Chedli Klibi • Salsabil Klibi • Habib Mallakh • Samir Marrakchi • Abdelwahab Meddeb • Emna Menif • Mansour Moalla • Ahmed Ounaies • Mehdi Taj • Habib Touhami • Habib Trabelsi • Olfa Youssef • Riadh Zghal • Dr Saadeddine Zmerli • Dr Sofiene Zribi

CONCEPTION & REALISATION

Ahmed Chermi
(Directeur Artistique)

Raid Bouaziz
(Designer)

PHOTOS

Mohamed Hammi - DR

MARKETING & COMMUNICATION

Jihen Ouaz
(Directrice Marketing)

Bourane Ennaifer Hajem
(Directrice Communication)

APPUI

Habib Abbassi • Lamia Alayet • Samira Chtila Krifa
• Fayçal Mejjadi • Leïla Mnif • Hamdi Mzoughi • Chaouki Riahi

IMPRESSION

Simpact

PR Factory

Ennour Building, Cité des Sciences,
BP 200, 1082 Tunis Mahrajène,
Tel.: 71 232 111 / Fax: 71 750 333
abonnement@leaders.com.tn
marketing@leaders.com.tn
redaction@leaders.com.tn

www.leaders.com.tn

Leaders

sur iPhone, iPad, Android et Windows 8



Téléchargez gratuitement l'application





La Tunisie porte chance à Rachida Dati

Juste à la veille des élections européennes, l'ancienne ministre de la Justice de Nicolas Sarkozy, Rachida Dati, avait effectué un rapide voyage à Tunis, juste pour se «ressourcer». La potion a fonctionné et la voilà réélue pour l'UMP en Ile-de-France. Maire du 7e arrondissement de Paris depuis 2008, elle siégeait déjà à Strasbourg depuis 2009, mais il lui fallait cette année, en pleine montée du FN, arracher sa place.

«La Tunisie, nous disait-elle, détient toutes les cartes en main pour pouvoir réussir. Je porte sur ce pays un regard rassurant. La force de la Tunisie, sa vie, c'est cette société civile très mobilisée et sa classe moyenne très large qui existent avec des ingrédients permettant que tout soit possible. Ce sont là des fondamentaux de base non négligeables. Ce qui m'a le plus frappée, ajoute Rachida Dati, et ce n'est pas un parti pris ou du féminisme, c'est la force des femmes tunisiennes et leur solidarité, plus qu'entre elles, mais pour la Tunisie. Leurs revendications ne sont pas catégorielles, mais dans l'intérêt national et pour l'avenir du pays. C'est ce qui grandit davantage la Tunisie. Toutes celles que j'ai rencontrées n'ont en point de mire que cet objectif.»

Chiffre

560 MD

Le montant total des dettes clients de la Steg est de l'ordre de 560 millions de dinars.



Ventes détaxées

La demande est réitérée avec insistance : autoriser les ventes détaxées en boutiques pour les non-résidents. Lors de ses achats dans les magasins d'habillement, d'accessoires, d'artisanat et autres, le client paiera le montant entier puis se fera rembourser les taxes perçues quand il quittera le territoire, à l'instar du système des Tax-Refund aux aéroports à l'étranger. «Cette mesure stimulera les ventes et contribuera à l'exportation, souligne le propriétaire d'une chaîne de magasins. Il ne faut pas tarder à la mettre en place».



Dans certains cas, il n'y a pas d'Alternative.

Nouvelle Classe C.

Une légèreté souveraine qui donne tout son sens au mot « progrès ». Un aérodynamisme capable de déjouer la résistance avec élégance. Un design incomparable. Un visage qui porte indéniablement la griffe Mercedes-Benz. Des lignes élégantes, pleines d'allant, qui expriment une sportivité raffinée. Sans alternative, elle est la meilleure de sa catégorie.

 [fb.com/MBLeMoteur](https://www.facebook.com/MBLeMoteur)  [@MercedesBenzTN](https://twitter.com/MercedesBenzTN)



photo non contractuelle



Mercedes-Benz

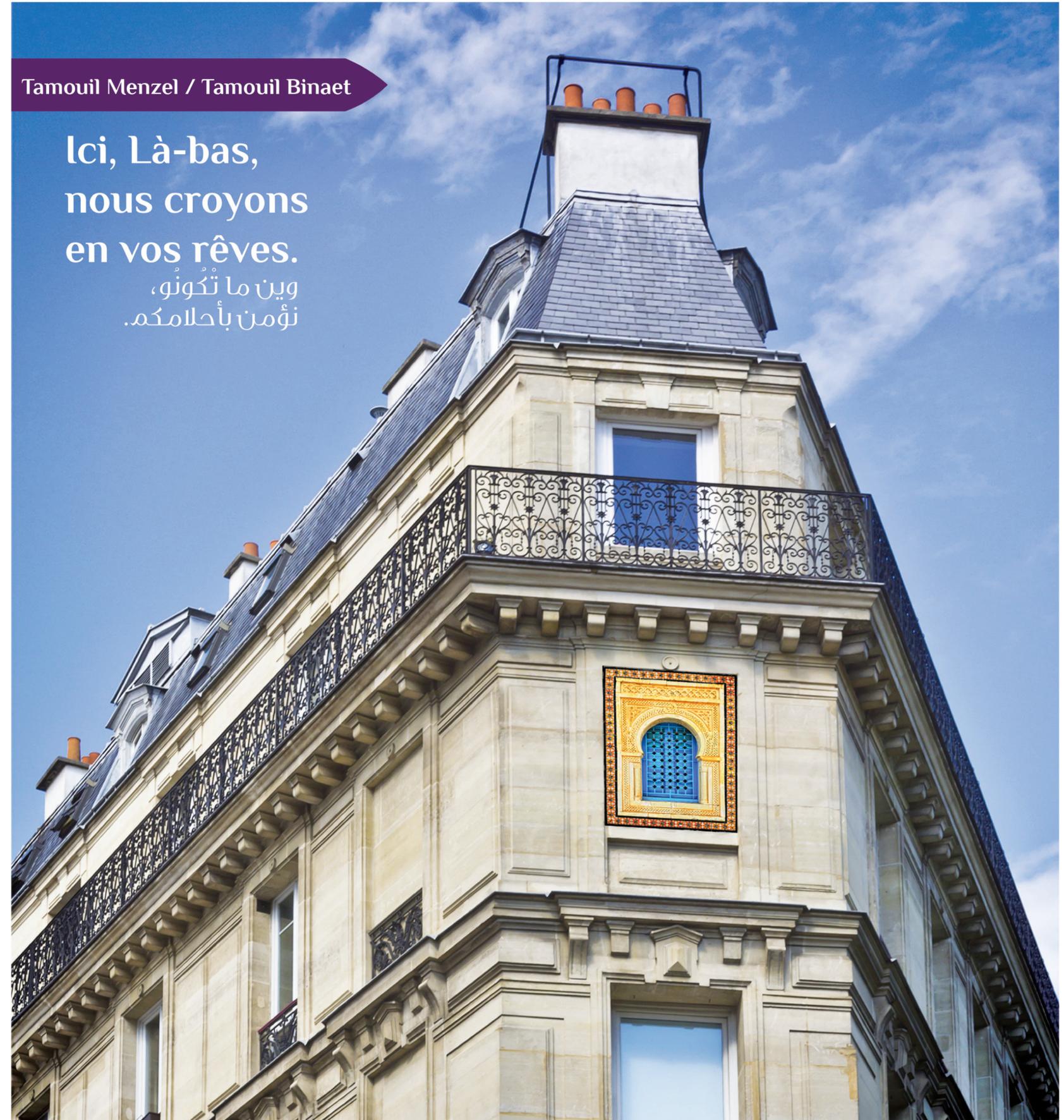
60th Anniversaire
Partenariat
Le Moteur - Mercedes-Benz
1954-2014

LE MOTEUR et son réseau. ZI Charguia I 2035 Tunis - Tél.: 31 300 400 - Fax: 71 205 222-www.mercedes-benz.tn

Tamouil Menzel / Tamouil Binaet

Ici, Là-bas,
nous croyons
en vos rêves.

وين ما تَكُونُو،
نؤمن بأحلامكم.



قيَم تجمَعنا
Des valeurs à partager

مصرف الزيتونة
BANQUE ZITOUNA



Défiscalisation des heures supplémentaires

Deux lois de finances sont en cours d'élaboration intensive au ministère de l'Economie et des Finances. La première est la loi de finances complémentaire devant être soumise à l'examen de l'Assemblée nationale constituante courant juin. Elle s'emploiera notamment à impulser l'investissement et apporter une série de rectifications des dispositions adoptées pour 2014. Parmi les points critiques concernés figure le barème des tranches de revenus exonérés d'impôts. La première tranche qui est de 5 000 dinars par an, touchant une large frange de petits revenus, s'avère plombée dès qu'on y intègre les heures supplémentaires. Du coup, les travailleurs de base rechignent à accomplir la moindre heure supplémentaire. Un accord est nécessaire à ce sujet, sachant que l'ensemble des barèmes sera révisé pour 2015.

La deuxième loi de finances est en effet celle pour l'année prochaine. Elle engagera des révisions approfondies et sera marquée par des mesures plus appropriées, laisse entendre le ministre.



■ Hakim Ben Hamouda



Et la jeunesse, Monsieur le ministre !

Très pris par le sport, et qui plus est le football, le ministre de la Jeunesse, des Sports, de la Femme et de la Famille, Sabeur Bouatay, doit trouver à présent le temps pour se pencher sur l'épineux dossier de la jeunesse. Comment réhabiliter les maisons des jeunes, soutenir les organisations de jeunesse, relancer les activités et encourager celles innovantes. Mais aussi s'attaquer aux questions épineuses des fléaux qui rongent les jeunes Tunisiens. De grands chantiers qui ne sauraient tarder à être ouverts.

Objectif : une forte relance de la diplomatie tunisienne

Son style commence à s'imposer. Discrètement, Mongi Hamdi, ministre des Affaires étrangères, alterne subtilement entre déplacements à l'étranger et travail en profondeur sur les grands dossiers de la diplomatie tunisienne. En affirmant des positions très nettes, tout en sachant qu'il marche sur un fil de rasoir. Dialogue interlibyen ? Oui, mais en tant que pays d'accueil, facilitateur et sous la bannière de l'ONU. Diplomates tunisiens pris en otage en Libye ? Des «*contacts avec toutes les parties prenantes, sans négociations directes avec les ravisseurs*». Mouvement diplomatique ? En concertation avec les représentants syndicaux et surtout sur la base de l'équité et de la performance.

Pour cet ancien haut fonctionnaire de l'ONU (20 ans entre New York et Genève), diplômé de Harvard, les diplomates et la diplomatie tunisienne, qui avaient accompli dès l'aube de l'indépendance de remarquables prouesses, sont capables aujourd'hui de servir de fer de lance de la nouvelle Tunisie à l'étranger. Il suffit de leur en donner les moyens et de les laisser travailler en tout professionnalisme, dans le cadre d'une large vision partagée.



AMI Assurances, Star et Tunis Re : la phase 2 a commencé



■ Habib Karaoui

est encore très faible en Tunisie (85 à 90% concentrés en assurance dommages), ce qui ouvre un large potentiel de croissance pour l'ensemble du marché.

Le secteur des assurances est-il entré ces dernières semaines dans une nouvelle phase de renforcement qui impactera l'ensemble de ses acteurs? Coup sur coup, AMI Assurances se transforme de mutuelle en société anonyme et procède à une augmentation de son capital réservée à ses adhérents et assurés. Tunis Re engage la recherche d'un partenaire stratégique auquel elle réserve la deuxième phase de son augmentation de capital. Quant à la Star, elle tire un meilleur avantage de son partenariat avec Groupama, son actionnaire de référence depuis 2008, à hauteur de 35%.

Le taux de pénétration de l'assurance en Tunisie est faible, rappelle Habib Karaoui, PDG de la Banque d'affaires de Tunisie. A peine 1,8% du PIB contre une moyenne mondiale de 7%. La part de l'assurance vie et, de manière générale, de l'assurance de personnes



■ Thierry Martel au centre

En visite à Tunis, début mai, le président de Groupama, Thierry Martel, a pu s'en entretenir notamment avec le ministre de l'Economie et des Finances, Hakim Ben Hammouda, et le président du Comité général des Assurances, Hafedh Gharbi. Avec la Star, Groupama travaille sur plusieurs niveaux, comme le fonctionnement, en investissant dans l'organisation et la refonte du système informatique ainsi que le déploiement du réseau commercial et l'élargissement de la gamme de produits avec notamment l'introduction des garages agréés pour l'automobile et le développement de l'assurance multirisques habitation et les PME. Dans une conférence donnée à cette occasion, Thierry Martel a analysé la relation assurance-croissance, soulignant sa contribution à l'encouragement de l'épargne et à la protection des biens et outils de croissance.

■ Lamjed Boukhris

La démutualisation d'AMI Assurances, une grande première dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, et le renforcement de ses fonds propres viennent à point nommé. Les souscriptions qui ont démarré le 16 mai pour se poursuivre jusqu'au 6 juin 2014 inclus devront lever un montant de 31,4 millions de dinars, souligne son directeur général, Lamjed Boukhris. Le capital sera ainsi porté, après clôture des souscriptions, à 13 220 560 dinars. La souscription en numéraire au capital pour un montant de 1 570 000 DT se fera par l'émission de 1 570 000 actions, au prix de 20 DT chacune, soit un nominal de 1 DT et une prime d'émission de 19 DT. Les demandes de souscription doivent être déposées au siège de Maxula Bourse.

Quant à Tunis Re, la dernière étape de l'augmentation de son capital pour le porter de 75 à 100 MD, dans le cadre d'une opération réservée à un partenaire stratégique, devra booster la notation technico-financière, risquant de subir l'impact de la dégradation de la notation souveraine de la Tunisie, indique Lamia Ben Mahmoud, PDG de la compagnie. Premier réassureur national en Tunisie, Tunis Re, fondée en 1981, affiche pour l'exercice 2013 de bonnes performances. C'est ainsi que le résultat global est de 7,674 MD contre 6,192 MD en 2012, soit une amélioration de 24%.

■ Lamia Ben Mahmoud





* أول عقد تأمين تكافلي جماعي للتقاعد التكميلي

- يوفر لأجرائكم رأس مال كيف يخرجو للتقاعد
- يشجعهم و يعزز انتماءهم للمؤسسة
- و هذا الكل في ظل امتيازات جبائية هامة،
للمؤجر و الأجير

على خاطر الكلنا واحد،
نرافقوكم و على تقاعد
أجرائكم نطمئنونكم

* منتج مطابق لأحكام المالية الإسلامية

Numéro Bleu
82 10 80 80

40 millimes/min à partir d'un mobile
20 millimes/min à partir d'un fixe

مبادئ نتقاسمها...

الزيتونة تكافل
ZITOUNA TAKAFUL



facebook.com/zitounatakaful.com.tn

Le temps du consulting

Leur expérience au gouvernement ne sera pas dilapidée. Nombre d'anciens ministres se regroupent par affinités dans des bureaux d'études spécialisés.



■ R. Saïdi



■ M. Selman



■ S. Besbes

C'est ainsi que Ridha Saïdi, ancien ministre auprès du chef du gouvernement (Hamadi Jebali, puis Ali Laarayedh) chargé des affaires économiques, et Mohamed



■ R. Ben Mosbah



■ N. Jouini



■ Y. Ouedherti

Selmane, ancien ministre de l'Équipement sous les deux gouvernements précédents, ont constitué Proconsult. Ils sont appuyés pour les questions fiscales et financières par Slim Besbes, ancien ministre des Finances par intérim. De leur côté, Ridha Ben Mosbah, ancien ministre du Commerce et PDG de la Compagnie des phosphates de Gafsa, du Groupe Chimique et de la Steg, Nouri Jouini, ancien ministre du Plan, et Yadh Ouedherti, ancien ministre de l'Éducation et directeur du cabinet présidentiel, ont lancé OJM Consult, avec pour concept Thinking Forward.

La nouvelle gouvernance de la Biat

Mohamed Agrebi, promu directeur général de la Biat, aura à ses côtés deux directeurs généraux adjoints, à savoir Hechmi Lakriche, chargé de la banque de détail, et Thameur Derbel, DGA chargé des ressources humaines. Deux personnalités indépendantes, reconnues pour leur compétence, rejoindront le conseil d'administration. Il s'agit d'Affif Chelbi, ancien ministre de l'Industrie, de l'Énergie et des Mines, et, bientôt, de Mehdi Sethom, fort de 17 ans d'expérience dans le conseil aux entreprises.



■ A. Chelbi



■ M. Agrebi



■ H. Akriche



■ T. Derbel

Bientôt les «au-revoir» de Kaberuka à la Tunisie

A peine rentré de Kigali (Rwanda) où il avait présidé les assemblées annuelles, le président de la Banque africaine de développement (BAD), Donald Kaberuka, doit faire ses valises pour partir de Tunis, cette fois-ci, définitivement. Dès début juillet prochain, il s'installera au siège «historique» de la Banque à Abidjan. Une grande partie des équipes, jadis à Tunis, y a déjà pris place.

A Tunis, les bureaux qui avaient abrité l'agence temporaire de relocalisation, avenue de la Monnaie, seront remis à leurs propriétaires. Seuls seront gardés ceux occupés actuellement aux Berges du Lac 2. On ne connaît pas encore avec précision les unités qui y seront maintenues.

Même s'il est prévu qu'il fasse ses «aux-revoir» officiels aux autorités tunisiennes, lors d'une cérémonie qui s'annonce en hommage, Kaberuka souligne qu'il ne s'agit que d'un simple au-revoir, tant il garde de bons souvenirs de son séjour en Tunisie et demeure attaché à ce pays d'accueil.



LA BNA
SPONSOR DE

L'OPEN
DE LA MARSA
DU 2 AU 7
JUN
2014



MAC SA, L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE.

Depuis 20 ans, MAC SA a toujours œuvré pour assurer une relation de confiance solide et une expertise fiable. Aujourd'hui, nous sommes devenus une référence dans les métiers de la bourse. Dès à présent, rejoignez une voie sûre où vos investissements seront valorisés.

■ Intermédiation en bourse ■ Gestion d'actifs ■ Finance d'entreprise ■ Recherches et analyses

www.macsa.com.tn



Ridha Sfar

Les pieds sur la braise

Son audition devant l'Assemblée nationale constituante l'a révélé aux Tunisiens. Ridha Sfar, ministre délégué chargé de la Sécurité, a su apaiser les tensions en apportant des clarifications convaincantes au sujet de l'entrée de croisiéristes israéliens. Affichant sérénité et sincérité, il a montré une grande maîtrise des questions sécuritaires et un réel respect pour les institutions républicaines. Il lui reste cependant une lourde tâche à assumer tant pour la restructuration et le renforcement des forces de sécurité que dans la lutte contre le terrorisme.



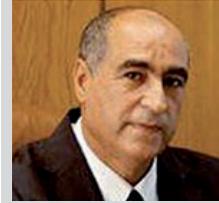
La guillotine

Le Conseil des ministres du mois de juin sera décisif. A mi-parcours du mandat du gouvernement (censé se terminer selon les mesures transitoires de la Constitution par des élections avant la fin de l'année), il devra trancher nombre de dossiers pendents, notamment des réglementations à abroger. «*La guillotine réglementaire sera indispensable, indique un membre du gouvernement, pour revisiter des textes désuets qui ne font que bloquer l'administration et pénaliser le citoyen et l'investisseur*».

Décès

Mohsen Ayari

L'un des pionniers de l'imprimerie moderne en Tunisie



Mohamed Sdiri

Diplomate et ancien ambassadeur à Abu Dhabi



Rafik Meddeb

Réalisateur à la Télévision tunisienne



Hechmi Ghachem

Journaliste, poète et homme de théâtre

Abdelmajid Attia

Educateur et écrivain, connu notamment pour son œuvre *El Mounbatt*

Hamed Chaabouni

Ingénieur télécom, retraité de l'UIT à Genève

Slimane Zouari

Militant syndical et membre de la première Assemblée nationale constituante



Dr Jilani Dabboussi

Ancien député-maire de Tabarka

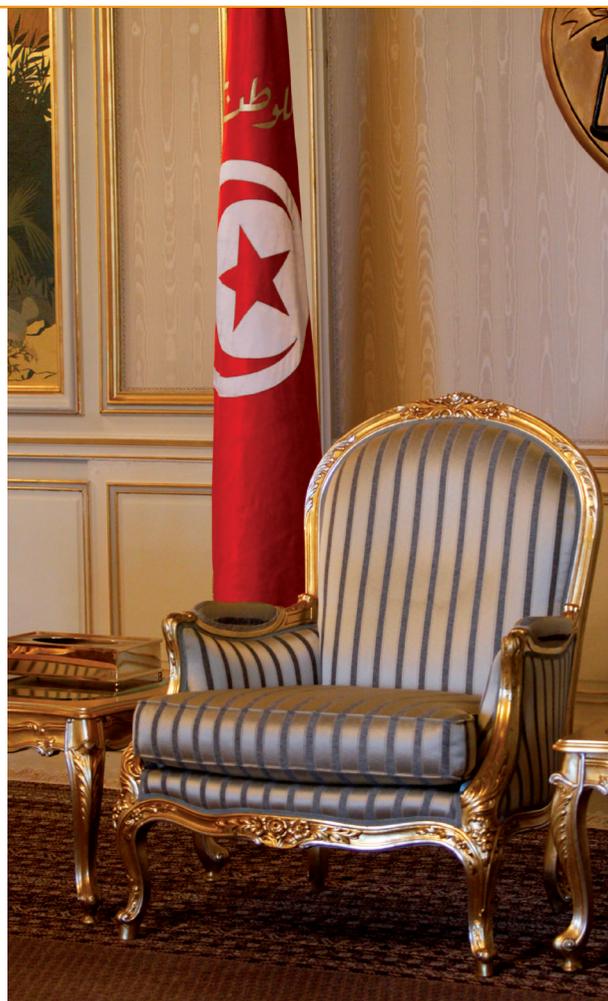
Comment devenir Président

Candidats à Carthage, n'en soyez pas dissuadés ! Les modalités réglementaires sont contraignantes, mais guère impossibles. Pour se faire élire président de la République, les conditions viennent d'être fixées par la Loi organique relative aux élections et aux référendums, adoptée par l'Assemblée nationale constituante le 1^{er} mai 2014 et promulguée le 26 mai 2014.

En bref, le candidat doit

- Etre électeur (électrice) jouissant de la nationalité tunisienne par la naissance, et étant de confession musulmane, âgé le jour de l'ouverture du scrutin de 35 ans minimum. S'il est titulaire d'une autre nationalité que la nationalité tunisienne, il doit présenter dans le dossier de candidature un engagement stipulant l'abandon de l'autre nationalité à l'annonce de son élection en tant que président de la République.
- Etre parrainé, en exclusivité, par dix (10) élus de l'Assemblée des représentants du peuple, ou quarante (40) des présidents des conseils de collectivités locales élus, ou par dix mille (10 000) électeurs inscrits et répartis sur au moins dix (10) circonscriptions électorales, à condition que leur nombre ne soit pas inférieur à cinq cents (500) électeurs par circonscription.
- Avoir déposé au Trésor public tunisien une caution financière d'une valeur de dix mille (10.000) dinars qui ne lui sera restituée que s'il obtient trois pour cent (3%) au moins des suffrages exprimés.

La campagne électorale est déclarée ouverte vingt-deux (22) jours avant la date du scrutin. Elle est précédée de la phase précampagne électorale ou pré-référendum qui s'étend sur trois mois. Lorsqu'un second tour du scrutin est organisé pour l'élection présidentielle, la campagne électorale est déclarée ouverte le lendemain de l'annonce des résultats définitifs du premier tour. La campagne s'achève dans tous les cas vingt-quatre heures avant le jour du scrutin.



La publicité politique est interdite durant la période électorale et il y est interdit d'annoncer la mise en place d'une ligne téléphonique gratuite, d'un porte-voix ou d'un centre d'appels pour un candidat, une liste candidate ou un parti, à travers des médias.

Le financement de la campagne électorale se fait par le biais de l'autofinancement (le candidat), le financement spécial (son parti) et le financement public. Il est interdit de financer la campagne électorale par des ressources étrangères (sous forme de donation, cadeau, subvention en espèces, en nature ou publicitaire), y compris les gouvernements, les individus et les personnes morales.

Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Lorsqu'aucun des candidats n'obtient au premier tour la majorité absolue des suffrages exprimés, un second tour est organisé auquel ne participent que les deux premiers candidats dans le classement. Le second tour est organisé durant les deux semaines suivant la proclamation des résultats définitifs du premier tour. A la fin de ce tour, le candidat ayant obtenu la majorité des voix est proclamé vainqueur. En cas d'égalité entre les deux candidats, celui le plus âgé est proclamé vainqueur. ■

Epoustouflante

L'Audi A6 Limousine



photo non contractuelle

Saisissante. Déterminée. Sophistiquée. L'Audi A6: Une berline de passion.

Découvrez l'Audi A6 Ambition Luxe 2.0 TFSI 180 CV DIN équipée de : Boite Automatique, phares Full LED, volant cuir multifonction 4 branches, radars avant et arrière, caméra de recul, climatisation automatique confort, système d'information conducteur avec écran 7", Multi Media Interface (MMI Radio Plus), Interface Bluetooth, Audi Music Interface et encore plus d'équipements qui font de l'Audi A6 une prouesse technologique.

Découvrez l'innovation révolutionnaire au terminal Audi



Présidence du gouvernement

Tahar Lassoued

Nommé Chef de cabinet du Chef du gouvernement

Ministère de l'Équipement, de l'Aménagement du territoire et du Développement durable

Fathi Mansouri

Nommé Chef de cabinet

Moncef Slihi

Ancien chef de cabinet nommé PDG de la Société du lac Sud de Tunis

- Né en 1956 à Siliana, il est titulaire d'un doctorat en sciences de la mer de l'Université de Bordeaux. Après 20 ans à l'étranger, en tant que président d'un bureau d'études en France et directeur dans une compagnie saoudienne, il est rentré en Tunisie après la révolution.

Ministère de l'Agriculture

Saad Seddik

Nommé PDG de la Sonede



- Né en 1956 à Béni Khedache, il est diplômé de l'École nationale du génie rural, des eaux et forêts (ENGREF), Paris. Nommé en 2008 directeur général du génie rural et de l'exploitation des eaux, il a été désigné en 2013 directeur général des barrages et travaux hydrauliques.

Tunisair

Saloua Sghaier

Nommée PDG de Tunisair

- Elle était jusque-là directeur général de la tutelle des entreprises au ministère de l'Industrie,

Ali Dridi

Nommé DGA de Tunisair

Habib Toumi

Nommé Secrétaire Général de Tunisair

Médias

Télévision tunisienne

Abdessatar Sahli

Nommé Président-directeur général de l'Établissement de la télévision tunisienne

- Né en 1961 à Gabès, il est titulaire d'un diplôme d'études supérieures en fiscalité de l'Institut de financement du développement du Maghreb arabe (IFID). Il a occupé le poste de directeur du Centre régional de contrôle des impôts à la Manouba jusqu'en 2011, puis directeur de l'information et de l'orientation fiscale jusqu'en 2013. Il a enseigné à l'Institut supérieur de gestion (ISG), à l'École supérieure de sciences économiques, commerciales et de gestion de Tunis.

Hannibal TV

Zouhair Guembri

Nommé directeur général d'Hannibal TV.



- Journaliste et homme de médias, il a occupé plusieurs postes au sein de différents organes de la presse tunisienne, notamment la chaîne nationale Tunis 7, dont il a été directeur de 2001 à 2008.

Assurances Salim

Dalila Koubaa

Nommée Directeur général de la société Assurances Salim

Rectificatif

Présidence de la République

Samir Hannachi

Nommé en qualité d'Attaché auprès de la Présidence de la République



Le Succès d'une banque

Parce que nous défendons les mêmes valeurs de solidarité et d'esprit d'équipe.
Parce que nous nous reconnaissons dans l'effort, la performance,
le dépassement de soi et la reconnaissance envers la nation.

La BNA soutient l'élite sportive tunisienne.

Une Banque, Un Esprit Olympique



PARTENAIRE OFFICIEL



Par Mansour Moalla

Depuis le 14 janvier 2011, on ne parle que d'élections. On ne vit que par et pour les élections. Aujourd'hui encore, on se dispute sur une question jugée «fondamentale», la séparation ou la simultanéité des élections législatives et de l'élection présidentielle.

Elections municipales : pourquoi ce silence ?

Depuis donc plus de trois ans, on ne fait que courir derrière le « pouvoir », terrible maladie qui a endeuillé l'humanité depuis l'origine des temps. Ceux qui ont «conquis» ce pouvoir aux élections d'octobre 2011 n'ont pas su quoi en faire et n'ont pas réussi à le garder. L'élection, au lieu d'être et de rester une fête de la démocratie, est devenue source de grandes difficultés pour le pays.

La commune, l'école de la démocratie

La commune et son conseil municipal représentent la base du système démocratique et constituent la première école de la citoyenneté. C'est au niveau de la commune que le citoyen apprend à s'intéresser aux affaires de la communauté et à servir autrui. La question donc se pose : pourquoi n'a-t-on jamais évoqué ce problème depuis la Révolution ?

Les élections, du temps de la dictature qui a déclenché la révolution, n'étaient qu'une formalité sans importance. On a donc décidé de dissoudre les conseils municipaux, ce qui s'imposait, mais on s'est gardé de les remplacer par des formations plus représentatives des populations concernées. On a jugé plus expéditif de nommer par la voie administrative des conseillers municipaux, ce qui en faisait de simples fonctionnaires dépendant de l'autorité centrale. Cet état de la question n'a pas changé à l'occasion des élections législatives d'octobre 2011.

On aurait pu procéder en même temps à des élections municipales. On ne l'a pas fait. Pourquoi ? Il n'y a qu'une réponse crédible : on a voulu faire des institutions municipales, des organismes électoraux au service du pouvoir. Ce dernier, sorti des élections, n'a pas respecté le vote des électeurs qui ne concernait que l'établissement de la constitution dans le délai d'un an. Il s'est converti en assemblée législative et en parlement détenant un pouvoir gouvernemental. C'était un abus de pouvoir manifeste, surtout que la Constitution n'a été établie qu'après plus de deux ans. Le résultat de cette course au pouvoir n'a pas été particulièrement très brillant et s'est traduit par le départ des gouvernants et la création d'un gouvernement considéré comme non partisan composé de technocrates indépendants, ce qui est manifestement un échec du personnel politique.

Les «délégations spéciales» : 264 organismes électoraux

Ce tumulte et ces improvisations politiques se sont répercutés sur le destin des municipalités. Celles dissoutes ont été remplacées par des «délégations spéciales»

Le Chef du gouvernement pourra assurer l'intérim de la présidence de la République, s'étant engagé à ne pas se présenter aux élections.

dépendant étroitement du pouvoir central. Ce n'étaient plus que des agents électoraux au service des autorités en place. On s'explique ainsi l'absence d'élections municipales depuis plus de 3 ans. Ce phénomène n'est pas sans réduire considérablement la sincérité des élections générales prévues pour la fin de l'année. On peine en effet à écarter les fonctionnaires désignés en grand nombre par le gouvernement démissionnaire dans le but de «gagner» les élections. Or les «délégations spéciales» qui ont remplacé les conseils municipaux dissous ont été transformées en machines électorales. Leur gestion déficiente le prouve et l'état de nos villes et de nos rues en est le témoin jusqu'à ce jour.

Nécessité d'élections municipales crédibles et transparentes

Il y a lieu donc, à l'effet de rendre les élections plus crédibles et plus sincères, de dissoudre ces organismes nommés et de procéder le plus rapidement possible à des élections municipales pour disposer ainsi de conseils municipaux plus représentatifs et indépendants, ne cherchant pas, en tant qu'institutions, à favoriser telle ou telle catégorie politique.

Ces élections municipales doivent précéder les élections législatives ou avoir lieu au plus tard en même temps que les élections générales, sinon elles seront organisées par le gouvernement issu de ces élections qui veillera certainement à favoriser son propre clan électoral et en refaire éventuellement et de nouveau de simples agents électoraux.

Peut-on maintenir en fonction les organismes politiques ?

Aboutir à des élections sincères et crédibles d'ici la fin de l'année ne sera pas chose facile. Il n'y a pas que les fonctionnaires et les «délégations spéciales» comme moyen de jeter la suspicion sur ces élections, il y a également les organismes politiques en place qui ne bénéficient plus depuis octobre 2012 d'une légitimité électorale mais se suffisent d'une existence de fait imposée par les événements et les dirigeants concernés. Organiser aujourd'hui des élections avec une Assemblée dont le mandat légal a expiré depuis octobre 2012 et dont le président est un candidat potentiel à la présidence de la République, et ne pouvant donc être neutre, c'est compromettre gravement le crédit que l'on peut accorder aux futures élections. C'est nettement privilégier le parti majoritaire dans cette Assemblée. Celle-ci doit donc mettre fin à son existence pour sauvegarder la confiance des électeurs dans les futures élections générales. Il en est de même en ce qui concerne la présidence de la République

dont le titulaire est issu de l'ANC. Celle-ci partie, son élu, le président de la République, devrait logiquement mettre fin à son mandat pour pouvoir, s'il le souhaite, se présenter à la présidence de la République sur un pied d'égalité avec les autres candidats. Rester en fonction et utiliser les moyens dont bénéficie la présidence de la République pour se faire élire ne peut aussi que jeter le doute sur la sincérité de telles élections.

Il serait donc plus honnête, plus loyal, que l'ANC, son président et le président de la République se libèrent, mettent fin à leur mission de façon digne et honorable et contribuent ainsi à des élections sincères, transparentes et au-dessus de tout soupçon. Dans le cas contraire, ils auront contribué à l'échec d'une épreuve électorale qui sera déterminante pour l'avenir du pays. Le pays essaie de sortir d'une grave crise dont l'aspect économique devient de plus en plus menaçant. Personne n'a le droit de retarder la sortie de cette crise ou de ne pas favoriser une telle issue. On dira, sans l'Assemblée et son président et sans président de la République durant la période des quelques mois qui nous séparent des élections, ce serait le vide et certains diront le chaos. En attendant une telle hypothèse destinée à effrayer, on n'a que le trop-plein de confusion si l'on en juge par des débats «parlementaires» jugés indignes par le grand nombre.

Soutenir le gouvernement et le juger sur le résultat

Le gouvernement en place est soumis à des tiraillements qui ne peuvent que l'empêcher de progresser. Il est le seul à avoir bénéficié d'un «consensus» qui n'est pas encore mis en cause. Il ne peut pas l'être. Le pays aujourd'hui n'a pas d'autre choix. Libérons le gouvernement. Sinon, on ne pourra juger de son efficacité si l'on cherche à le harceler sans cesse. Il n'a plus que six mois. On peut lui confier la tâche de remplacer l'ANC par des décrets en cas de nécessité. Le Chef du gouvernement pourra assurer l'intérim de la présidence de la République, s'étant engagé à ne pas se présenter aux élections. Les six mois passeront vite et essayons de les utiliser efficacement. Si l'on garde la confusion actuelle, c'est comme si de rien n'était, comme si l'économie était prospère, comme si le terrorisme et l'insécurité avaient disparu, comme si le voisinage était calme...

Sommes-nous ainsi devenus aussi inconscients, multipliant les querelles, les troubles et les grèves ? Un sursaut national, une entente sur l'essentiel : liberté, investissements, confiance, croissance économique, paix sociale, des objectifs majeurs sur lesquels il n'y a pas de divergence. Attachons-nous à atteindre de tels objectifs et le pays en sera reconnaissant.■

M.M.

58^e anniversaire de l'Armée nationale

Un sens élevé

La célébration en ce mois de juin du 58^e anniversaire de la création de l'Armée est l'occasion pour les Tunisiens de rendre un hommage appuyé à nos vaillantes forces armées. Sollicitées depuis l'aube de l'indépendance sur tous les fronts, elles ont toujours fait preuve de patriotisme, d'engagement et d'un sens élevé du devoir national. Dans la protection de nos frontières, la lutte contre le terrorisme et la défense des valeurs républicaines, elles payent un lourd tribut, le prix de l'honneur de servir la patrie. Ces quelques photos prises au mont Chaambi illustrent les temps forts de l'irréductible chasse aux terroristes.

Photos : Ministère de la Défense nationale



du patriotisme









Ahmed Néjib Chebbi

Le dernier combat

Quand il s'agit de juger ses anciens alliés, Ahmed Néjib Chebbi ne fait pas dans la nuance. L'UPT ? Le Front du salut ? Le Dialogue national ? «Des coquilles vides, ils ont fait leur temps», explique-t-il avec un brin de mépris.

Cela est dit sur le ton de l'évidence. Sur sa lancée, il tire sur tout ce qui bouge. Il ne fait pas bon être aujourd'hui en désaccord avec le président d'Al-Joumhouri. Il renvoie dos à dos Nidaa et Ennahdha, «*deux partis obnubilés par le passé*», alors que son parti «*est tourné vers l'avenir*», s'en prend à Béji Caïd Essebsi, «*un homme que j'aime bien... mais avec qui je n'ai pas d'atomes crochus...*», répond du tac au tac à Hamma Hammami, l'ancien compagnon de lutte qui l'avait appelé à plus de constance, en lui rappelant que «*charité bien ordonnée commence par soi-même*», justifie la motion de censure contre Amel Karboul et Ridha Sfar et le retrait du Bloc démocratique à l'ANC.

L'homme enchaîne les virages à 180° avec la dextérité d'un champion de formule 1 au risque de désarçonner ses amis qui ont bien du mal à se retrouver dans sa dialectique. Heureusement qu'il y a les inconditionnels qui n'hésitent pas à se livrer à des contorsions intellectuelles pour justifier le nouveau positionnement de Si Néjib. Il se targue d'être le seul à avoir une pensée politique qui se résume en 5 points : la restauration de l'autorité de l'Etat, la sécurité, l'amélioration du pouvoir d'achat, l'emploi des jeunes et le développement régional. On tombe en pamoison devant l'originalité de ces propositions. Quand on lui objecte qu'en agissant de la sorte, il risque d'affaiblir

l'opposition, il répond que l'histoire lui donnera raison, comme elle l'avait fait pour ses prises de position antérieures : son opposition à la dissolution du RCD et à l'article 15 dont les dispositions ont été reprises dans l'article 167 de la loi électorale, entre autres.

On n'a rien dit si on n'a pas parlé des ambitions présidentielles de Chebbi : une idée fixe qui, à mesure qu'on s'approche des échéances électorales, a tourné à la monomanie. A 70 ans, il estime qu'il est bien placé pour s'installer à Carthage pour le prochain quinquennat, malgré les 2% d'intentions de vote dont le créditent les instituts de sondage. Ce serait une belle consécration. Il suffit de recueillir 800 000 voix pour accéder au second tour où il retrouvera... Si Béji. «*La partie est jouable*», estime-t-il. Il y a quelque chose de pathétique à voir Ahmed Néjib Chebbi s'escrimer à nous faire partager son optimisme alors que la situation est bien plus compliquée.

Les élections, c'est réellement le fil d'Ariane qui peut nous aider à voyager à travers le labyrinthe de sa pensée et du coup, cela donne de la cohésion et de la cohérence à ses actes et ses déclarations. Les renversements d'alliances, l'agressivité à laquelle il ne nous avait pas habitués, les fanfaronnades s'insèrent tous dans une stratégie de conquête du pouvoir. ■■■

H.B.

A 70 ans (il les aura le 30 juillet prochain), Ahmed Néjib Chebbi, le leader incontesté du parti Al-Joumhouri revenu à son identité PDP, va certainement livrer à la fin de l'année l'ultime combat d'une vie politique bien remplie. Car sa religion est faite, même s'il n'a pas encore annoncé sa décision, même si son parti ne l'a pas désigné officiellement. Ce sera chose faite dès que la date des élections sera connue, nous précise-t-il. Au passage, il note qu'il est favorable à des dates séparées pour les deux scrutins avec en premier l'élection présidentielle qui sera déterminante et entraînera le reste.

C'est évident que pour lui et pour son parti, cette élection sera prioritaire. Il s'en explique longuement : selon la Constitution, le président de la République aura des attributions importantes, dont celle, essentielle, d'être le garant de l'application de la Constitution. Celle-ci est encore à l'état de texte. *«Il faut la mettre en œuvre, surtout mettre en œuvre les libertés et les droits énoncés par la Loi fondamentale, mais aussi installer les instances indépendantes prévues par la Constitution et également défendre l'identité du pays»*. Selon lui, c'est ce vaste chantier confié au président de la République qui sera le sien, dès sa prise de fonction à Carthage. Le chef de l'Etat jouit de la *«légitimité populaire»* acquise aux élections, ce qui lui donne une primauté, d'autant que lorsqu'il assiste au Conseil des ministres, c'est lui qui le préside.

Carthage en point de mire

L'élection présidentielle, il s'y prépare sérieusement. Son programme tient en cinq objectifs : 1- restaurer l'autorité de l'Etat, 2-rétablir la sécurité, 3-améliorer le pouvoir d'achat, 4- l'emploi des jeunes, 5- le développement des régions. Quelle équipe le secondera dans sa campagne? Elle est déjà formée, nous dit-il, composée de jeunes de moins de vingt-cinq ans. L'équipe rapprochée compte une coordinatrice, une chargée com, une chargée des études ainsi que des



responsables régions et réseaux. Elle est plutôt féminisée (3 sur 5). Trois poids lourds en font partie en tant que conseillers: Ali Hachani, diplomate chevronné et ancien ambassadeur de Tunisie à l'ONU comme conseiller diplomatique, un militaire à la retraite, le colonel-major Mahmoud Mzoughi en tant que conseiller défense et sécurité, et Taëb Houidi en qualité de conseiller économique. On ne peut être plus clair que dans sa tête, il est déjà candidat. Comme huit autres au plus, pronostique-t-il. Parmi lesquels il y aura Moncef Marzouki et Mustapha Ben Jaafar à qui il ne demande pas de démissionner pour mener leur campagne électorale, car aucune disposition dans la loi d'organisation des pouvoirs publics ne les y contraint. *«Il faut être vigilant pour qu'ils n'utilisent pas les deniers de l'Etat dans leur campagne électorale»*, se contente-t-il de répondre à notre interrogation.

Ne demandez pas à Néjib Chebbi s'il croit vraiment en ses chances alors que la plupart des instituts de sondage le créditent de 1 à 2% des intentions de vote. Il est sûr d'accéder au moins au second tour et pour convaincre son interlocuteur, dubitatif, il ne fait pas dans la modestie : *«Les Tunisiens me respectent»*,

nous confie-t-il. Il a eu l'occasion de le constater à chacune de ses visites à l'intérieur du pays. Le sondage que son parti a commandé et qui se base sur un choix de noms de *«candidats potentiels»* et non sur une réponse spontanée des sondés a fini par emporter sa conviction. Joignant le geste à la parole, il sort son stylo et un bout de papier sur lequel il inscrit les noms des deux pôles du paysage politique tunisien que sont Nidaa Tounès et Ennahdha, crédités chacun de 30% des intentions de vote. Entre les deux, il inscrit les 40% d'indécis. C'est parmi ceux-là (2 millions si l'on s'en tient à la proportion d'électeurs en 2011) qu'il compte réunir le chiffre magique que les Américains appellent le *«winning number»*, qui tourne autour de 800.000 voix. Lequel chiffre permettra à celui qui l'obtient d'être qualifié au second tour. Selon toute vraisemblance, son adversaire sera le président de Nidaa Tounès, Béji Caïd Essebsi. Cette hypothèse n'est pas celle qu'il aurait souhaitée mais *«contre mauvaise fortune on fait bon cœur»*, a-t-il l'air de dire. Avec BCE, *«un homme qu'il respecte et qu'il affectionne, mais...»* le courant ne passe pas. Et c'est peu dire.

Il y a incompatibilité totale entre les deux hommes et puis, Nidaa ■■■



■ En famille, de gauche à droite: Sarra, Louay, Naïma (sa petite fille), Hajer, Safia Mestiri (son épouse), Nadia, et Haïfa



SCORPIO PICK UP DOUBLE CABINE 4X2/ 4X4 صنديد و قلبو حديد



TBWA POINT CARRE

Mahindra

Ets Zouari
Matériels Agricoles & Manutention

Tunis:
Route de Sousse, GP1 Km7 - 2033 Mégrine
Tél.: (+216) 71 425 355 / Fax: (+216) 71 425 253

Sousse
Route de ceinture, 4022 Z.I. Akouda - Sousse
Tél.: (+216) 73 343 333 / Fax: (+216) 73 343 233

Sfax:
Route de Gabes, boulevard de l'environnement, Km2,5 Sfax
Tél.: (+216) 74 246 550 / Fax: (+216) 74 246 505

The Creative Life

TCL



TCL crée de la valeur pour vous

La technologie de rétro-éclairage LED offre une superbe qualité d'image tout en garantissant une faible consommation ! Les LED illuminent précisément chaque pixel pour des images plus détaillées et contrastées.



3 GARANTIE
ANS

 N° Vert 80 100 500



■ ■ ■ Tounès, comme d'ailleurs Ennahdha, est un «parti qui regarde vers le passé», alors que lui et son parti sont tournés vers l'avenir. Mais à l'évidence, il convoite les voix islamistes. Il rappelle leur combat commun pendant les années de braise. «Ils m'ont toujours trouvé à leurs côtés dans les épreuves qu'ils ont endurées», confie-t-il. Il paraît convaincu qu'Ennahdha ne présentera pas de candidat à l'élection présidentielle, car le mouvement islamiste craint non seulement de ne pas être au second tour mais par-dessus tout, il a une appréhension terrible d'être vaincu à plate couture.

Ahmed Néjib Chebbi est convaincu que le prochain président sera «un représentant des forces modernistes» par opposition aux forces que sont les islamistes —mais sans qu'il le dise pour ne pas les effaroucher— et les gens de Nidaa Tounès formé de destouriens nostalgiques de Bourguiba. Il se voit bien en cet homme-là. Car il se considère comme l'homme qui n'a jamais renié son histoire personnelle d'opposant historique à la dictature, celle de Bourguiba comme celle de Ben Ali, ni les valeurs sur lesquelles il a fondé ses choix politiques. Ces valeurs, il tient à les détailler, ce sont les «libertés et la démocratie inclusives, c'est-à-dire pour tous»; «la quête de ■ ■ ■



Ahmed Néjib Chebbi

L'homme et son parti

Ahmed Néjib Chebbi est né le 30 juillet 1944 dans une famille originaire de Tozeur. Bachelier scientifique du Lycée Carnot, il débute des études de médecine à Paris avant de les abandonner et de revenir à Tunis pour faire ses études de droit qu'il poursuit à Alger. Il est avocat de profession. Il débute sa vie militante au sein de l'Uget où il représente la tendance progressiste. Arrêté en 1966 et jugé par la Cour de sûreté de l'Etat, il est condamné en 1970 à onze ans de prison. Gracié, il s'exile en Algérie en 1971 puis part en France pour se consacrer exclusivement au militantisme. Lors des procès politiques de 1974 et 1975, il est de nouveau condamné par contumace à neuf et douze ans de prison. En tout, il est condamné à 32 ans de prison.

Nationaliste arabe proche du Baath, il rompt avec ce parti. Militant de gauche et figure de l'opposition aux régimes de Bourguiba et Ben Ali, il fonde en 1983 le Rassemblement socialiste progressiste (RSP), légalisé après 1987. En 2001, ce parti prend la dénomination de Parti démocrate progressiste (PDP). Le 18 octobre 2005, il entame une grève de la faim avec sept autres personnalités de la société civile à l'occasion du Sommet mondial de la société de l'information à Tunis. Cette grève se poursuit jusqu'au 18 novembre. En décembre, il contribue à la création du «Comité du 18 octobre», une structure informelle réunissant le PDP, l'opposition démocratique et des dirigeants d'Ennahdha. En 2006, il cède son poste de secrétaire général à Maya Jéribi, première femme à occuper une telle fonction en Tunisie. En 2007, il observe avec elle une grève de la faim du 20 septembre au 20 octobre pour protester contre la décision judiciaire d'expulser leur parti des locaux qu'il occupe au centre de Tunis. En 2004, il appelle au boycott des élections où il n'y avait pas, selon lui, «les conditions minimales d'honnêteté et de transparence». En 2009, il tente de se présenter à l'élection présidentielle contre Ben Ali. Un mois avant le dépôt officiel des candidatures, il y renonce en dénonçant ce qu'il considère comme un scrutin «faussé».

Après la révolution du 14 janvier 2011 et la chute du régime de Ben Ali, il est nommé ministre du Développement régional au sein du premier gouvernement de Mohamed Ghannouchi, avant de démissionner le 1^{er} mars 2011 quand Béji Caïd Essebsi devient Premier ministre. Le 23 octobre 2011, il est élu membre de l'Assemblée nationale constituante.

Suite à l'annonce de la fusion, au cours du congrès des 8 et 9 avril 2012, du PDP avec notamment Afek Tounès et le Parti républicain ayant donné le «Hizb Al-Joumhouri», il est élu comme président de la Haute Instance politique de cette formation et siège au Bureau exécutif.

Cette fusion ayant échoué avec le départ de ses autres composantes, la nouvelle dénomination du parti est gardée. ■

R.B.R.





■ ■ ■ *l'équité et de la solidarité sociales»; «un patriotisme sourcilieux chevillé au corps fait de fierté envers tout ce que représente la Tunisie, son histoire, sa culture, sa langue»... «l'attachement à la modernité et au progrès». Dans son combat pour ces valeurs, il dit qu'il n'a pas d'idéologie, mais une «pensée politique» qui le guide. Ainsi en 2011, contre Ennahdha, il n'a pas mené un combat contre les idées que le parti islamiste a prônées mais «contre l'hégémonisme et le conservatisme» qu'il a représentés.*

Une dynamique de victoire

Ahmed Néjib Chebbi fera tout donc pour accéder au second tour, non seulement parce qu'il le rapprochera de Carthage, mais parce que cela va créer une dynamique de victoire qui profitera à son parti. Sur les 800 000 voix escomptées, 400 000 devront tomber dans l'escarcelle d'Al-Joumhourî lors des élections législatives qui s'ensuivront. Ce parti présentera des listes dans toutes les circonscriptions électorales, nous précise-t-il. «Le process» de choix et d'investiture des candidats est en voie d'être mis au point, ajoute-t-il sans trop s'étendre sur la question. Lui, mènera la campagne présidentielle et tous ses efforts y seront concentrés. D'autres dans la direction du parti seront responsables de la campagne législative. Probablement, cette campagne sera conduite par la secrétaire générale du parti Maya Jérîbi. Au fait, où est passée la passionaria au tempérament de feu d'Al-Joumhourî? Elle se fait discrète ces derniers temps puisqu'on

la voit peu sur les médias, lui fait-on observer. Posez-lui la question, nous répond-il, lapidaire. On n'en saura pas plus. Parmi les fidèles des fidèles, il y a certainement son frère et porte-parole du parti, Issam Chebbi, mais aussi Iyed Dahmani, omniprésent à ses côtés et certainement l'un des plus proches collaborateurs s'il accède à Carthage inch' Allah. Ahmed Néjib Chebbi ne renie rien de son passé. Les pages glorieuses comme celles qui prêtent à polémique, pas même d'avoir signé le «Pacte national» avec Ben Ali en 1988 au nom du Rassemblement socialiste progressiste (RSP), l'ancêtre du PDP. Il n'a pas l'air de regretter, non plus, tout ce qu'il a fait depuis la révolution. Surtout depuis les élections d'octobre 2011. Avoir rompu avec Al-Massar, avoir quitté l'Union pour la Tunisie, le Front du salut et le Dialogue national. Pour se donner bonne conscience, il rappelle où en sont toutes ces entités actuellement. Pratiquement au point mort.

On lui reproche son inconstance. Il n'en a cure. On lui fait grief de la tiédeur de sa position concernant la disposition sur l'exclusion; il s'en défend en rappelant que, lorsque l'article 15 a été inscrit dans le décret-loi portant convocation des électeurs en 2011, «j'ai été le seul à me dresser contre. Nous avons combattu l'exclusion en indiquant que ceux qui étaient accusés parmi les responsables de l'ancien régime

devraient rendre des comptes personnellement devant une justice indépendante». «Sur cette question, je n'ai pas changé d'avis», soutient-il. «Je l'ai fait non pas par calcul électoral, mais parce que c'était l'intérêt de la Tunisie», ajoute-t-il. Sur l'interpellation des ministres du Tourisme et de la Sécurité au sujet de l'entrée de détenteurs de passeports israéliens, il n'en démord pas. C'est d'abord une «pratique démocratique de base» pour mettre les points sur les i et non pour censurer les deux ministres, dit-il, en précisant qu'en plus de cinquante ans de pratique de la motion de censure par la Vème République en France, une telle motion n'a abouti qu'une seule fois à la censure du gouvernement. Il a justifié le fait d'avoir retiré la motion de censure pour y substituer une déclaration que le retrait est possible en Tunisie et que «nous avons eu recours à cette méthode». Sur tout ce qui s'est passé depuis les élections de l'ANC, il est plus que prolix, rappelant les faits dans les détails depuis ce soir du 23 octobre 2011 quand il avait félicité les vainqueurs et déclaré que sa place était désormais dans l'opposition et jusqu'au «choix non consensuel» du chef du gouvernement Mehdi Jomaa que «nous avons pourtant soutenu et à qui nous témoignons toujours le préjugé favorable en lui souhaitant de réussir, car sa réussite est celle de la Tunisie», en passant par l'épisode Ahmed Mestiri, défendu mordicus.

Pour lui, «avoir eu raison avant les autres» est une évidence. Même si on lui dit que cela ne constitue pas forcément une qualité pour l'homme politique qu'il est, il reste droit dans ses bottes. Il a choisi son chemin et ce n'est pas maintenant qu'il va changer. Même cette phase «élargissement-rétrécissement» du parti Al-Joumhourî qui s'est soldée par un échec, il ne la regrette pas. «C'est mieux ainsi», l'entend-on dire, car son parti le PDP a gardé son identité. Il ne regrette que la défection de ceux qui étaient ses camarades de parti comme Mohamed Hamdi et ceux qui l'ont suivi (entendez ceux qui ont formé avec ce dernier l'Alliance démocratique), parce que ceux-là font partie de sa famille. ■

R.B.R.

Qui financera les deux campagnes ?

Quels moyens financiers seront mis sur la table par Al-Joumhourî pour ses deux campagnes, surtout que la loi électorale est restrictive quant à la publicité politique et sévère en ce qui concerne le financement autre que public? Néjib Chebbi reconnaît: «En 2011, les chèques pleuvaient, en veux-tu en voilà, ce n'est plus le cas maintenant». C'est qu'entretiens, son parti n'est plus aussi attractif et puis la crise économique est passée par là. Quant aux adhérents, leur nombre, après avoir culminé à plus de 50.000 suite à la fusion de 2012, est révisé à la baisse à quelque 35.000 et même à 17 ou 16 000. Faute de moyens financiers, le parti comptera sur ses ressources humaines.

VOTRE BANQUE AU CENTRE DE VOS ACTIVITÉS



PARCE QUE VOTRE SATISFACTION EST AU COEUR DE NOS PRÉOCCUPATIONS, L'UIB S'ENGAGE À VOUS ACCOMPAGNER DANS LE DÉVELOPPEMENT DE VOS ACTIVITÉS SELON VOS DIVERS BESOINS, À TRAVERS DES SOLUTIONS DIVERSIFIÉES ET UNE ÉQUIPE DE SPÉCIALISTES À VOTRE DISPOSITION.



APPEL D'OFFRES NATIONAL N°10/2014

POUR LE DEBARQUEMENT DES RESIDUS LIQUIDES DES CALES MACHINES DES NAVIRES DE LA COMPAGNIE TUNISIENNE DE NAVIGATION ESCALANT AUX PORTS DE RADES ET LA GOULETTE

La Compagnie Tunisienne de Navigation lance un appel d'offres national pour le débarquement des résidus liquides des cales machines des navires de la Compagnie escalant aux ports de Rades et La Goulette.

Ne peuvent soumissionner au présent appel d'offres national que les prestataires de service ayant une capacité de débarquement des résidus liquides des cales des navires d'au moins 60 mètres cubes par jour.

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres national peuvent retirer le dossier y afférent auprès du siège de la Compagnie Tunisienne de Navigation sis au 5, Avenue Dag Hammarskjöld 1001 Tunis, Secrétariat de la Commission des Marchés - 2ème étage.

CONSTITUTION DES OFFRES

L'offre doit être constituée des documents suivants :

- Un cautionnement provisoire conformément aux dispositions du cahier des charges.
- Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
- L'offre technique qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges.
- L'offre financière qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges.

Ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges.

MODALITES D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être placées sous triple enveloppes séparées et scellées. L'enveloppe extérieure doit porter la mention obligatoire:

APPEL D'OFFRES NATIONAL N°10/2014
POUR LE DEBARQUEMENT DES RESIDUS LIQUIDES DES CALES
MACHINES MACHINES DES NAVIRES DE LA COMPAGNIE
TUNISIENNE DE NAVIGATION ESCALANT AUX PORTS DE RADES ET
LA GOULETTE

Cette enveloppe extérieure doit contenir:

- Un cautionnement provisoire conformément aux dispositions du cahier des charges.

- Les documents administratifs énoncés au cahier des charges.
- Une enveloppe A scellée contenant l'offre technique telle que précisé au cahier des charges.
- Une enveloppe B scellée contenant l'offre financière telle que précisé au cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées sous pli postal fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre central de la Compagnie Tunisienne de Navigation contre récépissé à l'adresse suivante:

COMPAGNIE TUNISIENNE DE NAVIGATION
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
5, Avenue Dag Hammarskjöld 1001 – Tunis

et ce au plus tard le **Lundi 09 Juin 2014 à 17H00**, dernier délai de réception des offres par le bureau d'ordre de la CTN. Le cachet du bureau d'ordre de la CTN fait foi.

Toute offre ne comportant pas un cautionnement provisoire ou n'est pas conforme aux conditions du cahier des charges ou reçue après la date limite de réception des offres ou autrement à ce qui est prévu au cahier des charges sera nulle et non avenue.

OUVERTURE DES PLIS

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le **Mardi 10 juin 2014 à 09H30** au siège de la Compagnie Tunisienne de Navigation sis au 5, Avenue Dag Hammarskjöld Tunis et ce à la salle des réunions du Secrétariat de la Commission des Marchés située au 2ème étage (**stricte respect des horaires et date indiqués ci-haut**). Nous vous invitons par ailleurs à vous présenter **15 minutes avant l'horaire prescrit ci-dessus**.

Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés désirant y assister doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et d'un pouvoir délivré à cet effet pour les représentants des soumissionnaires.

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires se trouvent liés par leurs offres pour une période de 120 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.

Portraits en fléchettes

En lecteur fidèle et attentif de Leaders, Ahmed Néjib Chebbi ne pouvait pas être pris de court lorsqu'on lui demande de dresser des portraits en fléchettes des principaux dirigeants. Mais, il prend le temps d'y réfléchir par deux fois, pour certains. Sans hésiter.



Hamadi Jebali

Figure historique de l'Islam politique en Tunisie, il a fait preuve de pondération. Mais son expérience gouvernementale a été malencontreuse.



Hamma Hammami

Je respecte en lui le militant de toujours. Il m'a appelé sur vos colonnes à plus de constance dans mes prises de position. Je lui réponds : charité bien ordonnée commence par soi-même.



Moncef Marzouki

Nous nous sommes souvent opposés. Depuis sa désignation comme président de la République, nous avons enterré la hache de guerre. Quoique l'avenir nous réserve, j'arriverai à garder des relations de respect avec lui.



Kamel Morjane

C'est un homme que j'ai défendu à l'aube de la révolution au moment où il a été la cible de tous ses adversaires. Je n'ai pas changé d'avis quant à ses qualités personnelles.



Mustapha Ben Jaafar

Nous nous sommes trouvés aux antipodes à la vie politique depuis la révolution, malgré les valeurs que nous sommes censés partager.



Samir Bettaïeb

Il faut qu'il fasse attention au temps qui court.



Béji Caïd Essebsi

C'est un homme que je respecte et que j'affectionne. Mais nous n'avons ni la même histoire ni la même vision de l'avenir.



Mehdi Jomaa

Il a bien réussi le passage des cent jours. Les Tunisiens continuent à lui accorder le préjugé favorable.



Rached Ghannouchi

Il nous a trouvés, mon parti et moi, toujours à ses côtés à l'occasion de toutes les épreuves qu'il a endurées lui-même et. Mais l'histoire ne nous a pas donné encore l'occasion de rapprocher nos positions politiques.



Houcine Abbassi

La société civile a sa place pleine et entière dans la Tunisie nouvelle, mais elle ne peut prétendre en tant que telle au leadership politique.

Questions à Taïeb Houidi

Conseiller économique de Ahmed Néjib Chebbi et coordinateur du programme électoral d'Al-Joumhourî

Quel est le programme d'Al-Joumhourî pour les prochaines élections ?

Le programme politique destiné pour la prochaine législature de cinq ans doit tenir compte de la mal-gouvernance de ces dernières années qui a laissé l'économie tunisienne pratiquement exsangue. Cela implique un travail en profondeur pour inverser la logique actuelle de décroissance-appauvrissement-endettement-inflation. C'est pour cela que notre programme s'appuie sur des actions fortes qui se fondent sur six axes :

1. L'Etat : rôle, autorité, efficacité. Cela doit se traduire par l'équité, la justice, l'efficacité, la simplification des procédures, la solidarité et la décentralisation. L'Etat doit avoir un rôle de stratège et d'arbitre, plutôt que celui de producteur ou de gestionnaire des affaires locales.

2. La sécurité : sans laquelle il n'y a ni paix sociale ni économie efficace, ni encore de renforcement des institutions démocratiques

3. La fiscalité : c'est la garantie de la survie de l'Etat et son équité à l'égard de tout citoyen devant ses devoirs civiques. La fiscalité ne doit plus être confiscatoire pour les uns et magnanime pour les autres; la réforme fiscale doit donc être juste, globale et profonde ; stimulant l'investissement plutôt que la rente, elle doit être menée rapidement pour rétablir l'efficacité de l'Etat et son rôle en tant que garant de la redistribution, donc de solidarité nationale

4. L'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens les plus démunis : les mesures doivent être de nature économique, sociale et réglementaire ; elles doivent aussi en appeler à la responsabilité des citoyens : rétablissement de la valeur du travail, mais aussi lutte contre la contrebande et le marché illégal.

5. L'emploi : beaucoup de programmes peuvent être initiés : aide à la création de PME, habitat populaire, grands chantiers d'infrastructures et d'équipements publics, agences régionales pour la diversification économique et la compétitivité, etc. La question de l'emploi n'implique pas une politique, mais des politiques (sectorielles, transversales, régionales...)

6. La décentralisation et le développement régional : la première concerne la mise en place de la démocratie locale et la prise en main des projets régionaux et locaux par les populations directement concernées, à travers leurs élus. Le second concerne une allocation des ressources et des instruments qui tiennent compte des inégalités territoriales héritées des 50 dernières années.

Tout cela devra être régi par des sujets récurrents qui, eux, devront se développer sur le long terme :

- Un pacte éducatif (définissant le rôle de l'école, la refonte des cursus pédagogiques et leur mode d'administration, la mise en relation entre la formation et le monde du travail, le rôle de l'université)
- Une refonte du système de santé afin de faire accéder les 20% les plus pauvres à la gratuité de la santé et de réformer le système de relations entre le public et le privé.

Tous les partis évoquent ces questions. En quoi Al-Joumhourî se distingue-t-il ?

Par sa crédibilité, par les valeurs qu'il porte et par la cohérence de ses propositions. Il n'est pas besoin de faire la démonstration des filiations et des principes politiques, philosophiques et moraux qui ont régi la conduite de notre parti et de son leader depuis plus de trente ans.

Nous avons déjà décliné la majeure partie de ces propositions dans notre programme en 120 points pour les élections de 2011. Il a été dépecé tout au long des 30 derniers mois par la mise en œuvre de quelques actions isolées (désendettement des petits paysans, infrastructures régionales... et bien plus), sans tenir compte du fait qu'un programme politique constitue un ensemble logique et cohérent. Et qu'il faut donc l'appliquer dans son ensemble pour qu'il



puisse donner des résultats. A contrario, je donnerai l'exemple de la proposition de la Troïka de créer 50 000 emplois administratifs, qui s'est traduite par un surcoût intolérable pour les finances publiques, sans aucune valeur ajoutée.

Il est bien vrai que les dernières élections ont tenu bien plus compte de questions idéologiques et religieuses que des propositions programmatiques des partis. Mais aujourd'hui, le peuple en a pris conscience. Dans ses choix, il faut espérer qu'il donnera plus de place aux programmes socio-économiques et politiques des partis et des candidats à la présidence de la République qu'à leur obédience idéologique.

Que pensez-vous de la situation économique actuelle ?

Elle est incontestablement difficile. Mais le gouvernement actuel ne dispose pas de l'appui politique nécessaire, car, je l'ai déjà écrit, il est issu d'un consensus «par le bas» qui entrave son action. De ce fait, le dialogue économique national constitue à la fois une abyssale ineptie et une vaste mystification. Comment voulez-vous en effet mettre d'accord des partis politiques aussi divergents sur un programme économique concocté de surcroît par un gouvernement qui se déclare apolitique? Par ailleurs, il semble que ce gouvernement ait déjà opté pour une politique d'austérité, alors que le pays a besoin d'une grande politique sociale pour les 20 prochaines années, associée à une vraie révolution culturelle en matière de responsabilisation de tous les acteurs, de réhabilitation de la «valeur travail» et de définition du rôle de l'Etat. En matière de gouvernance, le pays «marche sur la tête». Des esprits normalement constitués n'ont rien à attendre d'un dialogue économique déjà biaisé à la base. ■



NOS NOUVEAUX SERVICES

- Assurance des Investissements
- Assurance des Lettres de Crédits (L/C)
- Assurance Crédit Acheteur
- Assurance des Ventes locales

COTUNACE

Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur

LEADER DE L'ASSURANCE CRÉDIT

L'équipe rapprochée



Ahmed Néjib Chebbi
Président de la Haute instance politique



Ali Hachani
Conseiller diplomatique



Mahmoud Mzoughi
Conseiller défense et sécurité



Taieb Houidi
Conseiller économique



Zeineb Turki
Coordnatrice



Emna Krichène
Chargée de communication



Meriem Soufi
Chargée des études



Mahmoud El May
Conseiller pour les Tunisiens à l'étranger



Oussema Abbas
Responsable régions



Mehdi Derouiche
Responsable réseaux



Breeze Residence

Have Only Positive Expectations

Hammamet - Mrezgua
En face du Club Aldiana



S+1, S+2, S+3
& commerces



La Société Tuniso-Koweitienne d'el Emar

Immeuble CTKD, Lotissement Al Nakhil, Cité les pins, les berges du Lac II (près de l'ambassade de Canada)
Pour toute information, veuillez nous contacter au 94 885 794 / 98 255 725 / 71 967 123

www.stke-emar.com

Rien ne vaut son chez soi au pays du soleil.



Prêt Immobilier My Tunisia

La solution de financement
en France de votre bien immobilier
en Tunisie.

TFBank-Siège Social

19, rue des Pyramides - 75001 Paris
Tél. + 33 1 53 45 30 30
contact@tfbank.fr

TFBank-Succursale de Tunis

Angle Avenue Mohamed V - rue 8006
Montplaisir - 1002 Tunis Belvédère
Tél. + 216 71 950 100
agencedetunis@tfbank.fr

www.tfbank.fr

**TF Bank**
TUNISIAN FOREIGN BANK

Partenaire de vos ambitions.

Al-Joumhourî (le Parti républicain)

Le Bureau exécutif



Maya Jeribi
Secrétaire générale



Mahmoud Mezoughi
Secrétaire exécutif



Issam Chebbi
Porte-parole et chef du département com



Sahbi Grira
Trésorier



Iyed Dahmani
Membre du Bureau exécutif



Taieb Houidi
Chef dpt études et programmes



Riadh Mrabet
Chef dpt formation



Mongi Ellouz
Chef dpt relations nationales



Chedly Fareh
Chef dpt mobilisation



Mounir Daghfous
Responsable du pôle élections



Tijani Zaied
Chef dpt Tunisiens à l'étranger



Md Salah Ayari
Membre du Bureau exécutif



Mongi Salem
Chef du département organisation



Moncef Chebbi
Membre du Bureau exécutif



Wissem Sghaier
Membre du Bureau exécutif



Abdellatif Hermessi
Membre du Bureau exécutif

- Le Bureau politique compte 75 membres
- Le Comité central est composé de 150 militants du parti.

القروض العقارية من QNB. Les crédits logement de QNB.





Par Elyès Jouini

Quick wins

Difficile de gouverner lorsque l'on a un mandat aussi court ! Se limiter à la gestion des affaires courantes ? Non seulement ce n'est pas satisfaisant, mais le pays ne peut pas se le permettre ! Les attentes sont énormes, les besoins sont incommensurables.

Il n'y a donc pas le choix. Il faut s'attaquer à un projet d'envergure et de long terme. Et parce que c'est de long terme, il faut commencer tout de suite ! Il faut préparer le terrain, les projets, la vision et mettre en place l'environnement opérationnel.

Mais s'attaquer au long terme, n'est-ce pas se priver des fameux Quick wins, ces victoires rapides qui permettent à un gouvernement de mettre en avant un bilan, aussi court soit son mandat. Bien au contraire ! Car mettre en place un environnement compatible avec une vision et des projets futurs, cela peut passer par une simplification, dès aujourd'hui, de la vie du citoyen. Sous d'autres cieux, on parle de choc de simplification. Il ne s'agit, chez nous, de rien d'autre que de mettre les procédures au diapason et au rythme des besoins des entreprises et des attentes du citoyen.

Petite anecdote. Besoin d'un bulletin numéro trois pour un dossier à déposer auprès d'une administration. On pourrait déjà se demander pourquoi l'administration concernée ne demande pas directement au ministère de l'Intérieur le bulletin numéro trois dont elle a besoin. Protection de la liberté et des données personnelles, diriez-vous. Il suffirait de demander de signer un document autorisant l'administration concernée à demander ledit bulletin. Passons ! Visite au commissariat de police vendredi après-midi. Fermé ! Évidemment ! Mais il sera ouvert samedi matin. Retour samedi matin, ouvert, ouf ! Mais là on y apprend qu'il fallait au préalable passer à la recette des finances pour y retirer un reçu contre la somme de trois dinars. La recette est fermée samedi matin. Évidemment ! Elle était ouverte vendredi après-midi. Dommage ! Mais pourquoi donc

faut-il payer à un endroit pour retirer le document à un autre ? Tous les deux distants d'une demi-heure de marche ! Évidemment ! Que de temps perdu ! Quel gâchis ! Imaginons ce que nous pourrions faire avec tout ce temps et avec toute cette énergie si elle était plutôt injectée dans une activité productive, dans la création d'emplois et non pas dans une procédure stérile. Il suffirait que le commissariat dispose de timbres de trois dinars ou que l'on puisse les acquérir auprès de n'importe quel bureau de tabac. Ou, plus simplement, que la procédure soit gratuite. Cela m'étonnerait que les trois dinars ainsi prélevés contribuent significativement au budget de l'État. Et même s'ils y contribuaient, le temps perdu, par tous les citoyens concernés par cette procédure et les milliers d'autres procédures plus chronophages encore et tout aussi stériles, c'est du temps de production en moins et donc des recettes fiscales en moins.

Simplifier ces procédures serait une véritable source de confort pour les citoyens, une véritable source de gains pour les entreprises et de profit pour l'État. Et cela peut se faire sans pour autant toucher à l'emploi public. Cela nécessite juste de changer de «logiciel». Que les procédures soient toutes passées au travers d'un crible unique : comment faire simple et rapide ! Chaque procédure simplifiée sera un Quick win, chaque procédure simplifiée ce seront des millions de bénédictions pour les parents de celui qui en est à l'origine ! On parle d'e-gouvernement et d'e-administration. N'attendons pas d'avoir tout passé à l'électronique. Bien sûr, ce serait extraordinaire ! Mais pour l'instant, contentons-nous de Quick wins et donnons au «e-» le sens d'efficacité. Que notre administration et notre gouvernement soient efficaces ! Nous n'en attendons pas plus ! ■

E.J.

Amel Karboul

Prône la «Convivencia du 21^e siècle» contre vents et marées

Incontestablement, Amel Karboul a été la vedette du pèlerinage annuel de la «Ghriba», la synagogue située sur l'île de Djerba et dont le nom signifie «étrange» en arabe. Mais s'agissant de la jeune ministre du Tourisme, qui a déjà volé la vedette à tous les membres du gouvernement provisoire, rien d'étrange.

Auditionnée le 9 mai par des membres de l'Assemblée nationale constituante (ANC) à la suite de l'autorisation de l'entrée en Tunisie de ressortissants israéliens, la ministre du Tourisme Amel Karboul a juré neuf jours plus tard depuis la synagogue de la «Ghriba», sur l'île de Djerba, qu'elle ne baisserait pas les bras pour que se réalise en Tunisie la «Convivencia du 21^e siècle», en référence à l'âge d'or de la tolérance religieuse qui avait fait la prospérité de l'Andalousie d'antan.

«J'ai foi en la capacité de la Tunisie d'avoir son âge d'or, pas seulement elle, mais toute la région. Elle ne sera pas une exception, elle montrera la voie. J'ai foi en cela, et je m'y engage. Je le fais précisément pour ne jamais renoncer, me résigner, baisser les bras et me retirer en silence. Parce que nous projetons notre désespoir autour de nous lorsque nous perdons la foi. Quant à moi, je refuse de perdre la foi», a martelé Mme Karboul.

«Que nous soyons musulmans, juifs ou chrétiens (...), nous rejetons le nihilisme du désespoir. Appelez cela de la naïveté si vous le voulez, dites que c'est impossible et idéaliste si vous

le pensez, mais une chose est sûre : reconnaissez que c'est humain», a poursuivi la ministre en répétant sept fois le mot Convivencia.

Le «vivre ensemble»

Son allocution était émaillée de références historiques, judaïques, coraniques, picturales... à l'adresse d'une assistance subjuguée, en présence des ministres du Commerce Najla Harrouche et de la Culture Mourad Sakli, du grand rabbin de Tunisie et des ambassadeurs des États-Unis, d'Allemagne, de France, de Serbie, du Sénégal, de Malte, du Japon et d'Autriche.

Ce fut le couronnement idéal du pèlerinage annuel de la «Ghriba», un monument emblématique du patrimoine judéo-tunisien qui a coïncidé cette année avec la clôture du mois du patrimoine à Djerba, qui a fait vivre l'île au rythme de fêtes, de musiques et de rencontres interculturelles. Ce fut «une journée riche en émotions et en rencontres (...) une occasion m'était encore offerte de m'adresser aux médias nationaux et internationaux venus nombreux. Le pèlerinage de la Ghriba fut une vraie réussite et s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Il a accueilli plus de 2 500 pèlerins cette année. Un événement

que j'ai tenu à saluer par ce discours prononcé à la cérémonie de clôture hier à 18h00», devait écrire plus tard Mme Karboul sur sa page facebook.

L'allocution, qui pour certaines langues fourchues porte les traces d'une main trop experte pour être attribuée à Mme la ministre, a été saluée par l'homme d'affaires franco-tunisien René Trabelsi, qui a fait part à *Leaders* de son «admiration» pour Amel Karboul qui a su, selon lui, «redonner une image positive de la Tunisie à l'étranger, l'image d'une cohabitation communautaire et religieuse, le vivre ensemble dans le respect mutuel».

«La Tunisie a besoin de vous»

«Ce discours devrait effacer les répercussions négatives des débats à l'ANC (lors du vote des motions de censure contre Mme Karboul et le ministre auprès du ministre de l'Intérieur chargé de la sécurité nationale, Ridha Sfar), le secteur touristique devrait connaître un rebond, à condition toutefois qu'il n'y ait pas d'attentat durant la saison touristique», a estimé une éminente personnalité tunisienne, sous le couvert de l'anonymat.

Le rituel s'est certes déroulé sans aucun incident et dans une ambiance de kermesse à laquelle rien ne manquait, depuis les milliers de bougies allumées pour tous les êtres chers disparus, les prières de bénédiction récitées par des rabbins, les fruits secs et la *boukha* (eau de vie de figue), symboles d'abondance et de fertilité, distribués à la ronde, jusqu'à la procession finale des pèlerins et des Djerbiens réunis tous dans l'oukala, le caravansérail en face de la synagogue, la plus ancienne d'Afrique.

Mais, grâce a été rendue par tous, notamment par le grand rabbin de Tunisie, aux autorités qui ont déployé partout, notamment autour de la «Ghriba», un dispositif de sécurité draconien, pour parer à toute tentative visant à troubler la fête ou à endeuiller le pèlerinage.

Le souvenir de l'attentat-suicide au camion piégé d'avril 2002 revendiqué par Al-Qaïda et qui avait fait 21 morts dont une majorité de touristes allemands, est toujours dans les esprits, comme en témoigne le dispositif de sécurité encore plus imposant et dissuasif devant le monument en mémoire des victimes où l'ambassadeur d'Allemagne en Tunisie, Andreas Reinicke, a déposé une gerbe de fleurs, et où se sont rendus des membres des familles des victimes et plusieurs personnalités pour réciter des prières.

Mémoire plurielle

L'île touristique, qui reprend lentement son rythme habituel, a été au centre d'une table ronde organisée en marge du pèlerinage avec la participation notamment de l'association Chemins Croisés des Civilisations, la faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba, la faculté des Sciences humaines et sociales de Tunis, l'Association de sauvegarde de l'île de Djerba et l'association tunisienne Citoyenneté et Libertés.

Outre la ministre du Tourisme, de nombreux historiens, archéologues, universitaires, chercheurs et journalistes se sont attelés, durant plusieurs heures dans la matinée, à répondre à diverses questions ayant trait à la «mémoire plurielle de Djerba» pour que l'île touristique puisse jouer un rôle dans le développement du pays.

Ils ont également examiné les moyens de préserver la richesse patrimoniale de l'île, dont l'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco a été âprement défendue par les participants.■

Habib Trabelsi



Hichem Djaït

Il y a trop d'appétit pour le pouvoir

Les intellectuels arabes n'avaient ni dessiné, avant les révolutions, des stratégies de renversement des pouvoirs, ni, après les révolutions, pris position et pesé d'un poids certain et d'influence sur l'opinion.

C'est le constat que fait le penseur Hichem Djaït lors de la conférence inaugurale de la rencontre organisée les 17 et 18 mai dernier à Gammarth par la Fondation Moulay-Hicham. Le thème était d'une grande acuité : les intellectuels arabes et les transformations historiques dans le monde arabe. Djaït, qui fait nettement la distinction entre l'intellectuel pur et l'intellectuel engagé, déplore l'absence des intellectuels des grandes décisions qui façonnent le présent et l'avenir et s'alarme de voir n'importe qui faire de la politique, l'appétit du pouvoir étant dominant et en l'absence d'intelligences supérieures qui prennent du recul et réfléchissent. Il estime que le monde arabe actuel est complètement englué, n'étant pas mûr pour la démocratie. Selon lui, nous sommes engagés dans des structures de violences très fortes, alors que l'intellectuel n'est pas un homme de violence, mais de conscience qui doit réfléchir, écrire, produire, s'exprimer.

Ouvrant les travaux, Moulay Hicham avait surtout posé une série de questions sur le rôle des intellectuels et des intellectuels arabes en particulier, leur contribution aux transformations afin qu'ils retrouvent la place qui doit être la leur. Des interrogations qui ont été relayées par les deux coordinateurs de la rencontre, Khadija Mohsen-Finan (venue de Paris) et Mohamed Kerrou (venu de Yale, aux Etats-Unis). Les intellectuels ont-ils été complètement pris de court par les révolutions ? Le changement des régimes a-t-il dissipé leur malaise ? Comment pourront-ils se réconcilier avec le politique et rester à l'avant-garde de la société tout en gardant leur indépendance ? Hicham Djaït en apportera de premières réponses.

■ Moulay Hicham





Depuis les années 60, jusqu'au début des années 2000, la position des intellectuels arabes était inconfortable. Ils avaient des idées et des idéologies. Très peu libres, ils étaient partagés entre des positivités, une idéologie, une foi. C'étaient essentiellement des islamistes, des marxistes, des nationalistes (pro-nassériens, pro-irakiens), se livrant pendant plus de 50 ans à d'intenses débats.

Interdits d'accès aux grands médias et confinés parfois à quelques rares journaux et revues paraissant à l'étranger, notamment à Londres, ils n'avaient pas dessiné, dans les années 2000, une stratégie pour renverser les régimes honnis. Ils n'étaient que des courants. La grande question est de savoir comment séparer l'intellectuel pur, qui réfléchit, écrit, produit de l'intellectuel engagé dans le militantisme réel ? Comment un intellectuel peut-il se changer en un homme d'action, tout en restant un intellectuel qui produise ?

La dialectique entre l'intellectuel pur et l'intellectuel devenu homme d'action se pose avec insistance.

Après la révolution, certains se sont déchaînés dans les médias et beaucoup parmi eux, peu connus, ont pu alors émerger. Ils se sont manifestés aussi par des écrits, des interventions publiques. Mais, ils n'ont pas pesé de leur poids sur les décisions. Le Quartet, initiateur du Dialogue national, en offre un bel exemple. Il n'est formé que de représentants de grandes organisations. Les intellectuels n'ont en effet ni pris position, ni exprimé une vision pour l'actuel ou le futur. Juste des discussions rapides, ici et là. Rien d'un poids certain et d'influence sur l'opinion.

Qu'est-ce qu'un intellectuel?

Qu'est-ce qu'un intellectuel en général et dans le monde arabe et aujourd'hui ?

Ce n'est pas n'importe quel savant, érudit, écrivain, poète. L'expression est apparue au XVIII^{ème} siècle, faisant référence à l'intelligence de tous ceux qui se sont intéressés à la réalité. C'est cette ■■■



■■■ relation forte entre l'intelligence et l'intérêt pour le réel présent et la volonté de peser sur l'évolution positive des choses qui est la plus importante. Être intellectuel, implique que l'on s'engage dans le changement du monde pour le mieux.

Avant, c'était la transformation et le façonnage du religieux. Aujourd'hui, du politique. On ne peut pas ne pas dire que Thaalbi ou Bourguiba n'étaient pas des intellectuels, à la base...

Aujourd'hui, des intellectuels s'adonnent à la politique. Mais, tout le monde veut être président. Et une fois au pouvoir,

leur réflexion, comme leur action, se relâchent. Ils pensent qu'une fois parvenus au pouvoir, leur mission est terminée.

Un homme de conscience

Le grand drame, aujourd'hui, c'est que n'importe qui fait de la politique. Il n'y a pas des intelligences supérieures qui prennent du recul et réfléchissent. Englués dans le quotidien, les intellectuels ont besoin de recul et je dirais même d'être un peu persécutés.

La révolution, c'est une révolution avec tout son train de transformations

et renversements. Elle aurait pu être pire. Le monde arabe actuel qui a esquissé un pas vers la démocratie et les libertés publiques est complètement englué, n'étant pas complètement mûr pour la démocratie. Il y a trop d'appétit pour le pouvoir. Le Printemps arabe a exacerbé des tensions très fortes. Nous sommes engagés dans des structures de violences très fortes. Or, l'intellectuel n'est pas un homme de violence, mais de conscience. Il est la conscience de la société. Une conscience qui doit réfléchir, écrire, produire, s'exprimer. ■

T.H.

3 ANS DE GARANTIE * = 3 FOIS PLUS DE SÉRÉNITÉ ET DE CONFORT CITROËN



* 3 ans de garantie : 1 an de garantie constructeur et 2 ans de garantie offerts par Aures auto, distributeur officiel de Citroën en Tunisie. photos non contractuelles. Offre valable dans la limite des stocks disponibles. Retrouvez tous les détails sur www.citroen.tn

 Citroen Tunisie
 @citroen_tunisie

Toute la gamme de véhicules CITROËN est désormais garantie 3 ans*
et disponible immédiatement

Citroën C- Elysée à partir de 27 150 DT TTC

Citroën Néo à partir de 24 900 DT TTC

CRÉATIVE TECHNOLOGIE



AURES AUTO DISTRIBUTEUR OFFICIEL CITROËN

SIÈGE SOCIAL LA CHARGUIA : TÉL. : 71 806 100 / SUCCURSALE LES BERGES DU LAC : TÉL. : 71 960 002 / SUCCURSALE EL MGHIRA : TÉL. : 79 408 429 / SUCCURSALE NABEUL : TÉL. : 72 272 470 / SUCCURSALE HAMMAM SOUSSE :
TÉL. : 73 371 390 - 73 371 392 / AGENCE MONASTIR - SMA : TÉL. : 73 464 441 - 73 464 442 / SUCCURSALE SFAX : TÉL. : 74 286 200 - 74 286 087 / AGENCE MNIHLA - SOMAS : TÉL. : 70 527 700 / AGENCE EZZAHRA
- LE GARAGE : TÉL. : 71 455 395 / AGENCE MANOUBA - UNIVERS AUTO : TÉL. : 71 601 290 / AGENCE BHAR LAZREG - HORIZON CAR : TÉL. : 71 854 850 / AGENCE HAMMAMET - ASH : TÉL. : 72 261 100 / AGENCE SFAX - CPR AUTO :
TÉL. : 74 467 900 / RAC SFAX - ETS BELALYA : TÉL. : 74 296 540 / AGENCE GABES - GAMA : TÉL. : 75 295 600 - 75 295 700 / AGENCE DJERBA - SOGEMA : TÉL. : 75 655 050

E-MAIL : info@citroen.com.tn

Le paysage politique tunisien tel qu'il est

A l'approche des élections, la classe politique tunisienne se dévoile telle qu'elle est en majorité: irresponsable, creuse et absurde. Certains partis politiques que l'on pensait sectaires se sont miraculeusement mués en partis consensuels.

D'autres que l'on pensait mesurés se sont transformés soudain en partis extrémistes. On ne peut subodorer dans le second cas l'effet d'un réel retournement doctrinal puisque le mot sied mal à une classe politique sans idées, sans constance et sans projet. Par contre, la peur panique saisissant les dirigeants des partis politiques appelés à ne plus retrouver leur position d'antan après les élections les conduit à sombrer dans la surenchère verbale et la démagogie. A vrai dire, la décomposition-recomposition du paysage politique tunisien n'est pas une surprise. Deux éléments supplémentaires y concourent : le nombre ubuesque de partis politiques et la proportionnelle de liste. Le nombre de partis politiques tunisiens ne correspond en rien au nombre réel des familles de pensée, moins d'une dizaine en comptant large. Délestés de l'amarrage idéologique, ces partis tanguent et changent de cap au gré du vent ou des humeurs de leurs dirigeants.



Par Habib Touhami

De son côté, la proportionnelle de liste pousse à la multiplication de leur nombre. Certes, la proportionnelle est viable dans certains pays, mais on remarquera que dans ces pays le nombre de partis politiques ne dépasse guère la dizaine en moyenne.

Au-delà, la proportionnelle devient, comme c'est le cas en Tunisie, une source d'instabilité et une machine à produire des alliances éphémères ou contre nature. Car au final, pour se distinguer les uns des autres, proportionnelle oblige, les partis politiques sont conduits, logiquement, à user immodérément de l'invective et des joutes verbales, encouragés, il faut bien le dire, par des médias plus soucieux de retombées publicitaires que d'information et de pédagogie. Ainsi, le nivellement s'en trouve accompli par le bas, le très bas même.

Si l'on observe ce même paysage, sans idée préconçue, on constate de surcroît que le nombre de cadres politiques appartenant aux partis politiques tunisiens aptes à diriger le pays au niveau le plus élevé est finalement restreint. En fait, ce paysage cumule un maximum de partis politiques avec un minimum de cadres politiques formés pour gérer les affaires publiques. La raison est simple. Pendant un demi-siècle, l'opposition à Bourguiba d'abord et à Ben Ali ensuite s'est contentée de produire des slogans

et accessoirement des militants, sans préparation à l'exercice du pouvoir et sans solutions concrètes et cohérentes aux nombreux problèmes structurels qui se posent pour le pays : modèle de développement, stratégie industrielle, aménagement du territoire, répartition et redistribution des richesses produites (politique des revenus, transferts sociaux, y compris la compensation, impôts, sécurité sociale), impasse énergétique, gestion rationnelle des ressources en eau, accès équitable aux soins de santé, intégration maghrébine, pérennisation du financement par répartition des régimes de retraite, etc.

Dans les démocraties de bonne facture, la vie politique tourne en général autour de l'alternance entre deux grands partis politiques ou de deux pôles susceptibles de former des coalitions gouvernementales crédibles. La Tunisie dispose actuellement de ces deux partis ou pôles. On peut regretter qu'il en soit ainsi, préférer un autre schéma ou déplorer l'absence d'un troisième pôle plus marqué à gauche, mais cela ne change rien aux réalités politiques du moment. Toutefois, ce que l'on peut craindre est de voir les prochaines élections enfanter une majorité parlementaire introuvable ou bancal, inapte à appuyer l'action d'un exécutif suffisamment fort pour diriger le navire dans la tempête. Et quand bien même devrions-nous élire un parti majoritaire, ce parti pourrait constituer à son tour une source d'instabilité et de paralysie s'il ne présente pas un projet cohérent, viable et mobilisateur et s'il ne règle pas au préalable le problème de la cohabitation idéologique et personnelle en son sein. Dans le cas contraire, les déboires honnis de la Troïka se retrouveront reconduits et surmultipliés à l'intérieur même du parti majoritaire. ■

H.T.

PRÉVOYANCE

RAHET BELI

Memorandum Label

Produit garanti par Attijari Assurance



التجاري تأمين
Attijari Assurance

حويجة على جنب
عايلتي ما يستحقو حد

Pour votre tranquillité et afin de faire face à l'imprévisible, Attijari bank vous offre, avec RAHET BELI, une sécurité et une protection sur mesure pour vous et votre famille.

RAHET BELI est un service disponible auprès de toutes les agences Attijari bank.



التجاري بنك
Attijari bank



Les maux de la Tunisie Et si on prenait exemple sur l'Ecosse ?

A l'heure actuelle, notre pays se débat dans une multitude de difficultés. Caisse de compensation, chômage, grève des instituteurs, réforme fiscale, dialogue économique en suspens, langue de bois des politiciens, dégradation de l'environnement, dix mille jeunes divorçant de l'école, loi 92-52 sur les stupéfiants...



Par Mohamed Larbi Bouguerra

L'impasse paraît totale et nul ne sait par où il faut commencer pour dévider l'écheveau. Le grand journal médical anglais *British Medical Journal* —le célèbre *BMJ*— annonce le départ — après huit ans de bons et loyaux services - du premier

responsable de la santé en Ecosse, le Dr Harry Burns (Cf. Bryan Christie, *BMI*, 21 mars 2014, «*Harry Burns : the man who shifted Scotland's thinking on health*»). Ce chirurgien de formation a révolutionné les conceptions sur la santé... influencé par le discours prononcé en 1972, à l'Université de Glasgow, par le leader

syndicaliste anglais James Reid. Son expérience pourrait être profitable à notre pays... si nos responsables y consacraient quelques minutes de leur temps ô combien précieux et si nos concitoyens voulaient bien y réfléchir, en dépit de leurs difficultés. Car, au-delà de la santé, il y a les hommes et les femmes, la société et leur façon de concevoir le vivre-ensemble. L'hôpital, aujourd'hui, est le reflet fidèle des dysfonctionnements qui affectent notre communauté : violence, incivilités, fonctionnement bureaucratique, propreté discutable... Certaines de nos écoles n'ont pas l'eau courante et le journal télévisé du 22 mai 2014 parle de plusieurs cas de gale dans une école du gouvernorat de Kairouan.

Comment briser le cercle vicieux ?

Comment trancher le nœud gordien de l'incompréhension et du rejet de la responsabilité sur l'Autre ?

Pour Harry Burns, *«la désintégration sociale est à la racine des problèmes de santé»*. Pour améliorer celle-ci, le médecin prend exemple sur l'équipe anglaise de cyclisme aux Jeux Olympiques de 2012: de petits gains sur une large gamme d'interventions peuvent conduire à une amélioration d'ensemble significative. S'agissant de la santé des patients, cette idée a prouvé son intérêt, puisque, depuis 2007, on relève une baisse de la mortalité de 12% dans les hôpitaux écossais. Pour la première fois, elle est aujourd'hui appliquée à la santé de la population générale et commence à intéresser à l'étranger. Pour Harry Burns, il faut appréhender l'amélioration de la santé d'une manière nouvelle : *«Améliorer la santé, ce n'est pas quelque chose que vous faites aux gens, c'est quelque chose que vous réalisez avec les gens. Nous sommes parvenus à faire des choses intéressantes en considérant positivement le bien-être plutôt que d'avoir une vue négative de la maladie...»* Burns met l'accent sur les atouts que les gens ont en main et le programme qu'il a mis en place en Ecosse fait intervenir les services sociaux ainsi que ceux de la santé, de l'éducation... pour permettre aux jeunes qui fréquentent les jardins d'enfants

de faire un bon départ dans la vie. C'est ainsi qu'il recommande de lire une histoire aux enfants en les mettant au lit. *«On a la preuve que cette intervention procure un petit gain. Il faut amasser un certain nombre de petits gains pour faire avancer les choses»*, déclare le Dr Burns. En somme, l'action de chacun peut, comme un effet papillon, changer et faire évoluer l'ensemble du processus. En fait, le Dr Burns a travaillé la main dans la main avec l'Institut pour l'amélioration des soins de santé (HCII) des Etats-Unis pour introduire ces changements en Ecosse.

La mauvaise santé des Ecossais a été traditionnellement imputée au tabagisme excessif et à l'alcoolisme élevé. Le Dr Burns a étudié de près ces phénomènes. Ce qui lui a permis de proposer une autre manière de voir les choses. Il affirme que les habitudes qui nuisent à la santé sont la conséquence du fait que les gens n'ont pas le contrôle de leur existence et n'ont aucune confiance en l'avenir. Si on les aide à faire valoir leurs droits, ils feront de meilleurs choix pour leur santé. Il est clair qu'on a ici une retombée du discours de James Reid le jour de la remise des diplômes à Glasgow : il faut, disait le syndicaliste, que les gens ne se voient plus comme les victimes de forces économiques au-delà de leur contrôle. Il faut qu'ils prennent part au processus de décision et ne s'en sentent pas exclus. Pendant le mandat du Dr Burns, l'Ecosse a été la première région de Grande-Bretagne à bannir le tabac des lieux publics et à introduire un prix minimum pour les boissons alcoolisées. Ce médecin a surtout pensé de manière radicalement neuve la question de la maladie et comment l'approcher car la morbidité des Ecossais ne saurait être expliquée uniquement par leur tabagisme et leurs habitudes alimentaires.

Pour Burns, il s'agit là des conséquences biologiques du chaos social.

Les mauvais résultats scolaires, la criminalité et la dépendance trouvent un terreau favorable dans la désintégration sociale. Les drogues, l'alcool, le tabac...

sont des moyens d'échapper aux dures réalités de la société. Il va de soi que ceci n'explique pas tout, bien évidemment. Et Burns d'ajouter : *«Il faut faire ce qu'il faut parce que c'est ce qu'il faut faire. Il faut fortement affirmer la base morale de cet argument. Le monde serait en bien meilleure forme si les gens faisaient les choses parce qu'elles sont justes et moralement correctes plutôt que parce qu'elles contribuent à la croissance économique...»*, d'autant que le profit ne saurait être le seul critère pour évaluer l'activité économique et que *«trop d'austérité tue la démocratie.»*

De son côté, le Pr Immanuel Wallerstein de l'Université Yale aux Etats-Unis, ancien président de l'Association internationale de sociologie et auteur de *The Modern World System*, définit le capitalisme comme un «système-monde» dont l'accumulation infinie du capital est la règle première. En 1970, il a donc réfuté la notion de tiers monde, arguant qu'il n'y avait qu'un seul monde connecté par des relations complexes. Il relève : *«En Amérique latine, ils parlent beaucoup du bien vivre, qui vient du quechua sumak kawsay. Que dit cette pensée? Que la croissance est cancéreuse, pas vertueuse. C'est une certitude.»* A cause, entre autres, de l'épuisement des ressources du globe, de la pollution de tous les compartiments de l'environnement (eau des fleuves et des océans, atmosphère, déforestation, rétrécissement de la biodiversité...). Bien entendu, c'est aux riches de faire le plus d'efforts !

Quant à James Reid, ne disait-il pas que la société déshumanise certains ; qu'elle les rend insensibles et impitoyables aux autres êtres humains et qu'elle en fait des égocentriques et des cupides ? Or, l'homme est un être social disait – bien avant Reid – Abderrahman Ibn Khaldoun (1332-1406). Le défi auquel nous faisons face est de déraciner tout ce qui dénature et dévalue les relations humaines car il faut préserver la dignité et l'esprit humains.

En outre, la démocratie n'a de sens que si les décisions économiques majeures se font *«pour le peuple et avec le peuple»*, affirme Reid. Il ne s'agit pas ici d'une ■■■

■ ■ ■ simple question d'économie. C'est essentiellement une question d'éthique et de morale car quiconque prend des décisions économiques importantes dans une société est *ipso facto* celui qui définit les priorités sociales dans cette société.

Or, il s'agit de mettre notre société au service des besoins sociaux et non de la cupidité des individus. Si cette réorientation de la société se produisait, Reid pense que non seulement le fléau de la pauvreté serait éradiqué mais que l'insécurité et les bidonvilles disparaîtraient aussi. Et de conclure : «*Mais même cela n'est pas suffisant. Mesurer le progrès social par des avancées matérielles n'est pas suffisant. Notre but doit être d'enrichir toute la qualité de vie. Ce qui exige une transformation sociale et culturelle, ou si l'on veut, spirituelle de notre pays. Il faut donc penser la restructuration des institutions du gouvernement et, quand cela s'avère nécessaire, l'évolution de structures additionnelles de nature à impliquer les gens dans le processus de décision de notre société. Les prétendus experts vous diront que ce sera lourd et pesant, voire légèrement inefficace. Je suis prêt à sacrifier une marge d'efficacité*

comme prix à payer pour que le peuple participe et, de toute façon, sur le long terme, je rejette cet argument. Pour libérer le potentiel latent de notre peuple, il est nécessaire que nous lui donnions des responsabilités. Les ressources de la mer du Nord ne pèsent rien comparées aux richesses non explorées de notre peuple... Permettre à chaque individu d'exprimer sa personnalité et son talent est la condition préalable du développement de chacun.» Reid insiste ensuite sur le rôle de l'éducation qui doit éduquer «*pour la vie et pas seulement en vue d'un travail ou pour exercer une profession déterminée*». A cet égard, les universités doivent être à l'avant-garde, elles doivent répondre aux besoins sociaux et non traîner derrière ces besoins. Les universités doivent aussi être présentes dans toutes les institutions gouvernementales. Et James Reid de finir par affirmer son inébranlable foi en l'Humanité.

Ce discours, ces idées ont marqué le Dr Burns pour la vie. Il les a appliqués dans l'intérêt de ses malades d'abord, de ses concitoyens et de ses frères en humanité ensuite. Dans ce monde Google où «*la non-pensée contamine la pensée*» —comme le dit

le grand cinéaste Jean-Luc Godard— il nous faut bien séparer le bon grain de l'ivraie et ne pas céder aux sirènes «*des experts*» en com'!

A l'heure où notre pays cherche sa voie après des années de déni de ses droits, il est clair que nous devons associer, à tous les niveaux, nos concitoyens aux affaires de la Cité, y compris dans celles de l'hôpital régional et de l'école du quartier. Les Tunisiens sont des citoyens. Ils ne sont plus des sujets de Son Altesse le Bey, Possesseur du Royaume de Tunis ! Ils doivent se prendre en main, assumer et exercer des responsabilités. Il faut s'inspirer de Reid et Burns, mais ne pas faire l'impasse sur Ibn Khaldoun: «*Subversif, il [Ibn Khaldoun] l'est par la fleur qu'il fait jaillir des laideurs de l'histoire et de la petitesse des hommes. Subversif, il l'est enfin en montrant que la médiocrité est le plus grand danger qui menace la civilisation et qu'elle ne réside pas dans le social lui-même mais dans ceux à qui échappe le sens profond des choses*», écrivent Abdelwahab Bouhdiba et Mounira Chapoutot-Remadi. (Sur les pas d'Ibn Khaldoun, Sud Editions, Tunis, 2006, p. 271-272). ■

M.L.B.



AFRIKISOL Industrie

Calorifugeage - Isolation thermique

العزل الصناعي الإفريقي

كل أنواع العزل الصناعي

www.afrikisol.com

L'expert de l'isolation et du calorifugeage

Certification ISO 9001 version 2008 en cours

AFRIKISOL Industrie
marque de service déposée



VTL

AXIMA SEITHA

BOLO IMMOBILI

مجموعة بولينا القابضة
POULINA GROUP HOLDING

ALSTOM

SNC-LAWALIN

سوقية
SOCIÉTÉ Tunisienne de l'Électricité et du Gaz

TUNISIE SUCRE

Nestlé

MPC PROKIM

Clarke Energy

CIN.POR



La BNA Partenaire Officiel du



5&6 Juin 2014

**La Tunisie et l'Afrique :
« Capitalisons sur de nouvelles opportunités,
de nouveaux accords de partenariat »**

La BNA s'engage au service de l'Entrepreneuriat

La BNA s'engage au service de l'Entrepreneuriat par une offre comportant une forte diversification par métier et capable d'accompagner la dynamique des Entreprises face à ses enjeux nouveaux.

L'objectif est de contribuer au développement de l'Entreprise Tunisienne, en toute sérénité et confiance, et de tracer une ambiance de croissance continue et rentable.



Par Walid Bel Hadj Amor

Des quatre organisations nationales qui ont arbitré le dialogue national, il est sans conteste possible que c'est l'Uggt qui a pris le lead sur les trois autres, même si l'union patronale s'est vu coller la rumeur d'avoir pesé dans le choix du chef du gouvernement.

Lutte d'influence sur un tas de cendre

L'Union générale tunisienne des travailleurs s'est, depuis la révolution, exonérée de son rôle syndical pur, pour s'impliquer dans la vie politique, au grand dam de nombreux partis qui auraient souhaité voir cette organisation voler en éclats sous la pression populaire, liée à la complaisance et au clientélisme longtemps affichés par la centrale et sa direction sous le régime de Ben Ali. L'activisme politique de la centrale est réel, mais il ne saurait être critiqué tant le lien entre le syndicalisme et la politique est étroit et indiscutable.

La difficulté réside principalement dans la compatibilité entre les modes d'action en politique et ceux inhérents à l'activité syndicale. L'action politique suppose une approche responsable qui s'appuie sur le combat des idées et le vote des représentants et des citoyens, alors que l'activisme syndical s'appuie sur des moyens spécifiques qui viennent appuyer la négociation à travers les grèves et les manifestations.

Le danger consisterait à ce qu'une centrale syndicale apporte à ses prises de position politiques des moyens d'action contestataires qui peuvent aller jusqu'au blocage du pays et de son économie, et ce à n'importe quel moment, n'importe quelle occasion. D'autant que l'action revendicative ne permet pas de construire des politiques publiques dont la responsabilité et l'intérêt général sont les fondamentaux. La défense du seul intérêt des travailleurs n'a jamais dessiné l'ombre d'une politique publique, dans le sens où l'intérêt des travailleurs doit être vu dans un cadre englobant les autres composantes de la sphère économique, investisseurs, promoteurs, chômeurs ou même simples citoyens consommateurs.

Défendre l'intérêt des travailleurs peut même aller à l'encontre du travail, lorsqu'il s'affranchit de l'intérêt de l'entreprise et des autres parties prenantes. Le raisonnement inverse est bien entendu tout aussi valable pour le chef d'entreprise.

L'Uggt cherche aujourd'hui à engranger les dividendes de la nomination du gouvernement de technocrates, et l'arrogance du présumé faiseur de roi ne se cache plus. Ce serait oublier la contribution des partis politiques et des associations, et les milliers (millions ?) de gens simples sortis dans la rue pour

«Un syndicaliste doit être capable, et ce n'est pas facile, de connaître aussi bien le point de vue des salariés que le dossier de l'entreprise».

(Nicole Notat, syndicaliste française)

réclamer le départ du gouvernement de la Troïka. C'est même une insulte aux victimes de la révolution et ceux du terrorisme. Sans vouloir réduire le rôle de l'Uggt ni des trois autres organisations, il ne saurait leur être fait crédit à elles seules de l'issue favorable de la crise de l'été 2013. Ce qui est attendu aujourd'hui, c'est que tous s'engagent dans le dialogue et la réforme avec responsabilité et sans prétendre à des dividendes politiques exorbitants.

La Tunisie a besoin de se remettre au travail, et ce n'est pas le moment de chercher à imposer des préalables au dialogue économique, à réclamer des augmentations salariales déconnectées de toute réalité économique. La valeur non encore créée ne peut être d'ores et déjà distribuée en dehors de toute logique productive, ce serait donner une prime à l'improductivité dans les entreprises. La fonction publique est devenue pléthorique et inefficace, et les recrutements massifs d'agents aussi inutiles que parasites sont aujourd'hui supportés par les trop peu nombreux salariés productifs. Oui il faudra améliorer les salaires des fonctionnaires dans ce pays, oui il faudra améliorer leurs conditions de travail, mais encore faudrait-il que les règles soient respectées, que le travailleur travaille et produise, et que son salaire soit la juste rémunération d'un effort et d'un rendement effectif et non d'une présence hypothétique.

Autrement nous mènerons le pays à la ruine, car personne n'investira demain dans un pays où l'approche économique est imposée par l'opposition permanente et les grèves constantes, où la négociation s'apparente au banditisme, et le salaire à une prime de présence, voire d'absence. Le travail est une valeur essentielle et le redressement du pays doit pouvoir s'appuyer sur de telles valeurs morales trop longtemps bafouées par la dictature.

Certes, il a pu y avoir et il y a eu certainement des excès de la part d'employeurs sur le dos des employés, de l'indécence dans les rentes et les profits, des inégalités dans la répartition de la valeur entre le travail et le capital. Il faut les dénoncer et éviter que cela ne se reproduise, mais cela ne justifie pas pour autant que l'on verse aujourd'hui dans les excès inverses de la contestation systématique et du courtermisme ? Ne faudrait-il pas travailler au redressement productif avant d'en réclamer les fruits ? Le seul garant de l'intérêt des travailleurs reste la bonne santé de l'entreprise, et jusqu'à preuve du contraire, les syndicats n'ont jamais compensé le moindre dinar aux travailleurs restés sur le carreau, lorsque leur entreprise a fermé ses portes. Elle est la centrale des travailleurs, pas celle des chômeurs.

Il est inadmissible que l'on continue à vivre des épisodes tels que les événements survenus au siège de Tunisair, et au cours desquels le PDG a été pris pour cible. Cela ne peut que contribuer à affaiblir l'Etat et ses institutions. Il eut été plus heureux de voir les fonctionnaires manifester lorsque la Troïka a noyé (noyauté !) l'administration et les entreprises publiques sous les recrutements de complaisance. Comme il serait utile, par exemple, que la Centrale exprime une position à propos du commerce parallèle, de la contrebande, et qu'elle ne rate pas cette occasion pour être aux côtés de l'entreprise pour défendre l'appareil productif légal, celui qui crée des emplois et paye des salaires et des impôts.

L'Uggt propose d'engager l'entreprise sur le chemin de la gouvernance participative. Pourquoi pas ? Si l'on entend par cela la responsabilité partagée et l'engagement de tous dans le même sens, celui de l'intérêt général, l'intérêt de l'entreprise. La gouvernance participative, c'est l'engagement par la compétence et la capacité à prendre les bonnes décisions, mais ce n'est pas la cogestion. Il ne faudrait pas confondre l'entreprise avec un kibboutz, n'en déplaise aux nostalgiques du collectivisme.

De même que l'entreprise ne se résume pas à son chef, ni à ses actionnaires, elle ne se résume pas non plus à ses employés. L'entreprise est une entité morale qui a sa vie propre et ses exigences spécifiques. Les bonnes règles de la gouvernance participative consistent à mettre les intérêts particuliers en retrait par rapport à l'intérêt de l'entreprise, et là j'ai un peu de mal à situer la cohérence du discours syndical toujours focalisé sur les augmentations salariales. Parler de gouvernance participative suppose d'intégrer, parmi les acteurs, le client de l'entreprise, vous savez bien celui qui attend son autorisation au guichet, son conteneur à la sortie du port, ses bagages à la descente d'avion, son courrier dans sa boîte aux lettres, des heures et des mois durant.

La question est politique, elle n'est pas syndicale. Le gouvernement est certes engagé sur une feuille de route, mais un gouvernement doit aussi gouverner et les centrales syndicales et patronales ne doivent pas chercher à le mettre sous tutelle ni à définir son agenda. Le moment est venu où tous doivent s'engager pour réclamer plus de responsabilité dans un moment où l'économie doit se reconstruire, pour être plus forte, plus attractive et créatrice de valeur. Le droit de grève existe et il est inaliénable, mais il ne faut pas entraîner le pays dans la surenchère. Dans le contexte actuel, seul le travail pourra le sauver. ■

W.B.H.A.

الخير في كل ولاية

Grand jeu Epargne El Khir 10^{ème} édition

Du 1^{er} Mai au 30 Juin 2014

Participez et gagnez
dans tous les gouvernorats

Rendez-vous dans l'une des agences ATB
ou sur le site www.atb.tn

24x1000^{DT}

24 000 DT à gagner,
1 000 DT par gouvernorat



سبق الخير... تلقى الخير بزايد

*Jeu sans obligation d'achat, règlement du jeu déposé chez M. Mohamed Ben Younes El Ghozzi, maître notaire, sis à Bab Jéidi.
Règlement du jeu adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande et disponible sur le site www.atb.tn

FCA!

  Retrouvez nos pages officielles ATB TUNISIE

 N° Vert 80 100 347

Des professionnels à l'écoute



ATB

البنك العربي لتونس



Mix énergétique, gaz de schiste... Quels enjeux pour la Tunisie ?

Déficit énergétique, prix de revient, gaz de schiste, nucléaire et autres questions clés pour comprendre les enjeux pour la Tunisie : Kamel Rekik répond aux questions de *Leaders*



Par Kamel Rekik

Spécialiste de grande renommée, diplômé de l'École Polytechnique (1961-1963) et de l'École des Mines de Paris (1963-1965), et également élève de Sciences Po Paris (1963-1965), il a aligné une longue carrière à la Steg, puis au ministère de l'Industrie et de l'Énergie, avant de prendre sa retraite en 2000. Depuis lors, il est consultant dans le domaine de l'énergie.

Que veut-on dire par «mix» énergétique ?

Présenter le mix énergétique d'un pays ou d'une région donnée, c'est préciser les parts respectives de chacune des différentes formes d'énergie «primaire» qui contribuent à couvrir la demande totale en énergie «finale». On entend par énergie «primaire», ces produits bruts que sont le pétrole, le gaz naturel, le charbon, les renouvelables et autres sources d'énergie ; et par énergie «finale» ces produits finis, prêts à la consommation, que sont les carburants, le gaz en bouteille (GPL), le gaz du réseau, l'électricité, etc. Une étude initiée par le ministère en charge de l'énergie a permis d'esquisser les évolutions possibles du mix tunisien d'ici 2030, et particulièrement pour la composante gaz dont le devenir pose nombre de questions.

Que représente actuellement le gaz naturel dans le bilan énergétique tunisien ?

Il assure aujourd'hui un peu plus de la moitié des besoins du pays en énergie primaire.

Pourquoi une telle proportion ?

Elle s'explique essentiellement par le fait que l'électricité fournie en Tunisie est produite en quasi-totalité à partir du gaz naturel. Or la consommation de combustible par les centrales électriques représente à elle seule pas moins de 40% de la demande nationale d'énergie primaire.

Comment expliquer cette prépondérance du gaz dans la production d'électricité ?

Le recours presque exclusif au gaz dans les centrales électriques tient à trois facteurs essentiels :

En premier lieu, sa disponibilité sur le territoire national, à un prix compétitif : récupération du gaz associé au pétrole d'El Borma pour commencer (1972), puis prélèvements sur le gazoduc transtunisien (1983), et enfin développement du gisement offshore de Miskar (1996), suivi ■■■

LA COURSE

Safia

Eau minérale naturelle



LE 01.06.14 AU

BELVEDERE

Inscrivez-vous sur

www.safia.tn

■■■ d'autres champs gaziers d'importance plus modeste.

En deuxième lieu, l'exploitation des ressources en gaz extraites de notre sous-sol permettait de générer d'importantes rentrées fiscales. Or la mise en valeur de ces ressources n'aurait pas été possible en l'absence d'un marché local capable de les absorber rapidement et massivement. Et seule la Steg, en alimentant ses centrales en gaz naturel, avait la capacité de remplir ces conditions de délai et de volume, en attendant de desservir aussi une autre clientèle dans les secteurs industriel, tertiaire et résidentiel. Troisième facteur (et non le moindre), l'existence d'une remarquable synergie entre électricité et gaz : outre ses qualités écologiques (moins d'effet de serre que les autres énergies fossiles), le gaz naturel convient particulièrement bien à la production d'électricité, tant au plan de la souplesse d'exploitation (turbines à gaz) que de l'efficacité thermique (cycles combinés). Ce dernier facteur a grandement contribué à améliorer le rendement énergétique du système : la quantité de combustible brûlée pour produire un même kWh est aujourd'hui plus basse de 40% que lors de la création de la Steg, il y a 50 ans!

Où se situe alors le problème, concernant le gaz naturel?

Il réside tout simplement dans le fait que nos disponibilités nationales en gaz ne se présentent plus désormais sous un jour aussi favorable.

Cette situation résulte à la fois :

- du déclin naturel des gisements en exploitation, qui n'a pas été compensé par le développement de nouveaux champs;
- du volume de gaz en transit vers l'Italie qui, contre toute attente, a chuté de plus de moitié depuis 2010 ; d'où une diminution corrélative au forfait fiscal attaché au gazoduc transtunisien, et par voie de conséquence, une forte baisse des quantités prélevées à ce titre par la Steg.

Du fait d'un recours de plus en plus important à l'importation, il ne serait donc plus adéquat de reposer sur ce combustible comme par le passé, sauf si par chance nous découvrons de nouvelles ressources nationales en la matière. Les énergies renouvelables ne pourraient-elles pas

apporter la solution pour combler le déficit? Vu leurs évidentes vertus (ressources inépuisables, pas d'effet de serre, possibilité d'intégration locale, etc.), elles suscitent de grands espoirs qui sont à la mesure de leur abondance naturelle sous nos cieux. Mais malgré ces atouts, elles ne sauraient couvrir à elles seules le gap à surmonter : leur montée en puissance dans le mix électrique, au niveau requis, se heurte en effet à des obstacles d'ordre économique et technique.

Un problème de prix de revient?

En dehors de certaines niches, le solaire et, à un moindre degré, l'éolien ont encore quelque chemin à parcourir pour devenir vraiment compétitifs. En Allemagne par exemple, où ces formes d'énergie se sont développées à marche forcée ces dernières années, de fortes subventions leur sont allouées pour couvrir le surcoût correspondant. Ces subventions sont à la charge des consommateurs finaux et viennent alourdir leur facture d'électricité «normale», telle qu'établie sur la base de la vérité des prix pour les énergies fossiles concurrentes. Vu que dans notre pays bien au contraire, même le kWh produit à partir du gaz est fortement subventionné, attribuer à des énergies plus chères un rôle significatif sur la scène énergétique nationale revient à consentir un effort financier encore plus important de la part de l'État (si ce n'est de l'utilisateur). Même si un fort degré d'ensoleillement nous fait gagner en productivité. Souhaitons donc que les innovations à venir finissent par surmonter ce handicap.

Et l'écueil technique?

Il est inhérent à des différences de nature structurelle entre ces formes d'énergie et les énergies fossiles. Ces dernières sont extraites de réserves souterraines que Dame Nature a constituées depuis des millions d'années. Ces gisements ont une durée de vie limitée, et à force d'être exploités depuis les débuts de l'ère industrielle de manière de plus en plus intensive, ils sont en voie d'épuisement, nous ne le savons que trop bien. En revanche et tant que le monde existe, il n'y a aucun risque d'extinction pour le

rayonnement du soleil ou la force du vent. Mais contrairement aux hydrocarbures ou au charbon que l'on prélève, au rythme des besoins, depuis les réservoirs où ils se sont accumulés au cours des temps géologiques, on ne dispose pas de stocks où puiser le solaire ou l'éolien. C'est en effet sous forme de flux que ceux-ci nous parviennent (d'où leur caractère inépuisable, tant que la source est là). Il faut donc les capter «au vol», à l'instant même où ils apparaissent, sans quoi ils nous échappent. Les aléas atmosphériques et l'alternance jour/nuit vouent par ailleurs ces flux à subir de fortes variations d'intensité, outre les périodes où ils s'éclipsent pour une durée plus ou moins longue.

Quelle peut être dans ces conditions la contribution des renouvelables au mix énergétique?

En l'absence de stockage en aval, les fluctuations et l'intermittence de ces formes d'énergie ne permettent pas au producteur d'électricité de s'assurer qu'elles répondraient toujours présent à l'appel de la demande, avec la puissance requise; et en particulier aux moments critiques où il lui faut faire face aux pics de consommation : à la tombée de la nuit par exemple, le soleil a disparu et le vent peut ne pas souffler. Ces contraintes naturelles obligent l'opérateur à se doter de moyens de production classiques afin de garantir la fourniture des besoins en toute circonstance. Ce qui limite forcément le taux d'intégration des renouvelables au réseau électrique (hors stockage bien entendu, mais c'est une autre question).

Cela étant, il n'empêche qu'un objectif volontariste de 30% de la production nationale d'électricité, soit près de 15% du mix énergétique global, est résolument envisagé pour les énergies renouvelables d'ici l'horizon 2030. Il resterait alors pas moins de 70% d'énergie électrique qu'il faudra bien produire au moyen d'autres filières.

Quid du nucléaire?

Ce mode de production est exclu à l'horizon 2030. Car indépendamment des problèmes spécifiques invoqués communément à son encontre (sûreté des ■■■

faites de vos enfants
les adultes de demain

CARTE JEUNESSE

Sécurité

Contrôle

CARTE JEUNESSE

Responsabilité

Indépendance



Besoin de donner de l'autonomie à votre enfant ? Envie de garder un œil sur ses dépenses ?
Alors n'hésitez plus et offrez-lui la Carte JEUNESSE!

www.bt.com.tn



■■■ installations, risque de prolifération, gestion des déchets, etc.), l'électronucléaire ne répond pas à notre problème :

- la taille des gammes standards éprouvées (plus de 1000 MW de puissance unitaire) est surdimensionnée par rapport à l'échelle du parc électrique tunisien : un peu plus de 3 000 MW appelés en pointe à l'heure actuelle;
- l'investissement que représente une centrale nucléaire est financièrement très lourd : près de la moitié du budget de l'État pour une seule unité!
- le recours à cette filière se traduirait par une forte dépendance technologique: les fabricants de réacteurs et plus encore les fournisseurs d'uranium enrichi constituent un cercle encore plus restreint que les exportateurs d'hydrocarbures, et a fortiori de charbon.

Que reste-t-il alors comme alternatives?

Parmi les axes de la politique gouvernementale, figure tout d'abord et à juste titre une grande priorité : orienter les consommateurs vers davantage d'efforts dans le sens de la sobriété et de l'efficacité énergétique. Et ce, afin de diminuer autant que possible la pression de la demande sur l'offre, en visant le niveau le plus bas qui soit compatible avec les nécessités de l'exploitation (entreprises) et avec les besoins de confort (ménages).

Quant à fournir l'électricité que les renouvelables ne pourraient pas délivrer à l'horizon 2030 (soit 70% de la production totale, si l'objectif de 30% pour le solaire et l'éolien est respecté d'ici cette échéance), deux voies apparaissent à ce stade comme les plus à même de minimiser coûts et dépendance : soit découvrir plus de gaz dans le sous-sol national et reconduire alors le schéma actuel, le plus approprié en l'occurrence ; soit introduire la filière charbon. Le charbon a l'avantage d'être, et de loin, l'énergie fossile la moins chère à l'importation, avec en prime la sécurité qu'apporte l'existence de sources d'approvisionnement abondantes et bien diversifiées. Cependant, il est pénalisé du point de vue écologique (fortes émissions à effet de serre, notamment). Avant d'y recourir à défaut d'une autre solution répondant à notre problème, il convient donc de s'interroger sur l'existence de

ressources nationales en gaz supplémentaires.
Qu'en est-il du gaz de schiste?

Ce que l'on désigne ainsi communément porte le nom technique de gaz de «roche-mère». Ce gaz se trouve en effet piégé dans la roche même où il s'est formé et dont la structure schisteuse très compacte l'a maintenu ainsi prisonnier, au point de le rendre difficilement récupérable. Ce n'est pas le cas du gaz conventionnel qui, lui, se niche dans des «réservoirs» où il a migré et qu'on peut soutirer au moyen de techniques classiques, dès lors qu'ils sont suffisamment perméables. Les deux gaz sont donc de même nature chimique et physique, seuls leurs procédés d'extraction sont différents. La question du gaz de schiste est devenue un sujet de gros malentendus, allant jusqu'à fâcher bruyamment ceux qui perçoivent une menace pour l'environnement, là où les autres voient une opportunité pour le pays. La quête du bien commun mériterait davantage de sérénité et d'esprit consensuel. Elle nous invite à n'occulter ni les appréhensions de ceux qui veulent ignorer cette filière, par crainte des nuisances qu'ils lui imputent, ni les attentes non moins légitimes de ceux qui, soucieux de sécuriser notre approvisionnement, se préoccupent de savoir quelles ressources le sous-sol national serait susceptible de nous offrir.

Autrement dit, il faudrait donc «se hâter lentement», en conjuguant urgence et prudence?

Tout à fait. Pour s'en convaincre, revenons d'abord vers une étude que l'agence gouvernementale américaine d'information sur l'énergie (EIA) a menée à l'échelle de la planète, et qui a identifié dans notre région une zone qui pourrait receler parmi les plus riches réserves mondiales en gaz de schiste : le bassin de Ghadamès. Lequel bassin est situé à cheval entre l'Algérie et la Libye, mais déborde aussi un peu vers le fin fond du Sahara tunisien. De par les méthodes d'investigation employées, les potentiels esquissés par ladite étude sont pour le moins hypothétiques, bien entendu. Mais vu les enjeux décisifs auxquels notre pays se trouve aujourd'hui confronté, en termes de dépendance énergétique, l'espoir d'améliorer l'étroite marge de manœuvre qui nous est laissée à cet égard constitue une forte motivation pour savoir réellement à quoi s'en tenir en la matière.

Notre voisin algérien s'y est déjà attelé pour sa part sans tarder, avec de premiers résultats encourageants, semble-t-il. Il cherche ainsi à pérenniser ses exportations de gaz. Quant à nous, l'objectif visé est plus modeste mais non moins stratégique: il s'agit en effet de nous éclairer sur le choix du mix énergétique le plus pertinent, et le cas échéant sur la place éventuelle du charbon. C'est ce choix critique qui nous presse de lancer, avant de nous engager dans un sens ou dans l'autre, une campagne préalable de prospection de gaz non conventionnel. Ce sondage aurait donc une cible physiquement limitée mais avec en ligne de mire cette information cruciale : nos chances de disposer, oui ou non, de nouvelles ressources de gaz potentielles, sous ces sables désertiques du grand sud. Si le résultat est négatif, il n'y aurait pas d'autre choix que de mettre en œuvre l'alternative susceptible de contribuer le mieux aux 70% du mix électrique que les renouvelables ne seraient pas en mesure de couvrir. Et ce, sans plus tarder, pour ne pas aggraver notre déficit gazier. Voilà pour ce qui est de l'urgence.

Si au contraire, la présence de gaz est avérée, ce travail exploratoire sur le terrain permettrait de procéder à des tests *in situ*, sans lesquels on ne saurait se prononcer valablement sur la faisabilité technique, économique et écologique de la production proprement dite. Car prouver l'existence du gaz ne suffit pas pour préjuger de sa mise en valeur : son exploitation «en bon père de famille» reste tributaire d'un respect bien compris de l'environnement. Les essais conduits en cours de forage préliminaire et ce qui s'ensuit devraient permettre justement de s'en assurer ou non. Et voilà pour la prudence.

Imaginons à présent (si réserves récupérables et viabilité financière il y a) que le dossier *ad hoc* s'avère suffisamment rassurant quant à l'impact écologique, pour que le feu «vert» soit donné à la production du précieux fluide, en bonne et due forme. Alors pourrait-on renouer avec les facteurs qui ont assuré le succès du gaz depuis quatre décennies, et peut-être, si la chance nous sourit ainsi, retrouver le chemin salutaire d'une certaine indépendance énergétique... ■

K.R.



عمل علينا



طريق السلامة



إبتداء من دينار في النهار*

طريق السلامة assurance auto متاع تأمينات STAR إلى تأمينك سيارتك من حوادث الطرقات وتحط على ذمتك أحسن قراجات في البلاد باش تصلحها عندهم ومن غير حتى . avance وتزيد توفورك سيارة طول مدة التصليح وهذا الكل إبتداء من دينار في النهار .
لمزيد من المعلومات مرحبا بيبك في أقرب فرع STAR و إلأ زورونا على موقع الواب www.star.com.tn

* وفق الشروط المنصوص عليها بالعقد

مع طريق السلامة
سوق مطمأن، وأحنأ الضمان



Tunisie 2014

Impatiences !

Le Tunisien panique, car on lui dit que l'économie n'arrête pas de s'enfoncer. C'est une réalité devenue un leitmotiv, comme si cela pouvait faire quelque chose, pour réduire la souffrance.



Par Mourad Guellaty

«Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage»

(Jean de La Fontaine)

Certes, avertir, informer, dissenter sur les maux, chaque jour plus profonds, de notre économie est un exercice incontournable, auquel le gouvernement et tout Tunisien responsable sont en devoir de s'adonner et de partager.

Incontournable mais dangereux, car répété à l'excès, il risque de désintéresser le citoyen d'un précipice qui n'arrive pas, tels les officiers et soldats du *Désert des Tartares*, formidable roman de Dino Buzzati, se préparant à croiser le fer avec un ennemi très présent dans leur imaginaire et dans leur vie, mais à jamais invisible. Au contraire, il y a lieu de s'engager en regardant l'horizon lointain

comme si nous devions vivre d'éternité. Malheureusement, notre époque est esclave de l'information en temps réel, de l'internet roi, des médias triomphants, et des réseaux sociaux omniprésents, tous craints par la classe politique, partout dans le monde. Pourtant, les vieilles bonnes recettes du redressement politico-économique ne sont pas mortes avec l'irruption des nouvelles technologies de l'information, et les vraies valeurs continueront à avoir la vie sauve, telles que le parler vrai, le courage politique, l'amour de son pays qui sont des vertus pérennes et que nous devons tous concourir à rendre éternelles. Et tout d'abord, prenons quelques bonnes résolutions, et regardons les exemples de ce qui se passe ailleurs, de pays en difficulté qui ont su se ressaisir ■■■



NEW
THINKING.
NEW
POSSIBILITIES.

Effacité prouvée
pour tout type de transport



Nouveau camion
HYUNDAI HD 78

هناؤ المأدي

Tunis : Parc Industriel de Ben Arous GP1 km 5,5 BP 211 2013 Ben Arous - Tunisie
Tél. : (+216) 71 388 100 / Fax : (+216) 71 388 050
Succursale Sousse : Route de Tunis km 132,5 4022 Akouda - Sousse - Tunisie
Tél. : (+216) 73 309 309 / Fax : (+216) 73 309 999
Succursale Gabès : Route de Tunis km 0,5 BP 31 - 6001 Hached Gabes
Tél. : (+216) 75 273 044 / Fax : (+216) 75 274 151

SOTUDIS
Chemin de réussite

www.sotudis.com.tn

■■■ avec une bonne dose d'exigence et de volonté. Pour cela il faudrait :

Tenir un discours de vérité

Le sacrifice ne sera pas de quelques mois seulement pour le Tunisien. Nous sommes partis pour au moins une demi-décennie d'efforts redoublés pour rattraper trois années de dérive singulière de notre pays, orchestrée par nous, tous acteurs vociférants, et spectateurs impuissants d'une situation d'autodestruction généralisée et qui n'a pas pu être jugulée par nos institutions endommagées, une administration affaiblie, et des forces de sécurité maltraitées par une avalanche d'agressions et de dépassements.

Faire porter le chapeau, dès à présent, de cette insoutenable situation à quiconque ne serait pas juste ni productif, faute de recul suffisant, lui seul permettant un diagnostic fiable du déroulement des événements. Il fut un temps où la classe politique mondiale avait du courage à revendre, et les yeux rivés sur le programme d'action à entreprendre et non, comme c'est le cas aujourd'hui, sur les tendances des enquêtes d'opinion. Ainsi, on prête au général de Gaulle cette formule à mille lieues de la démagogie : *«La France n'a pas d'amis, elle a des intérêts»*. Plus récemment, François Mitterrand s'est fait élire en 1981 sur un programme incluant des dispositions non électoralistes, dont principalement l'abolition de la peine de mort. Sans oublier le *«je n'ai rien à vous offrir que du sang, de la sueur et des larmes»*, de Winston Churchill, lors de son discours d'investiture, durant la Seconde Guerre mondiale, devant des députés médusés par tant de courage et de force d'âme.

C'est peu de dire que le courage, la singularité, voire la témérité en politique, restent, pour ceux qui l'auraient oublié des valeurs fondamentales. Notre Chef de gouvernement agit en responsabilité, quand il donne un bilan «brumeux» mais fidèle de la situation de nos finances. Il ne fait pas dans la dentelle quand il hausse le ton et menace dans leurs «portefeuilles» ceux qui utilisent la violence de toutes sortes, car il n'est pas juste qu'on ajoute impunément du malheur à celui existant.

L'exemple des pays en rédemption

Pour nous donner à nous-mêmes de l'espoir et du courage, passons en revue quelques situations où, après des années lugubres, certains pays ont retrouvé vitalité et ambition. Sans souscrire aux choix et idées des uns et des autres, il est bon de rappeler ces exemples récents. Ainsi, David Cameron a été élu il y a près de quatre ans Premier ministre de Sa Gracieuse Majesté, sur la base d'un programme qui lui a valu une vague de protestations et de commentaires désobligeants, tant en Grande-Bretagne que partout ailleurs en Europe. Son discours d'une grande sécheresse, de celui qui ne doute de rien, a fait de lui la «tête de turc» des syndicats et ailleurs d'une large frange de tout ce qui compte en Europe. David Cameron n'en avait cure, convaincu de son bon droit, et ne voulant pas gouverner dans le sens du poil. Près de quatre années sont passées, et il faut bien reconnaître que la Grande-Bretagne d'aujourd'hui est dans une position bien plus avantageuse qu'elle ne l'était alors.

Depuis 2010, elle a réduit du tiers son plus gros déficit depuis la Seconde Guerre mondiale, créé des emplois (1 700 000), des PME (400 000) et dans le même laps de temps voit les sociétés qui l'avaient quittée commencer à refluer, faisant fleurir l'expression «reshoring», par opposition à «offshoring», et last but not least, cette Grande-Bretagne « individualiste et conservatrice » est la seule depuis la fin de 2013 qui finance les pays les moins biens lotis de la terre, à concurrence d'une promesse tenue de 1,7% de son GDP (PNB). Le slogan «Britain is back» invite à la réflexion, quand on voit les autres économies de la vieille Europe (France et Allemagne comprises) couler sous le fardeau de multiples réglementations sociales et fiscales, faisant fuir l'investisseur étranger et même leurs propres entreprises et ressortissants. Le modèle libéral anglais, celui d'un taux d'imposition moyen sur les sociétés de 20%, ramené à 10% pour celles qui investissent dans l'innovation et utilisent cette dernière dans leurs industries, n'est peut-être pas transposable dans notre pays, du fait de différences de toutes sortes. Mais il serait déraisonnable de s'en détourner, du seul fait de ses orientations économiques, incompatibles

avec notre culture et notre pratique de l'Etat-providence. En dehors de ses résultats, la démarche de l'actuel gouvernement britannique est en effet attrayante, car décomplexée et pragmatique. Ce qui lui importe, c'est les résultats en termes d'emplois, d'investissements et de faire en sorte que les travailleurs obtiennent des salaires décents mais non prohibitifs pour ne pas altérer la compétitivité du site « Britain », et lui permettre de bénéficier de ce que la globalisation peut apporter de meilleur tout en se protégeant de ses aspects négatifs. L'exemple britannique n'est pas unique d'une économie qui touche les abysses et qui, tel un boxeur groggy éloigné des rings, récupère et fait un comeback retentissant. Il y a des petits pays comme le Liberia, le Rwanda et le Mozambique, et des grands comme l'Ethiopie, le Ghana et l'Afrique du Sud qui émargent de nos jours dans le peloton des pays à forts taux de croissance économiques.

Il y a peu, le Liberia s'inscrivait dans la catégorie de pays infréquentable, dans lequel par la folie d'un président voyou, Charles Taylor, traîné depuis devant le Tribunal international de La Haye, coexistaient violence et corruption. Aujourd'hui, sa présidence est assurée par une dame d'âge respectable, anciennement cadre des institutions internationales, Ellen Johnson Sirleaf, et le pays s'offre en 2013 une croissance inattendue de 13%. Il y a vingt ans, le Rwanda connaissait les pires atrocités d'une guerre civile barbare, un génocide sanglant et meurtrier, avec son cortège de charniers et de déplacés. Aujourd'hui, Paul Kagamé en a fait, grâce à une politique volontariste et une main de fer, un pays à taux de croissance élevé, dans lequel les plaies ont été pansées et où les gens regardent devant soi. Qui aurait pensé il y a vingt ans, alors que la barbarie s'y répandait, que le Rwanda, petit pays de onze millions d'habitants, comme la Tunisie, serait aujourd'hui un partenaire choyé par les institutions internationales, pour avoir réalisé une croissance frôlant les deux chiffres, augmenté l'espérance de vie de 42 à 55 ans et le taux d'alphabétisation de 58 à 72% ?

En matière de gouvernance, le Rwanda est classé par la Banque mondiale dans une position enviable de 32ème de ■■■

■■■ «Doing Business». Ceci explique cela. Le Rwanda est un exemple porteur d'espoir pour notre pays, car il montre bien que dans notre ère nouvelle, rien n'est acquis certes, mais rien n'est perdu, s'il existe les ressorts nécessaires pour se régénérer.

Grands et petits pays africains, tous profils confondus, montrent que même en Afrique, on ne se laisse plus impressionner. Bien au contraire, c'est dans ce continent, qui a subi toutes les misères du monde, que l'ambition d'effacer des siècles de soumission, de relever la tête et construire un futur est la plus grande. Rappelons, tout de même, que dans le demi-siècle qui vient, une naissance sur deux dans le monde sera africaine. Ellen Johnson Sirleaf et Ngozi Okonjo-Iweala (ministre des Finances, brillante et performante du Nigeria) sont, comme par hasard, deux femmes qui font honneur à l'Afrique, par leur compétence et leur intégrité sans faille. L'intégrité qui, soit dit en passant, est devenue un critère prééminent des institutions financières internationales, dans leur appréciation de la qualité de la gouvernance des pays qui les sollicitent.

Prendre en considération la nouvelle donne géopolitique mondiale

Nous vivons dans un monde en plein mouvement, avec une unité de temps qui se réduit drastiquement. C'est ignorer, ainsi, la nouvelle donne mondiale, que de croire que les USA et les pays occidentaux amis, eux-mêmes en butte aux relents d'une crise financière et économique très sévère, vont se «saigner» pour nous aider, autrement qu'en nous offrant leur sympathie, leur garantie, qui n'est pas négligeable, et des concours matériels modestes. Les USA, précisément, se trouvent de plus, allégés de leurs craintes ancestrales de l'insuffisance énergétique, grâce à l'exploitation de leur gaz de schiste qui leur permet déjà de réaliser des gains de coût et de prix de l'énergie de près du quart de ce qui est pratiqué en Europe et voient de ce fait de nombreuses nouvelles sociétés s'y implanter pouvant conduire dans de courts délais à la création d'un million d'emplois supplémentaires. Les gains pour les USA provenant de cette utilisation sont estimés, annuellement,

à 500 milliards de \$ (half a trillion \$) jusqu'à 2035. En raison de ces considérables gains énergétiques, c'est toute la stratégie américaine qui va connaître, qu'on le veuille ou pas, une nouvelle orientation. Indépendamment énergétiquement, les Américains vont forcément avoir d'autres considérations dans la définition de leur politique étrangère, qui faisait la part belle aux Européens de l'Ouest, alliés historiques, et aux pétromonarchies du Moyen-Orient.

Il est clair que les USA cherchent par ailleurs à se soustraire, maintenant qu'ils n'ont plus besoin de personne, d'autant que s'affiche à l'horizon une réconciliation avec l'Iran, aux grandes aventures guerrières du 21^{ème} siècle, et à concentrer leurs efforts sur tout ce qui peut servir leurs intérêts.

A cet égard, le monde arabe reste une proie facile pour le redéploiement atlantique. Il est l'homme malade du 21^{ème} siècle, déchiré, mal gouverné et écartelé par ses propres divisions. De plus, le Sahara voisin offre pour qui sait y pénétrer, ou régner par procuration, des richesses enviables. S'y intéresser est probablement plus juteux que de voler au secours de l'Ukraine, autrement que par des subsides financiers. Redonner confiance et santé à notre pays Le Tunisien dans toutes ses composantes broie du noir.

Il croit avoir décroché le numéro gagnant de la loterie des nations par son soulèvement de décembre 2010 et janvier 2011, et n'a pas compris que son mouvement se devait d'être consolidé par une attitude de citoyenneté et de rigueur. Jusqu'à ce jour, nous voyons que de très nombreux dénis de cette citoyenneté, de toutes les couches sociales de notre pays, sont signalés ici ou là. Sans compter la violence aveugle et organisée dont on ne s'est pas débarrassé, et qui fait tant de mal à nos concitoyens, à notre patrimoine et à l'image de notre pays. Cette violence multiforme, physique, verbale et environnementale devrait prendre fin par tous les moyens, de la persuasion, du dialogue, du parler vrai, jusqu'à l'usage de la force s'il le faut, car elle est dommageable pour tous, y compris pour ceux qui en usent. Le Tunisien, responsable des bonnes comme des mauvaises choses qui se sont produites dans notre pays, doit comprendre que

nos dirigeants ont besoin d'une période de grâce pour engager efficacement leurs actions, à l'abri des blocages de toutes sortes, qui ne font qu'ajouter de la misère à celle qui existe et qu'il dénonce.

La nécessaire réconciliation nationale

Depuis trois années, notre pays uni est devenu une mosaïque de clans, de tribus, d'esprits hostiles, aux idéaux antagonistes et aux idées violemment opposées. Nous avons même vu dans certaines de nos contrées des oppositions sanguinaires quasiment familiales. Si la tendance actuelle de dissensions généralisées s'éternise, il sera difficile d'en sortir et un pas de plus vers la descente aux enfers de la vie communautaire sera franchi.

En période extraordinaire, médication particulière de tous et tout particulièrement des hommes et des femmes d'influence : de la scène politique jusqu'aux représentants de la société civile, des institutions professionnelles, des syndicats, des médias, tous se doivent de tenir un discours de raison. Un discours dénué de tout intérêt catégoriel, politique ou économique, et qui ne peut être qu'un appel à la réconciliation nationale, pour que notre pays ne touche pas les abysses d'où il lui sera, par la suite, difficile de remonter. Réconciliation nationale n'est pas uniformité nationale, entendons nous bien. Elle est mieux que cela.

Elle est le socle qui permettra à notre pays de se sortir de ce paysage maussade qui ne lui ressemble pas.

Le passage obligé par la bonne gouvernance

Et nous savons parfaitement qu'aucun gouvernement ne détient la baguette magique du redressement s'il ne dispose pas d'un consensus national, qui lui permette, sans accroc, de relancer le pays. Ce que nous savons moins, c'est que les pays qui ont fait au cours des dernières années les sauts qualitatif et quantitatif les plus probants et les plus significatifs, dans les différents classements mondiaux (indice de productivité technologique, indice de développement humain, PIB à parité de pouvoir d'achat, indice de la propriété intellectuelle etc.) ■■■



Votre Cr dit Immobilier UBCI aux meilleures conditions



Site web :
www.ubci.tn



Centre Relations Clients :
70 000 050

du lundi au vendredi de 8h   19h et le samedi de 9h   15h



UBCI GROUPE BNP PARIBAS
الاتحاد البنكي للتجارة والصناعة

La banque d'un monde qui change

AMI تَأْمِينَات
Assurances



تَأْمِينُكَ وَأَطْمَئِنُّكَ

Adresse : 15, Rue de Mauritanie - 1002-Tunis Belvédère

Tél : (+ 216) 71 78 45 44 / 71 78 39 95 - Fax : (+ 216) 71 78 88 10

E-mail: ami.ass@planet.tn / Site Web : www.assurancesami.com



■■■ sont bien ceux où la corruption a été éradiquée, ou en bonne voie de l'être et où des progrès décisifs ont été réalisés en matière de bonne gouvernance. Il en est ainsi des pays scandinaves, de la Suisse, de Singapour, et même de la Côte d'Ivoire, du Rwanda, et de l'île Maurice. Mais la gouvernance ne se limite pas à la disparition de la corruption. Elle est transparence dans les données financières et économiques établies. Elle est aussi fonctionnement harmonieux de l'administration qui, chez nous, en digne héritière du Colbertisme, n'est que lourdeur, lenteur, inefficacité et souvent même irresponsabilité.

Elle est dans le dialogue permanent en vue de la recherche du point d'équilibre optimal entre les revendications sociales canalisées et encadrées par des syndicats représentatifs, et un patronat moderne, dont la mission essentielle serait la défense de l'entreprise plus que celle des patrons. Elle est surtout fonctionnement harmonieux de nos institutions et des différents organes de contrôle de l'Etat, des instances de régulation, les «checks

and balances», tellement nécessaires à une vie démocratique, structurée, apaisée et efficiente.

Conclusion

Quelle malédiction frappe l'Afrique francophone ? Et quelle est celle plus grande qui frappe le Maghreb ?

Nous voyons des pays anglophones du continent amorcer un décollage rapide et significatif, alors que les autres, dans leur grande majorité, font du surplace. L'Afrique, dans son ensemble, reste tout de même le continent le moins interconnecté au monde, avec seulement 10% d'échanges entre ses différents pays. Mais le Maghreb «fait encore mieux» avec seulement 4% de relations commerciales entre ses cinq composantes. Cette faiblesse structurelle de l'interconnexion nous coûte deux points de croissance, voire plus, selon les estimations les moins pessimistes. Elle ne risque pas de se réduire tant qu'Algériens

et Marocains continueront à se regarder en chiens de faïence et que la Libye ne se sera pas reconstruite en un véritable Etat, et échappera à son actuel «no man's land» institutionnel dans lequel prospèrent les clans, les tribus, le commerce des armes et les trafics en tous genres. La Tunisie, pays qui a été le foyer d'événements salués partout dans le monde en 2011, devrait confirmer, après les turbulences des toutes dernières années et que nous vivons encore, le formidable engouement et courant de sympathie créé autour d'elle.

Pour cela, nous devons tous nous interroger, les uns les autres, sur nos propres faiblesses, faire notre autocritique, et nous corriger, surtout en faisant preuve de patience et d'endurance. Une révolution culturelle, éducative et citoyenne est nécessaire avec pour référence la fameuse phrase de J.F. Kennedy de 1961: «*Ne demandez pas à votre pays ce qu'il peut faire pour vous, mais plutôt ce que vous pouvez faire pour votre pays*» ■

M.G.

L'allié de votre succès depuis 20 ans



ATL LEASING

ATL Leasing, vous offre la possibilité de louer les biens dont vous avez besoin pour votre activité pendant une période pouvant atteindre 84 mois. En fin de période vous en devenez propriétaire.

20
ANS

20 ans de leasing au service des professionnels



Plus qu'un leasing...

Comment faire parvenir les aides sociales de l'Etat aux plus pauvres parmi les pauvres ?

Cette «note de politique économique» fait partie d'une série réalisée dans le cadre de NABES Lab destinée à enrichir le débat économique en Tunisie. Ces notes sont basées sur les meilleures recherches économiques disponibles et les auteurs sont des chercheurs universitaires. Les points de vue présentés sont ceux des auteurs et ne représentent aucunement ceux de NABES.

NABES est la North Africa Bureau of Economic Studies Intl, une institution d'études et de recherches économiques dirigée par Mustapha K. Nabli.

Les politiques sociales d'autres pays en développement, en l'occurrence certains pays de l'Asie du Sud-Est et l'Inde, se basent de plus en plus sur des procédures d'analyse des privations multiples. L'utilisation d'un indicateur de privations multiples s'est institutionnalisée dans ces pays afin d'optimiser les actions de leurs plans de développement et assurer une croissance inclusive. Par exemple, les Philippines sont l'un des pays innovateurs dans l'usage des mesures de pauvreté multidimensionnelle, basées sur les privations multiples. Le gouvernement des Philippines a adopté une mesure officielle de la pauvreté multidimensionnelle dans la révision du plan de développement du pays (2011-2016). Un nouvel indicateur de la pauvreté multidimensionnelle basé sur le principe des privations multiples a été adapté au contexte et aux priorités du pays.

Cette révision a visé la réduction de la pauvreté en améliorant la qualification des membres des familles les plus pauvres du pays, ce qui leur permettrait de sortir de la pauvreté par eux-mêmes. En Tunisie, les critères de sélection des ménages bénéficiaires des aides se basent sur quatre variables (le revenu



Par Mohamed Ayadi

déclaré par le ménage et apprécié par l'agent social, le nombre de handicapés, le statut d'occupation du logement et la taille de la famille), en plus d'une appréciation faite par l'agent social. Les erreurs de ciblage détectées dans le programme Pnafn (Programme national d'aide aux familles nécessiteuses) proviennent de l'imprécision des critères de privation adoptés, en plus de l'hétérogénéité des appréciations des agents sociaux dont les conclusions sont déterminantes dans la sélection de la liste des familles nécessiteuses. D'où un taux d'erreurs d'exclusion qui atteint 49% des pauvres éligibles. Il est alors important de revenir sur les procédures de sélection des familles éligibles aux aides sociales en Tunisie en vue de mettre en exergue les voies d'amélioration des procédures d'identification et de contrôle des listes des familles nécessiteuses. Dans une seconde étape, nous présenterons les spécificités de la procédure multidimensionnelle basée sur des indicateurs de privations multiples.

Un système actuel d'éligibilité inadéquat

Une circulaire conjointe des ministres des Affaires sociales et de l'Intérieur précise que le PNAFN devrait cibler les familles

(1) dépourvues de soutien familial et matériel, (2) incapables d'exercer une activité professionnelle et (3) ayant un revenu annuel moyen ajusté ne dépassant pas 585 dinars. Une fois que les conditions d'incapacité du chef de ménage ainsi que l'absence de soutien sont vérifiées, l'assistant ou l'agent social évalue pour chaque famille son revenu annuel moyen ajusté qui servira à classer les familles selon l'ordre de priorité aux aides du Pnafn. Le revenu annuel moyen ajusté est le revenu annuel familial déclaré par chaque famille ajusté en tenant compte du nombre de personnes handicapées dans la famille et des charges qu'elle subit à cause de sa taille et de son statut de logement.

Deux commissions sont tenues de suivre, d'actualiser et de réviser les listes de bénéficiaires du Pnafn. Les commissions locales sont chargées d'étudier et d'émettre leur avis concernant les dossiers, préparés par les agents sociaux, relatifs (1) aux demandes de bénéfices d'aides permanentes et (2) aux propositions de suppression des non-éligibles de la liste des bénéficiaires de l'aide permanente.

Les unités locales transmettent à la direction régionale de la promotion sociale les procès-verbaux des réunions des commissions locales qui sont accompagnés des dossiers étudiés relatifs aux demandes de bénéfices ou de réintégration au Pnafn. Les commissions régionales ont toutes les prérogatives pour demander tous les renseignements et les données supplémentaires qu'elles jugent utiles. Sur la base de ces dossiers, elles fixent les listes des familles proposées pour l'insertion (ou l'exclusion) dans la liste des bénéficiaires. Cette commission établit la liste des bénéficiaires conformément au quota réservé à la région (gouvernorat).

Le département de la promotion sociale est conscient de certaines insuffisances lors de l'application des critères d'éligibilité :

- a. L'évaluation du revenu annuel de la famille devrait-il inclure les revenus des enfants actifs mais mariés ?
- b. La prise en compte du chômage et de l'informel. Des familles peuvent avoir des enfants en âge de travailler alors qu'ils sont au chômage. D'autres ont des membres déclarant qu'ils sont au chômage, tout en pratiquant un travail informel!
- c. L'état et le statut de l'habitat. Une famille peut avoir (1) un faible niveau de revenu mais habitant un logement en bon état, (2) un revenu important mais elle néglige l'état de l'habitat.
- d. La prise en compte des personnes handicapées est assez confuse : Faut-il ignorer la présence d'un handicapé si le revenu de la famille dépasse un certain seuil?
- e. Le choix du seuil de pauvreté est fixé jusque-là à 585 dinars quel que soit le milieu. Est-ce qu'il faut différencier le seuil par

milieu (grande ville, petite villes, rural)? Les déclarations de revenu monétaire sont aussi sujettes à beaucoup de réserves. Pour consolider le système de ciblage actuel, le ministère des Affaires sociales propose de :

1. élaborer une enquête exhaustive auprès des bénéficiaires du Pnafn et de l'Aide médicale gratuite (AMG1) pour mieux évaluer les conditions de vie de ces familles.
2. mettre en place une base de données numérique permettant aux agents sociaux de vérifier rapidement les informations déclarées par les ménages.

Le recours aux bases de données exhaustives reste insuffisant en cas d'absence d'un critère d'agrégation de l'information susceptible de donner au décideur un indice ou un score permettant un classement adéquat des ménages selon l'ordre de mérite aux aides sociales et par conséquent une réduction des erreurs de ciblage. L'utilisation des informations données par les nouvelles enquêtes du ministère ne pourrait réduire les erreurs de ciblage si on continue à adopter le «revenu ajusté» comme critère d'agrégation de l'information.

Comment l'Inde a utilisé l'approche d'un indicateur multidimensionnel pour assurer un meilleur ciblage

L'exemple de l'Inde est édifiant. Le planificateur indien a constaté la difficulté de vérifier l'information sur le revenu d'un grand nombre de ménages travaillant dans le secteur informel. Comme première réaction, il a pratiqué un ciblage en deux étapes. Dans un premier temps, sont identifiés les ménages «visiblement non pauvres», puis dans un deuxième temps les aides sont allouées aux autres ménages selon la faiblesse de leurs niveaux de dépenses totales respectifs.

Par la suite il s'est rendu compte de la subjectivité des critères d'exclusion et d'appréciation des niveaux de vie des ménages. Il a remplacé la dépense totale par un indicateur synthétique, basé sur une approche multidimensionnelle lors de l'évaluation du niveau de vie, pour classer les ménages selon leur ordre de mérite aux aides sociales.

Dans sa dernière phase, le planificateur indien s'est attaqué au problème des «malversations» dans l'octroi des aides en réduisant l'asymétrie d'information. Il a sélectionné des indicateurs «vérifiables» qui limitent les opportunités de manipulations.

Cette approche repose sur un processus d'allocation des aides pour chaque ménage en fonction du nombre de ses privations et de leurs poids respectifs. Elle passe par la construction d'un indice (ou «score») agrégé de privation.

Cette approche considère donc que c'est le cumul des privations qui conditionne l'indigence d'une famille. Les niveaux ■■■

■■■ de privations multiples chez un ménage sont établis à partir d'une agrégation des niveaux de privations individuelles auxquelles on attribue différents poids selon leur importance.

Un indicateur de privation multiple tunisien

En s'inspirant des expériences de l'Inde et d'autres pays, en Tunisie il est proposé de construire un indice de privation multiple qui aidera les politiques à identifier les ménages et les groupes de personnes les plus pauvres ainsi que les différentes privations dont souffrent ces derniers. Il aidera ainsi le décideur à cibler ses aides plus efficacement aux ménages et aux groupes les plus nécessiteux.

Cependant, pour mener l'analyse multidimensionnelle des niveaux de vie, on doit (1) parfaire le choix des variables utilisées comme proxys des niveaux de vie et (2) s'assurer de l'existence d'informations statistiques adéquates. Ceci nécessite que :

(1) Chaque variable constitue une composante importante du niveau de vie.

(2) La réduction de l'erreur de ciblage exige l'observation effective (et sans erreur) des variables utilisées comme indicateur du niveau de vie. Ainsi, chaque variable doit être facilement observable, donc difficilement dissimulable et non falsifiable par l'individu ou le ménage interrogé et qui sera sujet à un ciblage éventuel.

(3) La variable ne peut pas être facilement changée par le ménage. Par exemple celui qui possède un bien durable peut le vendre pour pouvoir bénéficier de la subvention. Ainsi, le décideur doit tenir compte de la tentation du ménage interrogé à tricher pour devenir éligible à l'aide sociale.

(4) Il doit y avoir suffisamment de variables servant à approximer le niveau de vie auprès de chaque ménage de la population totale. L'approximation du revenu non observé ou du score synthétique du niveau de vie faite grâce à ces variables sera ainsi plus robuste et consistante.

Sur la base de ces considérations, il est proposé d'utiliser 15 indicateurs de privation pour définir pour chaque ménage un score global. Ces indicateurs sont faciles à observer par l'agent social. Les indicateurs reçoivent des poids différents, définis à partir d'une approche utilisée par le Pnud. Les 15 indicateurs sont répartis entre trois groupes se référant respectivement aux : (1) «conditions de logements et conditions de vie de la famille», (2) «capacités à générer un revenu décent» et (3) «charge supportée par la famille». Chacun de ces groupes pèse pour 1/3 dans le calcul de l'indice final. Le groupe d'indicateurs de privation «conditions de logements et conditions de vie de la famille» comprend 9 sous-indicateurs. Le poids de chacun de ces sous-indicateurs sera de 1/27 dans le calcul de l'indice final. De façon identique pour les deux autres dimensions

«capacités à générer un revenu décent» et «charge supportée par la famille», il alloue un poids de 1/9 à chaque sous-indicateur. Le score final sera ici compris entre 0 et 1. Les ménages les plus nécessiteux vis-à-vis du ciblage direct étant ceux obtenant le score le plus élevé.

Sur la base de ce score global, on peut définir le niveau relatif de privation d'un ménage. Par exemple un score égal à 0.2 signifie que ce ménage subit une privation dans au moins 3 parmi les 15 indicateurs (soit 20% des indicateurs) observés. De même un score égal à 0.33 (ou 33%) signifie que le ménage souffre de 5 privations ou plus parmi 15. Pour l'ensemble de la population tunisienne, les statistiques disponibles montrent que 25% des ménages ont un taux de privation égal ou supérieur à 20%, alors que 9% des ménages ont un taux de privation égal ou supérieur à 30%.

Au niveau régional, il existe des divergences manifestes entre les régions si l'on considère les indices de privations multiples. Les régions du Centre-Ouest et du Nord-Ouest ont les fréquences de privations les plus élevées par comparaison à la région du Grand Tunis et la région du Centre-Est (régions du Sahel et de Sfax). Pour un seuil de privation de 20%, l'indice global de privation passe de 17% du total des ménages au Grand Tunis à 39% au Centre-Ouest. Mais pour un seuil de privation de 30%, cet indice est de 4.6% des ménages au Grand Tunis contre 15.6% au Centre-Ouest. Ces conclusions en termes de privation par région concordent plus avec celles des analyses des inégalités régionales en termes de pauvreté monétaire.

Par ailleurs, les ménages dont le chef est «infirmes» ont des taux de privation largement plus importants que le reste des ménages. De même, si les chefs de ménage ne disposent d'aucune «qualification professionnelle», leurs familles souffrent également d'une importante privation en termes absolus par rapport aux autres ménages.

Conclusion

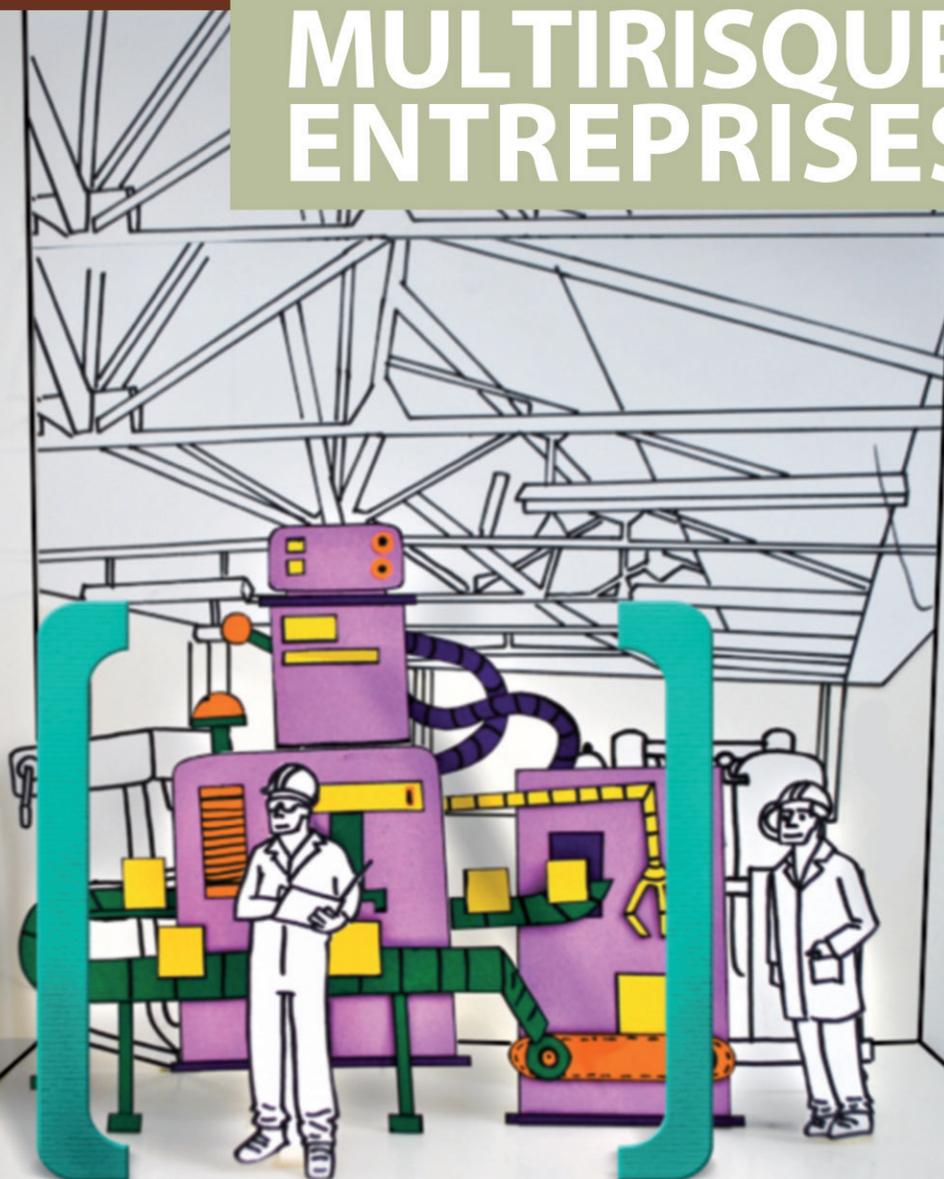
L'utilisation du nouveau score lors de l'identification des ménages éligibles aux aides sociales permettrait de réduire l'erreur de ciblage qui passe de 40% à 23% pour les ménages en pauvreté extrême et de 49% à 33% pour les ménages pauvres.

En outre, l'utilisation de ce score permet au décideur de pratiquer une discrimination positive au profit des plus pauvres parmi les pauvres. Ainsi le décideur pourra allouer des montants de plus en plus élevés au fur et à mesure que le niveau de privation s'accroît. Il arrivera ainsi à des allocations plus importantes aux plus pauvres parmi les pauvres et corrigera davantage les erreurs de ciblage. Cette procédure permettra d'allouer plus de 52% du budget du Pnafh aux ménages en pauvreté extrême contre 13% selon le système en vigueur. ■

K.R.

C H A R I K A T Y

MULTIRISQUES ENTREPRISES



GREY

PROTÉGEZ LE PATRIMOINE DE VOTRE ENTREPRISE.

Assurez la pérennité de votre entreprise au quotidien !

CARTE ASSURANCES vous propose son contrat d'assurance Multirisques Dommages

CHARIKATY : une couverture complète de votre entreprise en cas d'incendie, d'explosion, de vol, des dégâts des eaux...

Vous disposez, par le biais d'un seul et même contrat, de garanties indispensables et performantes, conformes à vos besoins.

Plus de détails sur notre site internet.

www.carte.tn

On vous l'assure.



BIATNET MOBILE

l'agence portable

Avec BIATNET mobile, pilotez vos comptes à distance où que vous soyez, quand vous voulez, à partir de votre tablette ou smartphone, en toute sécurité.

L'application BIATNET est téléchargeable sur les plateformes App Store, Google Play Store et Windows Phone Store





STRAT&GO Tél. : 71 960 205

Gagnons l'avenir, ensemble
www.biat.com.tn





AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°09/2014

POUR LE TRANSPORT TERRESTRE DES CONTENEURS EN TUNISIE

La Compagnie Tunisienne de Navigation lance un appel d'offres national pour le transport terrestre des conteneurs en Tunisie. Cet appel d'offres porte sur six zones de transport énumérés en Annexe III du cahier des charges, chaque soumissionnaire peut soumissionner pour une ou plusieurs zones de transport.

Ne peuvent soumissionner que les sociétés de transport terrestre.

RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

Les soumissionnaires intéressés par cet appel d'offres national peuvent retirer le dossier y afférent auprès du siège de la Compagnie Tunisienne de Navigation sis au 5, Avenue Dag Hammarskjöld 1001 Tunis, Secrétariat de la Commission des Marchés - 2ème étage.

CONSTITUTION DES OFFRES

L'offre doit être constituée des documents suivants :

- **Le cautionnement provisoire** conformément aux dispositions du cahier des charges.
- **Les documents administratifs** énoncés au cahier des charges.
- **L'offre technique** (Enveloppe A) qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges.
- **L'offre financière** (Enveloppe B) qui doit contenir toutes les pièces et justificatifs exigés au cahier des charges. Ainsi que toute autre pièce exigée par le cahier des charges.

MODALITES D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES

Les offres doivent être placées sous triple enveloppes séparées et scellées. L'enveloppe extérieure doit porter la mention obligatoire:

NE PAS OUVRIR - APPEL D'OFFRES NATIONAL N°09/2014
POUR LE TRANSPORT TERRESTRE DES CONTENEURS EN TUNISIE

Cette enveloppe extérieure doit contenir:

- **Le cautionnement provisoire** conformément aux dispositions du cahier des charges.
- **Les documents administratifs** énoncés au cahier des charges.

- **Une enveloppe A scellée contenant l'offre technique** tel que précisé au cahier des charges.

- **Une enveloppe B scellée contenant l'offre financière** tel que précisé au cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées sous pli postal fermé recommandé avec accusé de réception ou par rapide poste ou remises directement au bureau d'ordre central de la Compagnie Tunisienne de Navigation contre récépissé à l'adresse suivante:

COMPAGNIE TUNISIENNE DE NAVIGATION
SECRETARIAT DE LA COMMISSION DES MARCHES
5, Avenue Dag Hammarskjöld 1001 – Tunis

et ce au plus tard le **Lundi 09 Juin 2014 à 17H00**, dernier délai de réception des offres par le bureau d'ordre de la CTN. Le cachet du bureau d'ordre de la CTN fait foi.

Toute offre ne comportant pas le cautionnement provisoire ou reçue après la date limite de réception des offres ou autrement à ce qui est prévu au cahier des charges sera nulle et non avenue.

OUVERTURE DES PLIS

La séance d'ouverture des plis est publique et elle aura lieu le Mardi 10 Juin 2014 à 09H00 au siège de la Compagnie Tunisienne de Navigation sis au 5, Avenue Dag Hammarskjöld Tunis et ce à la salle des réunions du Secrétariat de la Commission des Marchés située au 2ème étage (**stricte respect des horaires et date indiqués ci-haut**). Nous vous invitons par ailleurs à vous présenter **15 minutes avant l'horaire prescrit ci-dessus**.

Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés désirant y assister doivent se présenter munis d'une pièce d'identité et d'un pouvoir délivré à cet effet pour les représentants des soumissionnaires.

DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

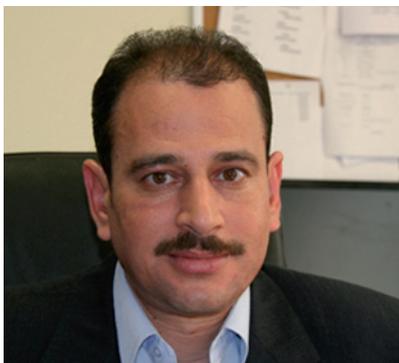
Les soumissionnaires se trouvent liés par leurs offres pour une période de 120 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres.



Etudiants tunisiens en France

Pourquoi si peu de bourses ?

Sur 9 000 étudiants tunisiens en France, ils ne sont plus que 476 à bénéficier d'une bourse d'études spécifiques (longue durée). Lot de consolation, 2 470 bourses «de mobilité et d'alternance» de 3 à six mois ont été accordées pour l'année universitaire qui s'achève.



Radioscopie de cette communauté estudiantine : comment se répartissent-ils, quels problèmes rencontrent-ils et quels conseils aux futurs étudiants ? Mais aussi qu'est devenue l'historique Maison de Tunisie, boulevard Jourdan à Paris. Interview d'Imed Frikha, directeur de la Mission universitaire et éducative tunisienne à Paris et de la Fondation de la Maison de Tunisie.

Quel est le nombre des étudiants tunisiens en France (évolution statistique, répartition géographique, filières, etc.) ?

Le nombre des étudiants tunisiens en France est en évolution constante et dépasse les 9 000 au cours de l'année universitaire 2013-2014. Ils s'inscrivent aux universités et grandes écoles françaises par différentes voies. La grande majorité est composée d'étudiants qui financent leurs études et séjours en France à leurs propres frais, et ce à travers la procédure mise en place par Campus France. Une partie des étudiants lauréats, sélectionnés pour leur excellence, sont boursiers du gouvernement tunisien. A ceux-là s'ajoutent quelques dizaines de chercheurs bénéficiant de contrats de recherche auprès de laboratoires français dans le cadre d'accords de coopération établis avec les universités tunisiennes. Ils sont répartis sur toutes les structures

d'enseignement supérieur et de recherche avec une concentration notable dans la région parisienne, à Toulouse, Marseille et Lyon, et sont inscrits dans différentes filières d'enseignement avec, toutefois, une prédominance des sciences de l'ingénieur, des sciences économiques et commerciales et des sciences informatiques et de communication.

Combien de bourses sont offertes (nationale, de coopération, courte et longue durée principales filières, etc.) ?

La mission universitaire et éducative tunisienne à Paris gère la coopération avec les établissements européens d'enseignement supérieur et de recherche et assure le suivi de la situation des étudiants boursiers du gouvernement tunisien sur le territoire européen. En plus de la France, partenaire privilégié et historique, la coopération a été renforcée ces dernières années avec certains pays européens, dont notamment l'Italie, l'Espagne, le Portugal, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Danemark, l'Autriche, la Grèce et la Suisse. Le suivi des étudiants boursiers en Allemagne est assuré directement par le ministère en accord avec l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD). L'offre des bourses couvre à la fois les bourses dites « spécifiques » pour la durée entière d'un cursus d'études et les bourses de courte durée dont, essentiellement, les ■■■

102.5 MHz

Sousse, Hammamet,
Nabeul & Zaghouan.

104.4 MHz

Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine,
Sud de Seliana & Ouest de Sfax.

89.4 MHz

Monastir, Mahdia
& Nord de Sfax.

Jawhara



Sur le net...

nous sommes là où vous êtes

**Accédez
& téléchargez gratuitement**

nos applications gratuites depuis votre:
iPhone, Android, Windows 8 & Blackberry



ANDROID



/jawhara_fm



/Radio.jawharafm



/Jawharafm1



/+jawhara.fm



www.jawharafm.net

Français / عربية



■■■ bourses d'alternance au profit des chercheurs au niveau doctoral. Pour la rentrée universitaire 2014-2015, le ministère dédie 20 nouvelles bourses en classes préparatoires dans les grandes écoles françaises, 20 nouvelles bourses pour les études d'ingénieur aux universités allemandes, des bourses à tous les étudiants de l'Institut préparatoire aux études scientifiques et techniques qui réussissent aux concours d'admission à l'une des écoles d'ingénieurs dont la liste est fixée par la circulaire du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique n° 20 du 19 avril 2011 et 25 nouvelles bourses pour les recherches doctorales (master et doctorat) en France, Italie, Espagne et Allemagne. La procédure de candidature des nouveaux bacheliers aux bourses en classes préparatoires dans les grandes écoles françaises et aux bourses pour les études d'ingénieur aux universités allemandes a été simplifiée. Les nouveaux bacheliers pourront désormais postuler à ces bourses directement sur le site www.orientation.tn du 1^{er} au 3 juillet 2014.

Depuis 2011 et tenant compte de la redéfinition de la stratégie du ministère, le nombre des bourses de longue durée a été réduit au profit de l'augmentation des bourses de mobilité et de courte durée comme le précise le tableau suivant :

	Bourses spécifiques	Bourses de mobilité et d'alternance
2010 - 2011	822	973
2011- 2012	540	1 268
2012- 2013	547	1 290
2013- 2014	476	2 470

Compte tenu de l'offre de bourses, les principales filières d'études suivies par les étudiants boursiers du gouvernement tunisien restent déterminées par la stratégie nationale dans ce domaine. Les sciences de l'ingénieur, les sciences économiques et commerciales et les sciences informatiques et de communication sont les principales filières d'études. Par ailleurs, il importe de signaler l'importance grandissante des bourses de mobilité dans le cadre des programmes bilatéraux de coopération en matière de recherche scientifique avec la France à l'instar des projets PHC Utique ou les projets de coopération entre les laboratoires tunisiens de recherche et les laboratoires du Centre national français de recherche scientifique. A ceci s'ajoutent les bourses de mobilité des programmes européens de coopération

et de soutien à la modernisation des systèmes d'enseignement supérieur Tempus et Erasmus.

Quels sont les principaux problèmes rencontrés par les étudiants et quelles solutions / assistance vous leur apportez?

Dès leur arrivée sur le territoire européen, les étudiants tunisiens sont confrontés, d'une manière générale, à des difficultés d'ordre psychologique et procédural. Le changement de cadre de vie et le rythme accéléré des études affectent particulièrement les étudiants les plus jeunes. La Mission universitaire et éducative tunisienne à Paris assure une coordination permanente avec les établissements universitaires d'accueil en vue d'assurer un encadrement approprié selon la gravité du cas observé. Le personnel de la Mission est à l'écoute des soucis des étudiants et intervient selon un manuel de procédures mis en place.

Pour ce qui concerne les difficultés d'ordre procédural, il importe de signaler que les procédures d'obtention de la carte de séjour au statut d'étudiant ou de chercheur ont été largement simplifiées au cours des dernières années. Les étudiants ne sont pas forcément vigilants pour ce qui concerne les démarches à entreprendre et les délais à respecter. La Mission leur fournit les informations et les attestations nécessaires.

Quels conseils donneriez-vous aux nouveaux étudiants ?

Les études dans un établissement universitaire européen sont une opportunité considérable. C'est aussi une charge lourde pour le budget de l'Etat et la famille. C'est pour cette raison que l'étudiant tunisien est tenu de bien faire son choix tenant compte de ses ambitions et de son niveau académique. Il est tenu de bien s'informer et préparer son cursus afin d'éviter les surprises du parcours. Les opportunités d'emploi après la diplomation sont aussi déterminantes que le classement européen et international de l'établissement universitaire d'accueil. Une fois diplômé, il doit avoir à l'esprit qu'il est tenu de contribuer à l'effort de développement de son pays.

La Maison de Tunisie a été rénovée ; sa gouvernance et son animation ont été également revues...

La Maison de Tunisie a ouvert ses portes le 21 avril 1953. Elle est née grâce à la

concordance de la volonté de la Tunisie d'encourager ses ressortissants à poursuivre des études ou des recherches à Paris et celle des autorités françaises de faciliter l'accueil des étudiants tunisiens dans cette ville. Elle a acquis le statut de Fondation reconnue d'utilité publique le 19 mai 2010 au moment où d'importants travaux de rénovation et de réhabilitation étaient sur le point de s'achever. L'année 2011 marque la réouverture de la Maison de Tunisie et a coïncidé avec la révolution. Elle a été l'occasion de donner une impulsion nouvelle à cette institution qui se veut à l'image de l'excellence tunisienne en termes de savoir et de culture et le commencement d'une métamorphose nécessaire de son fonctionnement et de son rôle en vue d'une meilleure contribution à l'œuvre de rapprochement intellectuel et moral poursuivie par les fondateurs de la Cité internationale universitaire de Paris.

Soixante ans durant, la Maison de Tunisie fut le lieu de rencontres et d'échanges qui nourrissent les souvenirs les plus saillants d'une grande partie de l'élite tunisienne. La Fondation de la Maison de Tunisie se doit, aujourd'hui, d'instaurer une procédure transparente et objective d'admission de ses nouveaux résidents ; de contribuer à la promotion de la science, de la culture et de l'art en vue d'un meilleur rayonnement dans Paris ; de faire de cet espace un lieu de vie par l'amélioration continue des services et la multiplication des activités ; d'intensifier la coopération avec les autres composantes de la Cité internationale universitaire de Paris et de se doter des meilleurs moyens de gouvernance administrative et financière. Tels sont les défis du quinzième directeur de la Maison de Tunisie.

En deux ans, je ne peux cacher mon bonheur du changement qualitatif de la perception de la Maison de Tunisie dans son milieu parisien et en Tunisie. Suite au renouvellement des membres du Conseil d'administration de la fondation, de nouvelles démarches stratégiques ont été récemment adoptées à l'instar du plan d'action éco-campus, l'accompagnement des résidents et la lutte contre le tabagisme, l'implication des anciens résidents. Ces nouvelles démarches permettront d'offrir une meilleure qualité de bien-être et un meilleur rayonnement de la Fondation de la Maison de Tunisie. ■



Si le Mondial m'était conté

Les Jeux Olympiques, vous connaissez ? Eh bien, ces J.O. modernes auraient été créés par Pierre de Coubertin (Paris 1863 – Genève 1937) en 1896 à Athènes. Ensuite, il a présidé le C.I.O.

Dossier spécial par Abdessattar Latrache



La Coupe du monde de football, savez-vous qui est derrière sa création ? C'est encore un Français, Jules Rimet, qui a été président de la FIFA.

Enfin, et pour ne plus poser de questions, sachez que c'est sur une idée du journaliste français (encore...) Gabriel Hanot et du journal «L'Equipe» qu'a démarré l'ancêtre de la Champion's League européenne en 1955. Nos amis français ne ratent décidément

carrière, infiniment plus enrichissante au Real Madrid. Tandis que son alter ego, Nando Koksís, avait opté pour le Barça. Et c'est à Barcelone, lorsqu'il s'aperçut qu'il était atteint par une maladie incurable que la «Télé d'or» se balança du haut de l'immeuble où il possédait un immense bar. Mourut ensuite le «Major galopant», Puskas, et son cercueil placé au centre du terrain du Nep Stadion de Budapest, a été salué par pas moins de 100 000 fidèles. Revenons au Brésil, en 1988, Garrincha, Zagalo et...



l'Allemagne et l'Italie se relaient avant de passer le témoin au revenant brésilien.

Le Brésil ? C'était, après Pelé, et les non moins talentueux Zico, Falcao et j'en passe. Mais la relève allait s'annoncer encore plus brillante. Avec en front line, Romario, Bebeto, Ronaldinho, Rivaldo et... Ronaldo. Qui pouvait tenir tête à ces «trax» ?

Mais les choses ont changé... Beaucoup changé, dans le mauvais sens s'entend. En effet, hier je lisais et je voyais sur les écrans que les Brésiliens ne vivaient que pour le football. Que ce soit dans les stades, sur la plage de Copacabana ou dans les favelas. De nos jours, les Brésiliens ne veulent pas de ce mondial. Pas tous évidemment... Malheureusement, les mécontents se font bien entendre et on est obligé de leur prêter l'oreille !

Est-ce que cela se répercutera sur le déroulement de la World Cup ? Espérons que non ! Parce que cette monumentale réunion footballistique ne mérite vraiment pas un pareil affront. Et que le meilleur gagne !

Le meilleur ? Que ce soit le Brésil, l'Argentine ou l'Espagne, le sport n'en sortira que grandi ■

Abd-Essatar Latrech



aucune occasion pour nous rappeler que ce sont leurs ancêtres qui ont bâti le monde du ballon rond. Si cela flatte leur ego...

Revenons à cette 20ème Coupe du monde qui aura lieu au Brésil. Depuis que «mon» monde existe, c'est-à-dire dès que j'ai compris qu'un match de foot (normal) se joue à onze copains contre onze adversaires, on m'a fait comprendre que le ballon était la propriété exclusive des Cariocas. La défaite incompréhensible contre la Celeste ? Un accident de parcours sans plus ! La faute ? Au coach qui a évincé Leonidas. Point à la ligne !

Moi j'ai toujours aimé le Brésil. Par oui-dire. Arrive 1958, on n'avait pas de télé, mais il y avait le TSF, comme en 1954 lorsque les Magyars de Ferenc Puskas, le capitaine du Honved Budapest, qui a accompli une seconde

un même appelé Pelé allaient bouleverser la hiérarchie mondiale. Tout le monde passe à la caisse !

En 1962, le prodige Pelé est blessé. Mais Garrincha est là pour le suppléer, avec un certain Amarildo. Et le Brésil remporte son second sacre successif.

1966, c'est la cata. Pelé est lâchement descendu par un Bulgare qui ne mérite pas d'être cité. Et c'est l'Angleterre qui prend le relais des Cariocas.

Pas pour longtemps, puisqu'au Mexique, le revenant Pelé mène la danse et les Italiens rentrent gros Jean comme devant. Puis, silence radio.

Les Brésiliens se taisent. Et l'Europe se réveille... Mais pas en continu. L'Argentine,

Les grands favoris : Espagne, Argentine, Italie, Allemagne, Brésil

Oui, mais dans quel ordre ?



L Espagne, la tenante du titre, est toujours présente et prétend ouvertement à conserver son bien. L'Argentine devrait profiter de la tenue du Mondial presque sur ses terres pour épingler une nouvelle étoile sur son maillot. L'Italie, sans grosses valeurs planétaires, mis à part Pirlo et Buffon, est toujours là pour profiter de la moindre occasion. L'Allemagne, elle, fait régulièrement partie du Top Four. Cette fois-ci sera-t-elle la bonne pour grimper sur la plus haute marche du podium ? Fort possible au vu de son impressionnante task force. Enfin, le maître de céans, le pays hôte, qui veut effacer le triste souvenir du 16 juillet 1950 dans un Maracana rempli à ras bord (près de 200 000 spectateurs), s'est vu coiffé au poteau par l'Uruguay. Soixante-quatre ans plus tard, Neymar a promis aux siens de conquérir un sixième titre de champion du monde ■

A.L.



FIFA WORLD CUP
BRASIL





La Tunisie et le Mondial On pouvait mieux faire !

En dix-neuf éditions de Coupe du monde, soit entre 1930 et 2010, le football tunisien a fait acte de présence au tournoi final à quatre reprises. Dont trois successives : 1998, 2002 et 2006, mais on aurait pu mieux faire !

La première participation remonte à 1978 sous la houlette de Magid Chétali, l'ex-étoile du ballon rond qui a fait toutes ses classes à l'Etoile Sportive du Sahel. Chétali était alors secondé par le Marsois Taoufik Ben Slama. Et, pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître ! Puisque la bande à Chétali, portée à bout de bras (ou de jambes) par Tarek Dhiab (Ballon d'or africain en 1977), Hamadi Agrebi, Mokhtar Naili et Temime Lakhzami, pour ne citer que ce ô combien

valeureux quatuor, signa la première victoire africaine en Coupe du monde aux dépens du Mexique 3-1, avant de tenir en échec la redoutable Allemagne (0-0). Ah, si ce jour-là le referee n'avait pas fermé les yeux sur un penalty évident commis sur Agrebi... mieux, ou pire..., si la barre transversale n'avait pas renvoyé le boulet de canon expédié par Temime, on aurait alors égalisé contre la Pologne (0-1). Ce qui revient à dire que le Poucet tunisien avait conquis le monde footballistique. Cela a permis à l'Afrique

d'augmenter le nombre de participants à une phase finale !

Une petite anecdote avant de clore ce chapitre. En 1978, le pays hôte, à savoir l'Argentine, avait remporté le trophée face aux Pays-Bas. Et le capitaine des Bataves était... Ruud Krol, celui-là même qui a coaché le Club Sportif Sfaxien, puis l'Espérance Sportive de Tunis avec les succès que l'on sait. Mais, à cette époque, il était à mille lieues de savoir qu'il allait plus tard atterrir en Tunisie...

Vingt ans après

Vingt ans après le premier épisode argentin, le Franco-Polonais Henry Kasperczak, qui avait joué en 1978 contre Khaled Gasmi et Nejib Ghommidh – d'ailleurs il garde toujours une dent contre le Cabiste –, a pu enfin relayer Magid Chétali et se qualifier pour le Mondial français. Mais il est passé à côté de la plaque, malgré les prouesses de Chokri El Ouaer dans la cage. Il est bien de souligner que celui-ci a été élu meilleur gardien du 1er tour. Bon, après deux défaites contre l'Angleterre et la Colombie, Henry a été remercié, et c'est Ali Selmi qui a pris les



commandes pour obliger la Roumanie au partage des points (1-1). Le tout petit point nous a valu de pointer en 26ème position au classement final, devant l'Ecosse, l'Arabie Saoudite, la Bulgarie, la Corée du Sud, le Japon et les Etats-Unis. En 2002, la Tunisie récidive en se qualifiant pour la 17ème édition organisée conjointement par le Japon et la Corée du Sud. Deux nations que nous avons précédées quatre ans plus tôt ! Bref, encore une fois, la Tunisie n'arrive à empêcher qu'un point acquis contre la Belgique (1-1). Ainsi donc, l'aventure du coach Ammar

Souayah à la tête des Aigles de Carthage tourne court...

Lemerre arrive

Roger Lemerre avait drivé l'Espérance Sportive de Tunis en 1984, sans remporter le moindre titre. Mais, et il faut lui rendre justice, il avait mis l'équipe sur les rails en éliminant toutes les fortes têtes. Plus tard, il rendait souvent visite au Parc Hassène-Belkhodja, car il était en relation étroite avec le fils du regretté Naceur Knani. Bref,

lorsqu'on le contacta pour diriger le team national, Lemerre ne se fit pas trop prier. Ainsi, il remporta avec les Aigles de Carthage la 1ère Coupe d'Afrique de l'histoire du football tunisien. Avant de nous qualifier pour le Mondial allemand.

En Allemagne, l'attaque tunisienne parvient à planter quatre buts. Mais elle en encaisse six dont deux contre les Saoudiens. Et, de nouveau, l'aventure se termine dès le stade initial de l'épreuve ! ■

A.L.



L'armada africaine



Ils seront au total cinq nations africaines à fouler le sol brésilien, à l'occasion du vingtième rendez-vous planétaire du ballon rond. Soit, dans le désordre, le Cameroun, l'Algérie, le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigeria. En l'absence, somme toute, des plus regrettables de la Tunisie, de l'Egypte et du Maroc. Comment se présentent les chances de nos représentants continentaux, du moins en ce qui concerne leur qualification pour le tour suivant, et le reste si Dieu leur accorde Sa mansuétude ?



Cameroun : Mission impossible

Le Cameroun, si cher à Aïssa Hayatou, aura fort à faire face au pays hôte, le Brésil en l'occurrence, la Croatie du Madrilène du Real Luka Modric et du Bavarois Mario Mandzukic, et aux Mexicains. Saura-t-il surmonter ces obstacles majeurs ? Ou bien a-t-il les moyens pour damer le pion à ces grands formats ? Cela est problématique.

L'atout principal du coach Volker Finke demeure, bien entendu, Samuel Eto'o. Ce formidable puncheur qui défie le poids des ans et il l'a si bien démontré à la pointe de l'attaque de Chelsea. Toutefois, le nouveau cru camerounais ajouté aux indémodables vétérans nous paraît assez léger pour pouvoir supporter la concurrence. A preuve, Alexandre Song, le petit frère du gigantesque Rigobert du même nom, a démontré ses limites contre l'Atletico Madrid en finale de la Liga espagnole. Mais les Camerounais sont si imprévisibles...

Côte d'Ivoire : Tout est possible

Les Ivoiriens ont bénéficié d'un coup de pouce du sort pour accompagner la Colombie, la Grèce et le Japon. Un groupe abordable pour Didier Drogba et consorts. Mais ils devront se méfier comme de la peste des bondissants nippons qui ne cessent de monter en puissance. En revanche, les Colombiens

seront lourdement handicapés par l'absence de leur task force, Radamel Falcao, qui n'est pas encore totalement remis d'une blessure aux ligaments croisés. Laquelle est survenue lors d'un match de Coupe de France au mois de janvier contre la modeste Chassalay (3-0). Sans Falcao, la Colombie aura moins de percussions, mais il faudra s'en méfier quand même... Enfin, les Grecs, c'est du solide sans plus. De ce fait, la Côte d'Ivoire des Drogba, Touré Brothers, Yaya et Kolo, plus l'incisif Gervinho de l'A.S.Roma, peuvent faire beaucoup de mal à toutes les équipes.

Nigeria : Voie ouverte

Il fut un temps où le Nigeria pouvait tout balayer sur son passage et réaliser l'impossible. C'était lorsque Kanu, Jay Jay Okocha, Daniel Amokachi s'amusaient sur le terrain. A l'heure actuelle, toutes ces méga-stars pointent à la retraite. Sans être remplacées par des éléments aussi brillants et percutants ! Seulement, la new wave, à défaut de pouvoir concurrencer les inaccessibles Argentins, pourrait venir à bout de la Bosnie-Herzégovine et de l'Iran.

Ghana : Moins chanceux

Les Ghanéens n'ont pas été servis par la chance. En effet, ils auront à jouer contre les Allemands, les Portugais et les Américains. Est-ce que Asamoah, Essien, les frères Ayew

et Muntari sont capables de réussir l'exploit de se faufiler parmi les élus du tour suivant ? Pour notre part, on suivra avec attention les prestations de « notre » Harrison Afful, en priant pour lui.

Algérie : c'est du solide

Le seul représentant du football arabe n'est autre que notre voisin algérien. Qui ne possède plus de bijoux du calibre de Mekhloufi, Madjer, mais qui peu prétendre à aller très loin grâce à de jeunes loups avides de se faire un nom. Les Fennecs affronteront les Belges, les Russes et les Sud-Coréens. Face aux Belges, Sofiane Faghoul, le leader offensif de Valence, devra éviter de recourir aux longues balles aériennes qui feraient le bonheur du gigantesque portier de l'Atletico Madrid, Thibaut Courtois. En jouant au ras de la pelouse, les Algériens peuvent venir à bout des Belges.

Mais attention aux Russes, là il s'agira d'une bataille physique. Où le plus résistant s'imposera. Quant aux Sud-Coréens, eh bien il faudra se méfier de leur rapidité d'exécution. Ces lutins sont capables de tout, et le maximum d'attention est requis pour les freiner. L'Algérie a une chance d'accéder au second tour, qu'elle la saisisse ! ■

A.L.



Mourad Chaaba

La femme en toute féminité



On ne se lasse pas de découvrir, à travers la peinture de Mourad Chaaba, ce regard renouvelé sur la femme dans toute sa féminité. Drapée, elle laisse ses formes et son regard exprimer sa beauté, s'avérant encore plus séduisante. Ce peintre qui se destinait au stylisme modélisme avait été révélé par Adel Megdiche dans les années 90 et, depuis lors, il poursuit un parcours très affirmé. Le talent se confirme, le pinceau s'affine, les traits se précisent et les couleurs s'harmonisent.

Peintre de la femme, il est surtout peintre des sensations. Ses toutes nouvelles toiles sont encore plus exceptionnelles.

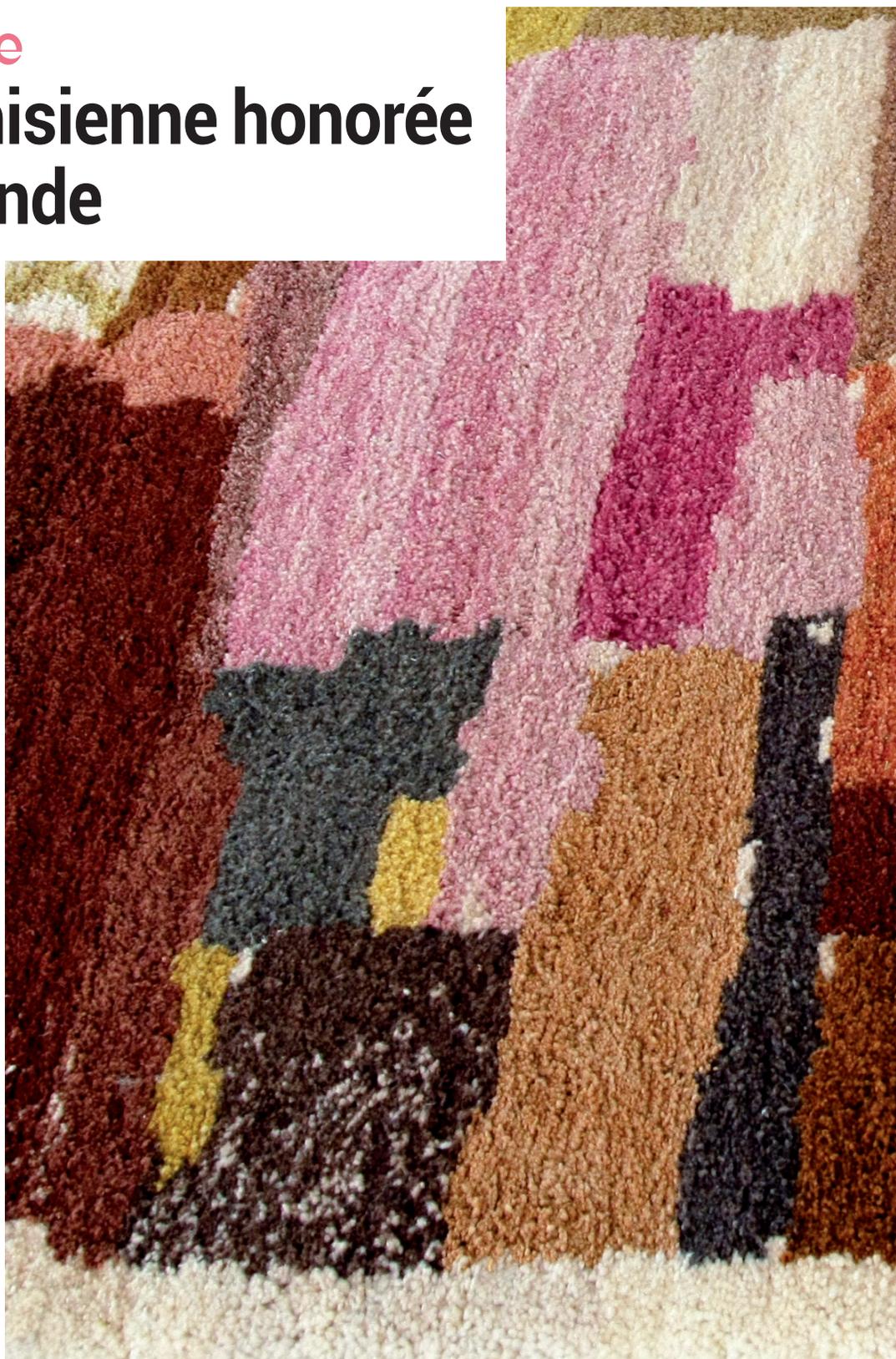
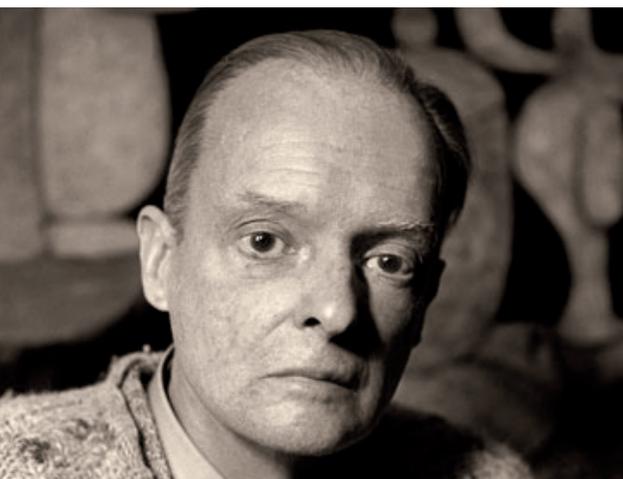


2014

Klee en Tunisie

Ou l'âme tunisienne honorée de par le monde

Qui ne connaît les aquarelles tunisiennes de Paul Klee? Cet artiste majeur qui a marqué de son empreinte la peinture mondiale du siècle dernier est redevable à la Tunisie de l'explosion de son talent dans la somptuosité des couleurs et des formes qu'il pratiqua en Tunisie, ses villes débordant de sensualité et de spiritualité l'ayant fortement inspiré, comme la ville sainte de Kairouan.





Célébrations à Tunis et à Berne

En avril dernier, Tunis avait déjà rendu hommage, à l'espace Art Sadika de Gammarth, à Paul Klee, ainsi qu'à ses amis Louis Moilliet, un ami d'enfance, et August Macke, peintre expressionniste allemand connu à Berne. La manifestation, organisée grâce à l'Institut Goethe et aux ambassades d'Allemagne et de Suisse, eut un grand retentissement.

Aujourd'hui, c'est au tour de Berne de prendre le relais rendant hommage au même trio, «captif amoureux de Tunisie» qui illustre la fécondité de ce que Macke qualifiait de «*croisement de styles*» d'Occident et d'Orient. Cela se passe au centre Paul Klee à Berne, et ce jusqu'au 22 juin avec pour titre : «Voyage en Tunisie: Klee, Macke et Moilliet».

C'est le centenaire de la transfiguration réciproque de la peinture occidentale et de la Tunisie orientale que célèbre cette nouvelle manifestation, les trois artistes étant arrivés en Tunisie le 6 avril 1914 pour y séjourner jusqu'au 19 avril après s'être immergés dans l'univers tout de poésie ordinaire et d'art de rue dans la médina de Tunis, Ezzahra (Saint-Germain à l'époque), Carthage, Sidi Bou Saïd et Hammamet, mais aussi La Goulette et surtout Kairouan qui fut à la fois la dernière étape de leur séjour et son apothéose. Ce qu'on a retenu de ce voyage mémorable qui influença au plus haut point l'art mondial, c'est à quel point fut grande l'empreinte de l'âme tunisienne que certains ne veulent plus voir aujourd'hui en se voilant la face par un niqab étranger à la mentalité du pays ou en s'aveuglant de théories mutilant la beauté et assassinant la sensualité intrinsèque à la vie des Tunisiennes et des Tunisiens.

L'âme tunisienne magnifiée

C'est cela qui constitua véritablement cette alchimie de lumières et de couleurs ayant ébloui les peintres et qu'on retrouve dans leurs premières aquarelles, leurs dessins, croquis et autres compositions cubistes aux couleurs délicates, partie



éminente désormais de l'art pictural universel. Il est à noter, d'ailleurs, que les historiens d'art ont considéré ce fameux séjour tunisien comme le tournant décisif avec lequel prit fin le mode figuratif et commença le mode abstrait et géométrique.

Ce sont pratiquement tous les dessins et aquarelles des peintres, des œuvres de petit format au nombre de 140, qui sont exposés à Berne. Elles viennent de plus d'une soixantaine de musées du monde ainsi que de collections privées. Notons aussi que le prix des œuvres est inestimable, les aquarelles de Klee étant estimées à pas moins de 800.000 dollars. À titre d'exemple, rappelons que l'un des tableaux exposés, une huile sur toile de Macke intitulée tout simplement «Tunis», a été vendu chez Christie's en 2000 à 4 millions de dollars.

Signalons qu'un autre amoureux de notre pays, Jean Duvignaud, auquel nous rendons hommage dans notre magazine du mois de juin à travers son livre majeur sur Chebika, a consacré un essai au peintre germano-suisse intitulé «Klee en Tunisie». Comme ce dernier, il estime que notre pays est «une région du monde où tous les sens peuvent être comblés.» Il y étudie l'activité picturale de l'artiste durant ses deux semaines passées en Tunisie en 1914, et

citant le Journal de Klee, en conclut que ses dérives (au sens situationniste) dans les villes tunisiennes et leurs rues colorées aux lumières aveuglantes eurent d'importants retentissements sur l'orientation prise par la peinture de Klee. Duvignaud considère même ce voyage comme une «initiation» pour l'artiste, affirmant : «Ni le Bauhaus, ni son ami Kandinsky, ni la fréquentation des musées parisiens, de Kokochka, de Picasso n'étaient en mesure de lui apporter l'innocente et proliférante suggestion de formes, de sons, d'odeurs, de mouvements. C'est lui qui ajoute, poursuit Duvignaud, cette notation fulgurante: «pays qui me ressemble». Klee n'a-t-il pas reconnu lui-même, d'ailleurs, dans son Journal, cité par Duvignaud, «J'étais en Orient, j'en reste tributaire» ?

C'est dire l'importance de cette manifestation et au-delà, à quel point la Tunisie pouvait et peut avoir de valeur sur les consciences si on ne s'évertuait pas à en maltraiter la beauté en se contentant de l'accepter comme elle est. Aussi, le ministère de la Culture serait-il bien inspiré d'inviter nos politiques les plus dogmatiques à une visite de cette exposition pour s'éveiller à la véritable essence de notre pays qu'ils semblent avoir perdue de vue ■

F.O.

For the third year in a row, we are chosen the best airline in Europe.

Every year, Skytrax, the world's largest airline passenger satisfaction survey asks millions of passengers around the world to choose their favourite European airline.

For the past three years, the answer has always been the same.

Turkish Airlines remains the best airline in Europe.

We would like to thank you and congratulate our employees for making this possible.

Globally Yours | **TURKISH AIRLINES** 



Voted Europe's Best Airline at the 2013
Skytrax Passengers Choice Awards

turkishairlines.com

A STAR ALLIANCE MEMBER 



Jaou Tunis Quand la Fondation Lazaar soutient l'art

La deuxième édition de Jaou Tunis, organisée par la Fondation Kamel Lazaar, s'est déroulée du 9 au 11 mai dernier. Mettant à l'honneur la scène culturelle et artistique tunisienne, maghrébine ainsi que celle du Moyen-Orient. Cet événement est une célébration de l'art et une belle occasion pour réunir artistes, collectionneurs, galeristes, spécialistes et théoriciens de l'art.



A ce propos, Kamel Lazaar déclare: «*Jaou Tunis possède à la fois une dimension scientifique et festive et notre objectif est d'en faire un rendez-vous annuel incontournable de la scène culturelle et artistique de la région MENA*». A cette occasion, une tournée de cinq galeries de la banlieue nord de Tunis a été programmée en plus de divers colloques en présence d'invités locaux et internationaux, dans le cadre de la 3^{ème} édition de la rencontre Art et Culture au Maghreb, intitulée «Centres d'art contemporain et culture de proximité» et qui s'est tenue au Musée national du Bardo.

Des tables rondes ont également été organisées, dont une par IBRAAZ, la publication en ligne de la Fondation Kamel Lazaar.

Placée sous le thème «Recommandations pour les futures institutions», elle a été animée par des conférenciers internationaux et a permis d'analyser la responsabilité éducative des artistes, afin de comprendre et définir leur rôle dans la création de futures institutions d'art au Maghreb et au Moyen-Orient.

HUGO BOSS AG Phone +49 7123 940 www.hugoboss.com



BOSS
HUGO BOSS

Tunis BOSS Store
Passage du Lac Edouard Les Berges du Lac
+216 71 962 480

Les islamistes, la Révolution et l'État

Voilà un livre qui se saisit de l'actualité tout en suscitant une réflexion venant enrichir les hypothèses évoquées et les questions soulevées. Structuré en dix chapitres annotés, l'ouvrage se veut exhaustif, épuisant la question des rapports passés, présents et futurs de l'islam politique dans notre pays.

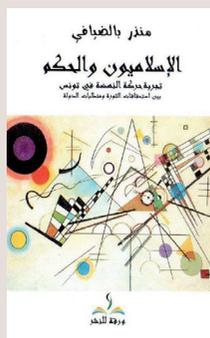
Courte vue de l'islam

Présentant le mouvement islamiste, l'auteur met l'accent sur la conscience politique qui l'animait assez tôt avec une indéniable tentative d'adaptation à l'environnement tunisien modernisant. Il cite l'affirmation de cheikh Ghannouchi que son mouvement est né de la matrice d'une société manifestant un besoin identitaire. Si le chef d'Ennahdha dit vrai, il se trompait sur la nature de l'exigence populaire qui est en faveur d'un islam populaire, tolérant et démocratique, non un islam intolérant et antidémocratique. C'est ce qui a été à l'origine d'une courte vue de l'islam. Aussi, le gouvernement dominé par les islamistes échoua-t-il à être celui de tous les Tunisiens, le parti Ennahdha demeurant prisonnier d'une conception manichéenne de la société. Le second chapitre s'interroge sur sa participation à la révolution du peuple tunisien. Il rappelle l'absence totale d'encadrement, le leadership ayant été purement populaire avec, en idéologie, le désir de liberté. Or, si la révolution a été le fait des nouvelles générations, la politique se désintéresse d'eux. On voit ainsi les jeunes s'activer et manifester, mais hors des partis, loin des cadres idéologiques connus, la postmodernité étant la faillite des institutions figées. L'auteur ne manque pas de signaler que l'islam politique n'a pas de vision claire ni de leadership inspiré. Il a eu juste ce qu'il fallait pour durer, résister à l'adversité, mais pas pour relever les défis autrement plus grands et périlleux de l'action politique.

L'islam de gouvernement en Tunisie est venu avec un esprit de revanche et une volonté de destruction. Quand il a réalisé que cela n'était pas possible, il n'a plus eu le temps de présenter une solution de rechange crédible avec une politique qui soit une pratique différente, une conscience politique nouvelle. Aussi ses cadres sont-ils restés à la traîne des politiciens ayant plus d'expérience. S'il est un message transmis par le peuple lors des premières élections libres de son histoire, c'était celui de sa volonté de participer à la prise en charge de son destin, de se gouverner lui-même dans ses localités et ses régions selon des valeurs certes islamiques, mais démocratiques.

Autopsie d'un désastre

Dans les troisième et quatrième chapitres, l'auteur procède à une sorte d'autopsie de l'expérience nahdhaouie au pouvoir. Se posant la question si



الإسلاميون والحكم :
تجربة النهضة
فحي تونس. بين
استحقاقات الثورة
ومطالبات الدولة -
ورقة للنشر - تونس
2014 - 191 ص.

l'arrivée du parti islamiste aux commandes était une victoire électorale ou le triomphe d'un programme, il répond en assurant que ce ne fut ni l'une ni l'autre hypothèse, tout juste la consécration d'une soif de changement de la part du peuple, une faim d'un nouvel ordre fondé sur la liberté.

Le livre démontre l'ineptie de la politique suivie lors des trois dernières années aboutissant à une sérieuse crise de confiance entre le peuple et ses dirigeants. C'est le cinquième chapitre qui détaille la bérézina politique du parti Ennahdha, concluant fort judicieusement que si les islamistes ont gagné en Tunisie, c'était au prix de la défaite de leur programme.

Détaillant les raisons de l'échec, il précise que les deux gouvernements successifs de la Troïka n'ont même pas eu de plan économique et social propre, se limitant à des proclamations d'intention, tout en gérant ce qui existait. Surtout, ils n'ont point réalisé la coupure attendue avec l'ordonnancement économique, social et juridique de la dictature. Un tel constat ouvre la voie à l'examen des tragiques événements qui ont accéléré la chute du pouvoir islamiste. C'est le chapitre six qui y est consacré, exposant le mûrissement de l'idée que la Tunisie devait être confiée à de compétences techniques apolitiques. La chute du pouvoir islamiste en Égypte en constitua le moment de vérité; Bedhiafi y consacre le chapitre septième puis, dans le chapitre huitième, il examine le phénomène d'aggravation de la violence politique, avant de détailler les mesures douloureuses prises par le parti islamiste pour faire face à la grave crise aboutissant à la période d'après-Ennahdha, titre du neuvième chapitre. L'auteur estime que cette période est propice à l'autocritique portant notamment sur la stratégie du parti islamiste avec la mouvance consistant non seulement à temporiser, mais à fermer les yeux sur ses excès. Car si la crise est en apparence de gouvernement, elle est, au fond, une crise de morale de gouvernement.

Elle a imposé l'initiative du Quartette et la décision finale d'Ennahdha de quitter le pouvoir dans une atmosphère caractérisée par la confusion et un terrain gravement miné. M. Bedhiafi explique comment un tel consensus fut obtenu à la Pyrrhus finissant par s'imposer aux islamistes quittant enfin le pouvoir sur une note mi-figue mi-raisin, celle d'un échec certain augurant d'un changement en gestation, mais loin d'aboutir encore.

L'impératif démocratique

Le chapitre dix et surtout la conclusion laissent entrevoir une possible œuvre de rénovation de soi chez les islamistes, les libérant des idoles qu'ils continuent à adorer en leur for intérieur. Il est parfaitement possible d'inaugurer en Tunisie une démocratie de nouvelle génération qui soit à ■■■■

Cellcom

intérieurs[®]

MOBILIER DE BUREAUX

LA SAGA *intérieurs*[®] CONTINUE

OUVERTURE DE NOTRE SHOWROOM À **ALGER**



LES PROS DU BUREAU

Siège et Usine

Z.I. Sidi Daoud 2046 Tunis - Tunisie - Tél.: (+216) 71 854 666 (LG) | Fax: (+216) 71 854 660 - meubles@interieurs.com.tn

Showrooms

Tunis : Rte de la Soukra, Km 13
2036 Sidi Fraj, Tunis, Tunisie
Tél: (+216) 71 863 611
Fax: (+216) 71 863 592
email: show@interieurs.com.tn

Béja : Z.I.2 Béja Nord
9000 Béja
Tél: (+216) 78 451 610
Fax: (+216) 78 451 613

Sousse : Avenue de la liberté
Sahloul Hammam Sousse
(en face clinique Ibn Khaldoun)
Tél/Fax: (+216) 73 821 477
email: meublesinterieursplus@topnet.tn

Sfax : Croisement Route Menzel Cheker
et Hzem Bourguiba (Acôté Amen Bank)
3042 - Sfax.
Tél/Fax : (+216) 74 625 467
email: sfax@interieurs.com.tn

Gabès : GP1-20Rue Salah
Eddine el Ayoubi 6011 Gabès
Tél: (+216) 75 394 606
Fax: (+216) 75 393 888
email: extrameuble@yahoo.fr

NOUVEAU

Alger - Algérie : Route Nationale Numéro
01 Birtouta - Khraissia - Alger - Algérie
Tél/Fax : (+213) 021 44 44 40

Tripoli-Libye : Hay Damascus
by guest castles Tripoli - Libye
Tél: (+218) 21 361 8646
Fax: (+218) 91 211 0582

■■■ la fois participative et spirituelle, puisant dans les valeurs d'un islam humaniste et démocratique.

Bien évidemment, il en est qui pensent qu'on ne peut juger objectivement les islamistes sur leur capacité à réussir, car on ne leur a pas donné le temps de vraiment gouverner. L'auteur rappelle ainsi le jugement de certains éminents observateurs, dont ceux qui croient que l'armée et l'État profond ont fait échouer l'expérience de l'islam politique aussi bien en Égypte qu'en Tunisie. Ce qui est bien vrai; néanmoins, cela n'a été possible que du fait que le terrain était propice, sinon de tels efforts auraient avorté d'eux-mêmes.

Doit-on conclure, comme d'aucuns, que les moments de transition imposent une nécessaire politique de coalition, la plus large possible, entre les forces politiques en présence? C'est assurément vrai, même si la meilleure formule reste, pour notre époque qui est l'âge des foules, l'implication du peuple dans la politique en renforçant la décentralisation et le rôle de la société civile.

Ce que l'esprit de la révolution impose, c'est une rupture avec ce qu'on pourrait appeler un rétro-islam, un islam tourné vers le passé, figé sur des acquis anciens qui ne sont plus que des tares. Cela suppose la libération de la raison islamique de ses idoles morales; ce qui est possible en Tunisie. Le parti de cheikh Ghannouchi ayant compris que l'enracinement supposé d'Ennahdha était stérile, sans vie, nullement en conformité avec les valeurs dont il se réclame. Tout est encore permis pour le parti islamiste afin de passer de l'esprit de contestation à celui de gouvernement. L'alliance de fait contractée avec le plus grand parti d'opposition pourrait l'y aider. ■

Farhat Othman

L'empreinte pathogène

Il est vrai que «de malheur au malheur ressemble» et que les sources de violence sont innombrables. A lire le roman *Les Gardiens de l'air*, et les malheurs qui y sont égrenés, on se sent en plein accord avec son auteur, Rosa Yassin Hassan. Née à Damas en 1974, cette romancière syrienne a d'abord suivi des études d'architecture puis de journalisme. La tragédie que vit actuellement son pays natal l'a profondément marquée. Membre actif de l'opposition laïque de gauche, féministe engagée dans la lutte contre le pouvoir en place, elle vit aujourd'hui à l'étranger. Elle a, à son actif, un recueil de nouvelles (*Samâ'un mulawwanatun bi-l-dhaw'*), (2000) *Un ciel coloré de lumière*, trois romans, *Abanûs* (2004), *Ebène, Hurrâs al-Harva*, (2009) *Les gardiens de l'air* et *Brova*, Epreuve, 2011) ainsi qu'un récit (*Négatif*, 2008).

En mettant en avant dans son roman, *Les Gardiens de l'air*, le drame strictement privé de ses personnages

dans un pays soumis à une dictature féroce, et quitte à se répéter en évoquant, comme une litanie dans une tragédie grecque, l'insoutenable horreur, les souffrances et les douleurs, et par antithèse, le goût sanguinaire des bourreaux, cette romancière montre que la violence, qu'elle soit individuelle ou collective, d'ordre politique ou religieux, est la véritable tare de la condition humaine. Anat Ismaïl est une jeune femme, interprète au service des visas et de l'immigration de l'ambassade du Canada à Damas. Son travail avec le responsable qui examine les demandes d'asile envoyées par le Haut Commissariat aux réfugiés n'est pas de tout repos :

«Être traductrice-interprète dans un domaine comme celui dans lequel je travaillais, rester tout à fait neutre, garder toujours une distance avec les terribles témoignages qu'on venait me faire, restituer ceux-ci dans ma langue sans en dénaturer le sens, sans jamais faire entrer en jeu mes ressentis personnels, tout cela n'était pas une mince affaire» (p.31)

Avant de travailler à l'ambassade canadienne, Anat avait passé trois ans en prison pour avoir milité au sein du parti communiste syrien. Jawad, son compagnon, arrêté avant elle, pour les mêmes raisons, ne retrouva sa liberté que quinze années plus tard.

Utilisant un style sans fioritures, ni légendes, Rosa Yassin Hassan a su refléter la trajectoire tragique de ses personnages. D'abord celle de la mère, Jamileh, qui rappelle celle de la mère Kamleh dans le beau roman intimiste de la libanaise Hanan El-Cheikh, *Toute une histoire* (*Hikaâyati sharh yatûl*) paru en 2009 à Beyrouth. Jouant essentiellement du regard en arrière, les deux romancières relatent, chacune à sa manière, la vie triste et mouvementée d'une petite fille vivant au sein d'une famille profondément religieuse mais engoncée dans la sécheresse du cœur. Comme le lecteur le découvrira par la suite, dans *Les Gardiens de l'air*, la petite fille, ignorant la portée des événements auxquels elle assiste sans trop en comprendre le sens, grandira dans le souvenir d'un traumatisme poignant : son mariage, alors qu'elle n'avait pas encore atteint l'âge de la puberté, avec le mari de sa sœur Saniyeh, qui venait de mourir laissant derrière elle une fille, Sabah, en bas âge. La brève explication de la mère en dit long sur les mœurs de cette famille de confession alaouite :

«Il serait trop dur pour (Sabah) d'être éduquée par une femme étrangère à la famille, quelle qu'elle soit. Toi, tu es comme sa mère, paix à son âme. Ma pauvre fille, c'est comme ça, les anciens ont décidé, et nous, nous ne pouvons pas aller contre leur volonté.» (p.87)

L'ironie tragique est que ce mariage insolite n'aura pas empêché le suicide de Sabah à la fleur ■■■



Rosa Yassin Hassan, *Les Gardiens de l'air*, roman traduit de l'arabe (Syrie) par Emmanuel Varlet, Editions Sindbad / Actes Sud, 256 pages.

■■■ de l'âge. Il l'aura, au contraire, provoqué. L'insertion habile de cette tragique ironie court en filigrane dans tout le roman. Grâce à ce procédé, l'œuvre devient plus qu'une réflexion sur les interactions de la vie moderne, ou comme le titre le suggère, une subtile référence au 'karma' et à ses cartes ésotériques. Elle suit en effet un processus qui rappelle en quelque sorte «l'événementialité» psychique chère aux freudiens, dans le sillage de James Joyce et Virginia Woolf. Sauf que dans ce roman, c'est la violence qui prime. Rosa Yassin Hassan narre à travers les réflexions et les souvenirs de ses personnages, en particulier Anat, sa mère Jamileh, son père Hassan et Mayyasa, une amie d'infortune, ce qui s'est produit depuis «l'actualité» des faits à l'origine de ces traumatismes et de ces dérives jusqu'à «l'inactualité» de ce qui se passe dans leur inconscient, c'est-à-dire l'action «posthume» ou encore «l'empreinte pathogène».

«L'actualité» des faits commence avec l'histoire parallèle d'Anat et Mayyasa, deux camarades de faculté, qui ont subi la même infortune et la même désillusion. Toutes les deux ont connu les affres des géôles, les souffrances et les frustrations, et assisté à la lente déchéance de leurs compagnons, croupissant en prison sans jugement durant de longues années. Et comme on le devine, la virulence de cette «empreinte pathogène» résultant de ce processus, finira par atteindre son paroxysme, et tel un agent infectieux, elle arrivera à terrasser toutes ses victimes. Ainsi, dans le cas de Anat, de Mayyasa et de leurs compagnons respectifs, Jawad et Iyad, c'est l'expérience carcérale qui se révélera hautement pathogène, sécrétant ses toxines et infectant les deux couples, même après leur libération:

«Tu sais... quand tu étais là-bas, que je ne te voyais qu'une fois tous les mois, ou tous les deux mois au parloir, j'étais plus heureuse que maintenant ! beaucoup plus ! peut-être parce que je vivais dans la perspective d'un amour qui restait à vivre, pour lequel je me préparais ; parce qu'il y avait l'attente de ton retour, de ce jour où je pourrais jeter à tes pieds le poids de mes années, toutes les promesses de bonheur, ma jeunesse que j'avais laissée filer. Que d'espoirs je nourrissais ! Et puis tu as été libéré. Sauf que tu es revenu complètement au bout du rouleau, Jawad. Encore plus que moi ! Quel réconfort pouvais-je attendre de ta part ? dis-moi...» (p.174)

Son conjoint, Jawad connaîtra le même désarroi :

«Pourquoi Jawad voyait-il dans tout ce que disait Anat une allusion aux quinze années qu'elle avait passées à l'attendre ? Pourquoi chaque mot qu'elle prononçait soulevait en lui la tourmente ? Une tourmente qui ouvrirait tout

grand des portes qu'il n'arrivait pas à refermer malgré tous ses efforts.» (p.177)

Les Gardiens de l'air est un travail de dentelle finement ciselé. Sa structure se base sur une narration subtile sous forme d'une évocation du passé et du présent en un va-et-vient entre plusieurs voix, le tout formant un entrelacs ingénieux qui tient le lecteur en haleine. Publié deux ans avant le déclenchement de la révolution syrienne, il transgresse les tabous et, comme le récent *Automobile Club d'Égypte* de l'Égyptien Alaa El Aswany, (Cf. www.leaders.com.tn), il est hautement prémonitoire. Un beau roman à lire. ■

Rafik Darragi

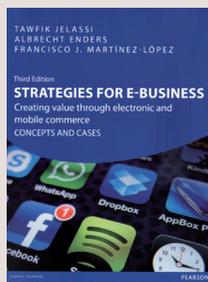


Un livre-clé de Tawfik Jelassi : Comment réussir l'e-business

Aura-t-il désormais le temps de coécrire pareil ouvrage de référence ? A quelques jours seulement de la deuxième édition de *Smart Tunisia* (30 et 31 mai à Korba) et de l'ICT4B (5 et 6 juin à Tunis), Tawfik Jelassi célèbre le lancement de la 3ème édition à Londres de son ouvrage : *Strategies for e-business*. Un gros pavé de plus de 700 pages, rédigé avec Albert Enders, professeur de stratégie et innovation à l'IMD, Lausanne et Francisco J. Martinez-Lopez, professeur de business administration à l'Université de Grenada. Le thème est instructif : comment créer de la valeur grâce au commerce électronique et aux applications mobiles, concepts et études de cas. Cette troisième édition (publiée par Pearson), qui confirme son succès, apporte une série de mises à jour qui le rend encore plus indispensable.

Destiné aux étudiants en MBA, mais aussi aux chefs d'entreprise et marketeurs, on y trouve, dans une démarche didactique, deux grandes sections, à savoir le cadre des stratégies d'e-business et la feuille de route pour la mise en place de ces stratégies. La troisième partie passe en revue 23 études de cas instructives dont notamment celle d'Apple, Nordea, Otis Elevator, Novartis, Tunisiana et autres.

Professeur d'e-business et IT et doyen de l'Ecole internationale de management à l'Ecole des Ponts et Chaussées à Paris, avant d'être nommé, en janvier dernier, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et des Technologies de l'information et de la communication, Tawfik Jelassi est une référence en la matière. Il lui appartient à présent de promouvoir l'e-business en Tunisie. Première étape sans doute, faire traduire ce livre en langue française et le diffuser à large échelle. ■



Doremail

شمس FM



تونس الكبرى

101.7 FM

بنزرت

95.7 FM

قفصة

88.7 FM

صفاقس

96.2 FM

الوطن القبلي

106.5 FM

القيروان

107.0 FM

المنستير

90.6 FM

سوسة

93.7 FM





Par Brahim Anane

Hommage à Abdelaziz Mathari

Fondateur et premier président de la Société tunisienne de banque

La Société tunisienne de banque a pris l'heureuse initiative de commémorer le 20 mai dernier le 10^e anniversaire du décès de Abdelaziz Mathari, son fondateur et premier président.



■ Avec Béchir Ben Yahmed à gauche et Serge Guetta au centre

Une cérémonie très émouvante a été organisée au siège de la banque, et une exposition de photos a permis à ceux qui l'avaient connu de se souvenir et d'évoquer avec beaucoup d'émotion et de nostalgie ces années extraordinaires de la création de la banque, de son expansion rapide, et de sa contribution au développement de l'économie du pays. Elle a permis aussi et surtout aux nouvelles générations de la banque de découvrir la personnalité de cet homme d'exception qui, avec des moyens très limités, a pu dès 1958, et pendant 15 ans, hisser la STB aux plus hauts niveaux, et se positionner en tant que première banque en Tunisie et en Afrique

Cette journée fut aussi l'occasion pour baptiser l'agence centrale du siège « Agence Abdelaziz Mathari ». Merci à la STB et à son président actuel pour ce geste symbolique, mais ô combien

porteur de signe de reconnaissance et de fidélité.

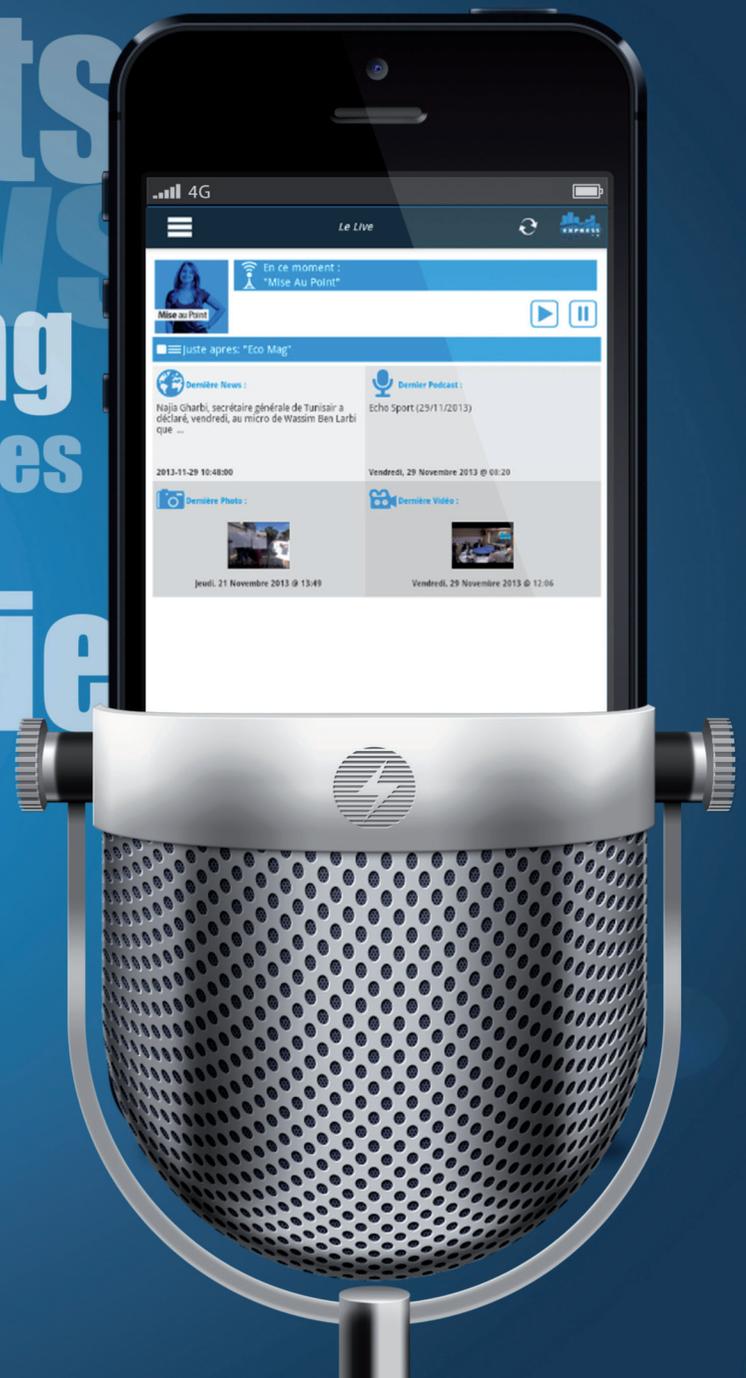
En effet, beaucoup de ces grands hommes et femmes qui ont été les bâtisseurs de la Tunisie d'après l'indépendance, la Tunisie moderne, ont été oubliés. Qui se souvient encore à la STB, au ministère des Finances, à la Banque Centrale, de celui qui fut successivement fondateur et premier président de la première ■■■



NOUVELLES APPLIS
MOBILES
IPHONE ET ANDROÏD



Podcasts
News
Live Streaming
Programmes
Caricatures
Economie



DISPONIBLES SUR





■■■ banque tunisienne, puis ministre des Finances, et gouverneur de la Banque Centrale.

J'ai eu la chance d'être parmi celles et ceux qui ont travaillé de près avec Si Azouz; et retrouver, à l'occasion de cette cérémonie quelques-uns de cette équipe de jeunes cadres des années 60, fut pour nous tous un moment émouvant pour nous souvenir de ce qu'a représenté pour nous tous ce grand commis de l'Etat, ce grand homme, toujours en avance sur nous et sur son époque, par ses idées, ses initiatives, son



■ Le siège historique de l'Avenue Thameur

courage d'entreprendre et de réaliser. Nous ne pouvons oublier sa modestie qui nous complexait, son génie et sa vaste culture qu'on enviait, ses colères silencieuses qu'on redoutait. La STB était son bébé : il y a consacré les meilleures années de sa vie, et il nous avait envoûtés avec lui dans l'amour et l'attachement à cette institution qui a tout fait pour l'économie et le développement de notre pays. ■■■



■ L'Agence STB à Paris



■ ■ ■ De sa contribution aux réalisations économiques de ces années 60, il nous avait passé son « virus » — un engagement passionné pour faire des objectifs des « Perspectives décennales 1961-1970 » un nouveau modèle de développement basé sur les pôles industriels dans toutes les régions du pays.

Ce fut la sidérurgie, le premier haut fourneau en Afrique du Nord (El Fouledh), la raffinerie de pétrole de Bizerte (Stir), et la mécanique et les chantiers naval (Socoména et Ateliers mécaniques du Sahel) à Menzel Bourguiba et Sousse, les phosphates et la chimie (Industries Chimiques du Maghreb) à Gabès, le traitement de l'alfa et le papier (cellulose) à Kasserine, le sucre (Société tunisienne du sucre à Béja, le textile (Sogitex, qui fut l'école où ont été formés la plupart des futurs grands patrons de cette industrie) avec plusieurs usines dans le Sahel, les matériaux de construction (Briqueterie de Jemmal, Manufacture de céramique de Bizerte, Skanès Meubles à Monastir, la transformation du liège à Tabarka et Aïn Draham... et tant de petites et moyennes entreprises industrielles, notamment à Tunis et à Sfax, qui ont donné naissance à une nouvelle génération d'entrepreneurs, les nouveaux capitaines de l'industrie.

Evoquer Si Azouz, c'est évoquer aussi sa contribution dans le développement du secteur hôtelier en Tunisie. Déjà, grâce à la STB, il y a eu le lancement de la

Société hôtelière et touristique de Tunisie (Shtt qui fut aussi l'école qui avait formé nos grands hôteliers), avec ses palaces de Bizerte à Djerba.

La banque a créé aussi ses propres filiales à Monastir (Dkhila), à Djerba (Tourgueness), à Tabarka (Le Corail), à Tunis (l'Africa), le Sousse Palace ... Voyant encore plus loin, et prévoyant le développement et la démocratisation futurs du tourisme dans le monde grâce au développement des moyens de transport aérien, Si Azouz créa une institution financière dédiée (La Compagnie financière et touristique - Cofitour), pour financer les nouveaux projets, et les jeunes promoteurs privés qui se lançaient dans le secteur.

Aujourd'hui encore, après plus de cinquante années, et où que l'on aille en Tunisie, on retrouve la main et les traces de l'action de Si Azouz. Il a été le génie qui entreprenait,

créait, développait, nous guidait et nous orientait.

Son action a dépassé les frontières de notre pays, car dès le début des années 60, la STB ouvrait des agences en France et au Liban, et jetait les ponts vers l'Afrique subsaharienne : Niger, Sénégal, Mali, Mauritanie. Elle a ouvert les portes à nos jeunes hommes d'affaires. De cette époque héroïque, je me souviendrai toujours des équipes qu'il a formées autour de lui, de ces hommes et femmes à qui il a insufflé l'amour du travail, de l'honnêteté et du don de soi pour le pays. Nous avons vécu des années extraordinaires, des moments intenses, des joies indescriptibles. Notre génération a eu la chance de vivre pleinement et de créer, et nous avons eu la chance d'avoir côtoyé des géants et travaillé avec eux. ■

B.A.

Ancien directeur général
adjoint de la STB

■ Abdelwaheb
Nachi, PDG
de la STB





N° 1 Mondial

Whirlpool
SENSING THE DIFFERENCE



Par Hédi Béhi

L'heure de vérité pour Nidaa Tounès

La crise de Nidaa Tounès a été suivie avec beaucoup d'intérêt par les Tunisiens, non seulement parce qu'il s'agissait d'un grand parti, mais aussi parce que ce dernier avait changé radicalement la donne au moment même où l'on commençait à se résigner à l'idée que le mouvement Ennahdha était bien parti pour diriger le pays pour des décennies, comme le claironnaient d'ailleurs ses dirigeants. Il y avait Ennahdha et les autres, Ghannouchi et les autres. Le régime avait une apparence : un pluralisme à l'italienne avec 150 partis et une bonne dizaine à l'intérieur de l'Assemblée constituante, et une réalité : un parti dominant et des partis satellites servant d'alibis démocratiques comme dans les démocraties populaires.

Et puis, un beau jour, un parti nommé Nidaa Tounès surgit de nulle part. Le succès est immédiat. En quelques mois, il caracole en tête des sondages, malgré les harcèlements des ligues dites de protection de la révolution et les tentatives d'ostracisme des nouveaux gouvernants. Il rééquilibre le paysage politique, endigue Ennahdha et contribue à la chute du gouvernement Laarayedh. Désormais, on a Nidaa Tounès, Ennahdha, le Front populaire et les autres. Béji Caïd Essebsi, Ghannouchi, Hamma Hammami et les autres.

L'ascension fulgurante de Nidaa Tounès rappelle celle du RPF (le Rassemblement du peuple français), créé au lendemain de la guerre par le général de Gaulle. Pas seulement, car les deux expériences se rejoignent sur bien d'autres points. A l'instar de Nidaa, l'acte fondateur du RPF est un appel. Le général de Gaulle y invite «*les Françaises et les Français qui ne se sont pas commis avec le régime de Vichy à le rejoindre pour le salut commun*». Il est ostracisé dès le départ par les autres partis et son fondateur interdit d'antenne, ses adhérents sont autorisés à maintenir leurs liens avec leur parti d'origine à l'exception du parti communiste français. C'est un parti «*attrape-tout*», une véritable machine électorale destinée «*à attraper*» les voix et son idéologie est suffisamment vague pour que tous les adhérents s'y retrouvent. Dès sa première année, il compte un demi-million d'adhérents, devenant le second parti de France après le PCF. Il engrange ses premiers succès dès sa première année avec 35% des voix aux élections municipales, puis 22% aux élections législatives de 1951 avant de connaître des

dissensions internes graves qui conduiront de Gaulle à le dissoudre en 1955.

C'est ce que nous ne souhaitons pas à Nidaa Tounès, confronté lui aussi aujourd'hui à une crise profonde qui a éclaté au grand jour après avoir couvé sous la cendre pendant trop longtemps. Car il en va non seulement de l'avenir d'un parti, mais de celui de la démocratie dans ce pays car on voit mal comment une autre formation pourrait remplir le même rôle face à Ennahdha.

Nidaa est aussi un parti attrape-tout dont les adhérents viennent des horizons les plus divers et c'est peut-être là son péché originel. Comment faire cohabiter dans un parti les destouriens, les syndicalistes, les militants de gauche et les indépendants ? Comment développer le sentiment d'appartenance au nouveau parti chez des dizaines de milliers d'adhérents ayant la double allégeance ? Une véritable quadrature du cercle que les dirigeants de ce parti s'échinent à résoudre sans grand succès.

Béji Caïd Essebsi, qui a fait ses études supérieures en France à la fin des années 40, se souvient certainement d'un certain Henri Queuille. Il avait tenu pendant treize mois à la tête du gouvernement français alors que l'espérance de vie d'un cabinet était d'à peine trois ou quatre mois, grâce à une ligne de conduite qu'il résumait par une phrase célèbre : «*Il n'est pas de problème qu'une absence de solution ne finisse par résoudre*». Les réunions qui se suivent et se ressemblent à Nidaa Tounès procèdent certainement de cette démarche. Le communiqué de la dernière réunion de l'instance constitutive est, à cet égard, un chef-d'œuvre d'ambiguïté qui ouvre la voie à toutes les interprétations. Il n'est pas sûr qu'elle soit la plus appropriée. Car les problèmes que traverse ce parti sont bien réels et n'ont fait que s'amplifier, faute de solution. Nous en citerons quelques-uns : la démocratie interne dans le parti, les tentations dynastiques réelles ou supposées, le positionnement du parti, notamment par rapport à Ennahdha, et surtout la tenue du prochain congrès. Il faudrait prendre à bras-le-corps, si on veut éviter le sort subi par le RPF il y a 60 ans, au lieu de continuer à pratiquer la procrastination qui s'est révélée, dans le cas d'espèce, contre-productive et synonyme de pourrissement. ■

H.B.